La Presse

Le plus grand quotidien français d'Amérique

Montréal,
mercredi 17 décembre 1997
114e année No 59
84 pages, 6 cahiers

60 ¢ TAXES EN SUS
ÎLES-DE-LA-MADELEINE 1 $
FLORIDE 1,65 $ U.S.

2529572-M
le roy
7139, rue ST-HUBERT
277-3127
(coin rue Jean-Talon)

Cyberpresse

Les parents ont aussi un rôle à jouer sur le Net
page B4

Mode
Lèche-vitrine pour Noël
page C1

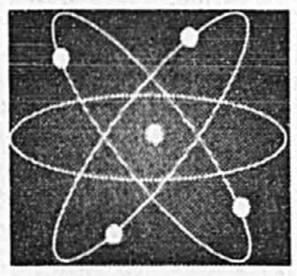

Économie
Coup d'oeil sur le Candu
page D1

Baseball
Le parc Labatt du centre-ville? La question est sérieusement étudiée
page S5

Une criminelle absurdité

BAGDAD

Quand je suis entré dans la classe, les 46 petites filles se sont éjectées d'un bond de leur chaise et au garde-à-vous dans l'allée, ont hurlé à pleins poumons: « Nous sommes les soldats de Saddam et nous vaincrons. »

Repos les enfants, repos. C'était le cours d'anglais, j'ai voulu rire un peu: « Plutôt que soldat de Saddam, que diriez-vous de coiffeuse? C'est tellement plus féminin. » Le regard affolé de la maîtresse allait de mon interpètre-flic à sa propre directrice. Pendant qu'on lui expliquait l'objet de ma visite, j'ai demandé à une gamine: « Qu'as-tu mangé ce matin? » Elle m'a répondu sans hésiter: « My name is Jamena. » J'étais tombé sur la nounoune de la classe, les autres ont très bien su s'inventer un petit déjeuner vraisemblable.

Je suis à l'école Al UBoor, dans Saddam City, le plus pauvre quartier de Bagdad. Le plâtre tombe des murs. Une mare d'eau fangeuse inonde la cour que les enfants doivent traverser pour aller aux toilettes. Mais les gamines sont toutes pimpantes dans leur uniforme bleu, madones immaculées au-dessus du cloaque.

Leur maîtresse gagne trois dollars par mois (un kilo de farine vaut 50 cents. Une visite chez le médecin, un dollar), cela ne l'empêche pas de donner son cours, avec le même professionnalisme que si elle était syndiquée à la CEQ.

C'est à la fois le miracle et le drame irakiens: la structure tient, mais le niveau de la merde monte, monte, et bientôt submergera la structure, les petites madones immaculées et leur maîtresse.

Saddam City, le plus misérable quartier de Bagdad, ses rues inondées où flottent les ordures de toute la ville, ses chiens et ses enfants errants, Saddam City, ce vaste égout où croupissent deux millions de gens, était avant la guerre du Golfe un quartier pauvre, certes, mais qui s'organisait plutôt bien, salubre en tout cas, animé et vivant.

Des jeunes gens d'une ONG française (Enfants du Monde) qui oeuvrent dans ce quartier auprès des enfants handicapés et orphelins me

Voir **UNE CRIMINELLE** *en A2*

Attraper le père Noël!

PHOTO PIERRE CÔTÉ, *La Presse*

Le sourire d'Annie Pelletier et les genoux du père Noël... Corinne et Anne-Marie, toutes deux leucémiques, n'oublieront pas leur baptême de l'air et cette 7e Envolée de rêve. Lorsque les roues de l'avion affrété hier matin par Canada 3000, avec l'aide des pompiers de Sherbrooke (Alain Morissette sur notre photo), ont quitté le sol, l'excitation était à son comble parmi les 180 jeunes passagers. Ils ont entre 4 et 6 ans, souffrent de leucémie, de fibrose kystique ou simplement de la pauvreté. Alors que les yeux collés au hublot disséquaient les nuages à la recherche du moindre indice signalant le passage d'un traîneau, un choc a fait bouger dangereusement l'avion. Le voilà. Il est venu, ils l'ont vu et sont émus.

Québec écarte la Croix-Rouge

La possibilité de joindre le système canadien est à l'étude

KATIA GAGNON
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le ministre Jean Rochon emprunte le chemin tracé par les autres provinces canadiennes et écarte définitivement la Croix-Rouge de toutes les activités de collecte de sang au Québec, lançant ainsi la province sur la voie d'une participation accrue dans le Système canadien du sang, auquel le gouvernement québécois a toujours refusé de se joindre.

L'identité de l'organisme collecteur de sang demeurait la grande inconnue du nouveau système de distribution du sang que le ministre de la Santé est en train de mettre sur pied et qui deviendra effectif en septembre prochain. Or cette semaine, a appris hier *La Presse*, le ministre a définitivement tranché: la Croix-Rouge ne figure plus dans les plans du ministère. M. Rochon signe ainsi à vrai dire l'arrêt de mort de l'organisme, qui assurait la collecte au Québec depuis près de 60 ans, en lui soutirant son rôle le plus visible auprès du public.

« La Croix-Rouge s'est elle-même écartée du dossier. Les dirigeants ne sont jamais revenus sur notre proposition, ne se sont pas vraiment montrés intéressés, ni avant, ni après la parution du rapport Krever », indique un membre de l'entourage de Jean Rochon.

Il reste maintenant deux options à Québec pour assurer la collecte de sang: acquérir les éléments d'actif, le personnel et l'équipement de la Croix-Rouge, une sorte de nationalisation des opérations de collecte, ou alors utiliser les Services canadiens du sang comme fournisseur. Acheter, en quelque sorte, le sang en provenance des autres provinces canadiennes, qui ont, pour assurer la collecte, fait la

Voir **QUÉBEC** *en A2*

Montréal a enfin son budget

GILLES GAUTHIER

L'administration minoritaire du maire Pierre Bourque a réussi hier à faire adopter son budget déficitaire par le conseil municipal de Montréal par un vote de 27 contre 23.

Trois conseillers d'opposition, les indépendants Germain Prégent (Saint-Henri), Jeremy Searle (Loyola) et Jacques Charbonneau (Louis-Riel), se sont ajoutés aux 24 élus de Vision Montréal pour permettre à M. Bourque de remporter une victoire que bien peu croyaient possible il y a moins d'une semaine.

Condamné hier à la prison avec sursis, le conseiller d'opposition Konstantinos Georgoulis (Parc-Extension) n'était pas à l'hôtel de ville. L'opposition officielle (RCM) et la Coalition démocratique ont voté contre le budget, qui contient un « trou » de 125 millions et qui, à moins d'une catastrophe financière, est le dernier avant les élections du 1er novembre 1998.

« Je suis très soulagé, très heureux, très fier pour les Montréalais », a déclaré le maire. « L'administration *livre la marchandise* sans augmentation de taxes dans un contexte très difficile. »

L'adoption du budget par le conseil signifie que Québec n'aura pas à intervenir pour qu'il entre en vigueur le 1er janvier prochain et le ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel, s'est réjoui que les élus locaux aient assumé leurs responsabilités.

Le conseiller Charbonneau a expliqué sa décision tardive d'appuyer l'administration en invoquant le

Voir **MONTRÉAL** *en A2*

Adieux militants de Mandela

À deux jours de l'accession à la présidence de son dauphin Thabo Mbeki, Nelson Mandela, 79 ans. a donné hier un ton militant, dur et de combat à son dernier rapport politique à son parti, l'ANC. Le champion de la lutte contre l'apartheid considère « désormais établie » la démocratie multiraciale et annoncé la « renaissance » et « l'émancipation » du continent au 21e siècle.

Nos informations, page D14

745
JOURS AVANT L'AN 2000

INDEX

Petites annonces		- affaires	D2	Bridge	D21	Horoscope	D17	Mot mystère	D21
- index	D16	Arts et spectacles		Décès	E5	Informatique	B4	Politique	B1, B5 à B7
- immobilier	D16 à D18		E1 à E4	Économie	D1 à D13	Laval	A16	Publicité-marketing	D22
- marchandises	D18	- horaires-spectacles	E4	Êtes-vous observateur?	D16	Loteries	A2 et A4	Rive Sud	A20
- emplois	D18 et D19	- télé-horaire	E2	Feuilleton	D21	Monde	D14 et D15	Tabloïd Sports	
- automobile	D20 et D21	Bandes dessinées	D18			Mots croisés	D20 et S10	- Philippe Cantin	S5

ÉDITORIAL
Vite, en appel!
- Pierre Gravel
page B2

MÉTÉO
Ensoleillé
Max. -2, min. -9
Cahier Sports, page 16

6 21924 98765 1

SERVICE DE LIMOUSINE GRACIEUSEMENT OFFERT DE VOTRE RÉSIDENCE À L'AÉROPORT*

Le bonheur est au présent
laissez-nous vous y conduire

À l'achat d'un de ces voyages*

Croisière sur le Vision of the Sea de la Royal Caribbean
départs : 23 mai, 6 juin, 4 juillet 98
7 nuits *à partir de* **3 229 $** *p.p.* (cabine extérieure)
Espagne, Monte Carlo, Cannes, Corse, Rome, Sicile, Malte.+ possibilité de 14 nuits «Marjoque, Marseille, Florence, Naples, Sardaigne, Venise»

Antilles
Super-Club St. Lucia Golf Resort & Spa
chambre luxueuse **2 899 $** *p.p.*
suite **4 509 $** *p.p.*

Club Med Bora-Bora
à partir de **3 199 $** *p.p.*
2e semaine, 25 % de réduction
vol de Los Angeles

J'ai besoin de vacances
multi-voyages
8403, rue St-Denis, Montréal (Qc)
H2P 2G9 Tél.: **858-0011**

* Nous vous offrons également les prêt-à-partir, un voyage sur mesure selon votre budget et vos attentes.

2532001-c17 Permis du Québec

Suites de la une

Une criminelle absurdité

UNE CRMINELLE / *Suite de la page A1*

confirment qu'ils ont trouvé ici les ruines d'une structure sociale étonnante: « Ce n'est plus qu'une enveloppe vide, mais il y avait ici, avant la guerre du Golfe, un support aux handicapés qui vaut bien les encadrements des pays occidentaux. Nous n'avons aucune leçon à donner aux Irakiens en matière de politique sociale. »

Bref, ce qu'il faut comprendre de la misère irakienne, c'est qu'elle ne sort pas de terre comme à Haïti ou à Calcutta. Elle est fabriquée par les sanctions post-guerre du Golfe. Fabriquée par l'embargo et les sanctions américaines. FABRIQUÉE, j'insiste. Comme s'il n'y avait pas assez de misère comme cela à travers le monde, ici on en fabrique. Fabriquer de la misère, sans aucun doute le stade le plus avancé de la bêtise humaine.

■■■

Le docteur Ali Hassan, directeur de l'hôpital Ibn al Sadate, toujours dans Saddam City, était fâché. Vraiment. Une colère sèche, sans éclat de voix. Il sortait de consultation quand il nous a reçus...

— Vous voulez que je vous dise que je manque de médicaments? J'en manque. Mais même si j'avais tous les médicaments nécessaires cela ne changerait rien à la situation de ce quartier. La faim n'est pas une maladie qui se soigne aux antibiotiques. Les gens que je vois souffrent, pour la plupart, de malnutrition. La femme enceinte qui vous avez vue sortir de mon bureau a une pneumonie, comme des millions d'autres à travers le pays. Pourquoi? Parce que son système immunitaire est fucked-up. Pourquoi? Parce qu'elle ne mange pas. Son bébé naîtra malade et prématuré. S'il n'est pas mort-né. Rapportez-vous aux statistiques s'il-vous plaît. Et rappelez-vous: ce sont VOS statistiques...

L'Unicef — le fonds des Nations unies pour l'enfance — publie que le taux de mortalité infantile établi à 589 décès par mois en 1991, est passé à 5750 décès par mois en 1996, en Irak. Qu'un million d'enfants irakiens souffrent de malnutrition chronique. Que 31 % des nouveau-nés affichent un retard de poids important.

La visite de l'aile pédiatrique et de la maternité de l'hôpital Al Sadate se raconte en trois syllabes: dé-nue-ment. Dans les chambres communes, les mères sont assises à terre, prostrées, drapées dans leur abayya, cette longue robe noire des femmes du peuple, elles ressemblent à des grandes corneilles, elles ressemblent aussi, comment ne pas y penser, à la mort. Il n'y a pas ou très peu d'infirmières dans l'hôpital, ce sont les mères qui administrent les soins. Silencieuses, elles bercent leur bébé, petite chose fripée et souffreteuse.

— La plupart des bébés que vous voyez, énonce froidement le directeur, devraient être placés en incubateur, mais j'ai dix incubateurs pour tout l'hôpital... Parfois nous sommes contraints de mettre deux bébés dans un même incubateur, prenant le risque insensé, pour en sauver un, qu'ils se communiquent leurs virus et ainsi perdre les deux... Je manque de tout, de lampes, de batteries, d'information médicale, mais je vous le répète: le premier besoin, le premier médicament qui nous guérira, c'est de la nourriture. Tant que les gens n'auront rien à manger, ils attraperont toutes les maladies. Dites bien dans vos journaux que cet embargo est un crime contre l'humanité.

On sait peu en Occident que l'Irak était un pays riche que la guerre du Golfe a plongé dans une détresse que les Irakiens, gâtés par les retombées du pétrole, n'étaient pas prêts à affronter. Riches les Irakiens? Un super système scolaire gratuit que lui enviait tout le Moyen-Orient. Un bon système de santé, gratuit aussi. Un formidable réseau routier. Une politique sociale très pointue. Et du pétrole, en veux-tu en v'là, pour se payer tout cela. Alors oui, une certaine richesse. Qui avait même engendré une certaine imprévoyance. Les Irakiens ont ainsi délaissé leur traditionnelle agriculture pour se tourner vers les profits rapides d'une industrialisation échevelée. Ce qui les laisse plus démunis encore aujourd'hui.

L'Irak importait 61 % de ses biens de consommation, elle importait même ses infirmières du Pakistan, le métier n'étant pas considéré comme assez prestigieux. Alors oui, les Irakiens étaient même un peu gâtés. Ce qui les laisse plus désemparés encore aujourd'hui par leur soudaine misère. Et abasourdis par l'acharnement que l'on met à les enfoncer, à détruire leur vie.

La situation en Irak?

Un jeune ingénieur montréalais, Evaristo Olivera, spécialiste en travaux d'aqueduc, qui travaille pour la Croix-Rouge à Bagdad, résume très bien la situation par cette formule que je lui ai empruntée tantôt: la structure tient, mais le niveau de la merde monte, monte, et va bientôt submerger la structure.

« J'ai trouvé en Irak et à Bagdad, raconte Evaristo, un système d'aqueduc moderne et très sophistiqué... quand il marchait. Mais après sept ans d'embargo, il n'y plus rien qui marche. Quand un fusible saute et qu'une pompe arrête, le niveau de la merde monte immédiatement et dans ce pays plat, c'est tout de suite l'inondation. Rien de plus nono qu'un fusible qui saute. Ça prend deux secondes à changer. Sauf si tu n'as pas de fusible, évidemment! C'est justement ça le problème: il n'y pas de fusible, pas de pompe, pas de pièce de rechange, rien. Pas d'argent. Alors le niveau de la merde monte et se déverse dans le Tigre qui fournit Bagdad en eau potable. On a beau faire des miracles avec le chlore, de toute façon on manque aussi de chlore, il n'y a plus d'eau potable en Irak... »

Voilà comment un problème nono de fusible devient un problème majeur de salubrité publique. La contamination de l'eau est un des problèmes les plus inquiétants de l'Irak aujourd'hui. La dysenterie est réapparue, 27 % de la population souffre de diarrhée grave et je suis personnellement en train de gonfler la courante statistique.

Toujours assis sur un trésor nommé pétrole, les Irakiens ne sont pas pauvres, ils sont punis par les Américains d'avoir Saddam pour président. Et c'est la première chose qui saute dans la face quand vous débarquez à Bagdad: cette punition est d'une criminelle absurdité.

Québec écarte la Croix-Rouge

QUÉBEC / *Suite de la page A1*

même opération d'achat des éléments d'actif de la Croix-Rouge ailleurs au Canada.

Or la « nationalisation » des éléments d'actif à l'échelle strictement québécoise est une opération coûteuse: personne ne veut ici s'avancer sur des chiffres, compte tenu des négociations en cours dans les autres provinces. Et au-delà des coûts, l'opération en vase clos, par Québec, des activités de collecte serait d'autant plus difficile que la province n'a jamais été autosuffisante en matière de sang: elle a toujours dépendu, pour une part, des dons faits dans les autres provinces.

Et si le ministre Rochon décide d'utiliser le Service canadien du sang comme fournisseur, il s'agira vraisemblablement d'un premier pas vers une participation plus large à cette table décisionnelle qui rassemblera l'ensemble des provinces canadiennes. « S'il n'est pas à la table, M. Rochon va se faire imposer certaines décisions en matière de collecte, qui ne feront pas nécessairement son affaire », explique Pierre Desmarais, directeur général de la Société canadienne d'hémophilie, division Québec.

Quant à la Croix-Rouge, elle risque d'écoper de cette décision, puisque l'immense majorité de ses budgets étaient consacrés, à l'échelle québécoise, aux opérations de collecte de sang. Ces opérations étaient entièrement financées par Québec, à la hauteur de 80 millions. À titre de comparaison, les autres activités de la Croix-Rouge — secours aux sinistrés, cours de natation et services de premiers soins — ne représentent qu'un budget annuel de six millions.

L'été dernier, la Croix-Rouge, largement éclaboussée dans le scandale du sang contaminé, avait déjà décidé de se retirer de toutes les opérations de collecte dans le reste du Canada. Les nouveaux Services canadiens du sang lui avaient en effet réservé un rôle beaucoup plus limité dans le nouveau système canadien de distribution du sang: comme on voulait confiner l'organisme au rôle de recrutement des donneurs, la Croix-Rouge avait préféré tirer sa révérence.

Montréal a enfin son budget

MONTRÉAL / *Suite de la page A1*

dossier des « maisons lézardées », qui a été réglé à la fin de la semaine dernière et dans lequel, a-t-il expliqué, le maire s'est impliqué. Il s'agit d'un nouveau programme d'aide aux propriétaires de résidences construites sur des terrains qui se sont affaissées à la suite des sécheresses de 1988 et 1989 et dont bon nombre sont situées dans le district de M. Charbonneau, qui jurait vendredi dernier qu'il voterait contre le budget. Au cours du week-end, ces propriétaires « m'ont supplié de faire en sorte que le budget passe » parce qu'il contient des subventions à leur intention.

Il nie qu'il ait négocié son appui. M. Bourque admet que des tractations ont eu lieu avec diverses personnes en prévision du vote sur le budget, mais jure qu'il n'a pas été impliqué personnellement. « Je n'ai rien promis et je n'ai rien négocié avec qui que ce soit. » Le maire, a-t-il aussi déclaré, reste au-dessus de la mêlée.

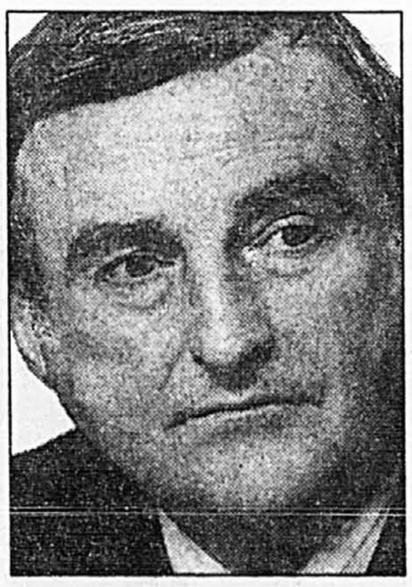

Pierre Bourque

Le chef de l'opposition officielle, Thérèse Daviau, a déclaré que « c'est un mauvais budget parce qu'il y a un déficit de 125 millions et qu'on ne sait pas encore comment il sera comblé. Il est faux de prétendre à ce moment-ci qu'il n'y aura pas d'augmentation de taxes en 1998. »

Lorsque le véritable débat sur le budget s'est amorcé jeudi dernier, l'opposition faisait bloc et ses 27 membres se disaient prêts à défaire la proposition de l'administration. Germain Prégent a lâché le groupe vendredi dernier en expliquant qu'il voulait éviter aux Montréalais l'augmentation de taxes qui découlerait selon lui du rejet du budget. Avant-hier, le conseiller Jeremy Searle a proposé un amendement sans véritable portée en s'engageant à appuyer le parti au pouvoir s'il était adopté. Déjà la balance penchait du côté de Vision Montréal.

Le maire a conclu en déclarant que « nous allons maintenant nous orienter vers 1998 avec beaucoup de confiance ».

La Presse

Renseignements : 285-7272
Abonnement : 285-6911
Télécopieur pour abonnement : 285-7039
Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
Samedi de 7 h à midi
Dimanche de 7 h à 11 h
Rédaction : 285-7070
Promotion : 285-7100
Les petites annonces : 285-7111
Télécopieur : 848-6287
Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30
Décès, remerciements : 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
Grandes annonces
Détaillants : 285-6931
National, TéléPlus : 285-7306
Carrières et professions, Nominations : 285-7320
Comptabilité
Grandes annonces : 285-6892
Les petites annonces : 285-6900

La Presse est publiée par: *La Presse, Ltée,* 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.
Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés.
«Envois de publication canadienne - Contrat de vente numéro 0531650» Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

00513 **Code du jour 51-3**

Mercredi, 17 décembre 1997

LOTERIES

La quotidienne
à trois chiffres : **470**
à quatre chiffres : **4688**

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:
■ à Montréal: Centre des donneurs, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 17 h 30;
■ à Montréal: Place des Arts, « Les pas perdus », 175, rue Sainte-Catherine Ouest, de 9 h 30 à 16 h 30. Objectif: 175 donneurs;
■ à Montréal: Mel's Cité du Cinéma, 2170, avenue Pierre-Dupuy, Cité du Havre, de 14 h à 20 h. Objectif: 100 donneurs;
■ à Tracy: centre culturel, salle Les beaux instants, 3015, place Centre-Civique, de 14 h à 17 h et de 18 h à 20 h. Objectif: 175 donneurs;
■ à Saint-Jean-sur-Richelieu: centre Bougainvillier, 315, rue McDonald, bureau 130, de 14 h à 20 h. Objectif: 200 donneurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE

Noël à la carte

■ À l'occasion de Noël, le Vieux-Montréal revêt des airs de fête. Cinq chorales et une fanfare déambulent dans ses rues et vous guident vers les nombreuses activités offertes en ce joyeux temps des Fêtes. Spectacles extérieurs, expositions emballantes, jeux géants, rencontres avec des artistes... Plongez-vous dans l'ambiance de Noël grâce aux suggestions de notre collaboratrice Sophie Allard, demain dans le cahier Sortir. Un petit conseil: ayez un agenda sous la main!

QUESTION DU JOUR

La Presse Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 285-7333; au son de la voix, faites le 1.

Trouvez-vous normal qu'une tentative de corruption majeure pour le compte d'un chef de la mafia ne vaut même plus une journée de prison?

Les histoires de camouflage qui sévissent à la Sûreté du Québec vous étonnent-elles?

À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 9 %
Non: 91 %

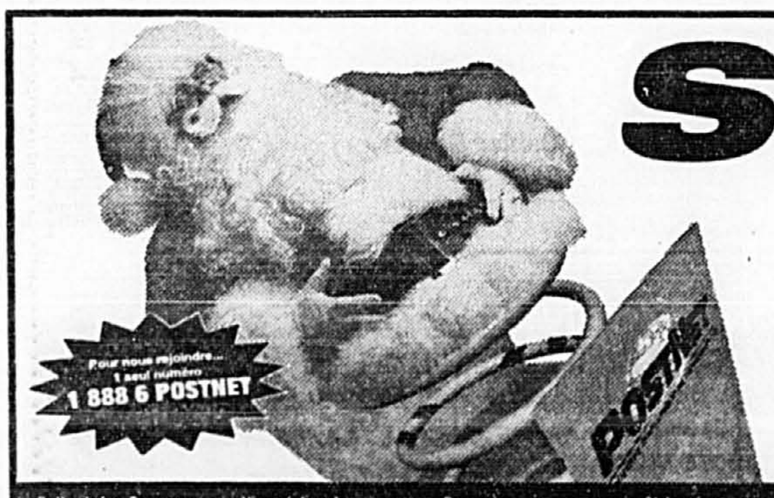

Surprise... pour Noël !

Voici une occasion unique d'envoyer un présent à vos proches, pourtant si loins quelques fois.

FRANCHISES DISPONIBLES
(514) 683-4000, 1 800 960-POST

Dollard-des-Ormeaux 3383, boul. des Sources Tél.: (514) 685-7678
Vimont, Laval 2159, boul. des Laurentides Tél.: (514) 967-7678
Rosemère 277, boul. Labelle Tél.: (514) 971-1211
St-Lambert 2001, Victoria, loc.109 Tél.: (514) 465-1012
Boucherville 1170, rue Volta Tél.: (514) 449-7199
Beloeil 526, Sir Wilfrid Laurier Tél.: (514) 446-8086
Gatineau 25, ch. de la Savane Tél.: (819) 568-5188
Sainte-Foy 2600, boul. Laurier, loc.128 Tél.: (418) 657-2483
Charlesbourg 8255, Henri-Bourassa Tél.: (418) 627-1793

2$ de RABAIS
sur tout envoi de 5 livres et plus par service de messagerie.

POSTNET
CENTRES D'AFFAIRES ET DE COMMUNICATIONS
Valable jusqu'au 31 décembre 1997, sur présentation de ce coupon.
254578

La Presse

Le mot du jour

méga

■ Il y a en ce moment, dans les médias québécois, un abus du préfixe *méga*. Pourquoi parler, par exemple, d'une *mégaproduction* cinématographique, quand on a déjà le mot *superproduction*? Ou d'une *mégamission* commerciale quand il serait plus simple de s'en tenir à une *grande* mission commerciale ? Ou de *mégasupermarché* quand le français dispose déjà d'*hypermarché* et de *grande surface* ?
Les mots composés avec *méga* s'écrivent en un mot, sauf si le second élément commence par une voyelle.

Paul Roux

PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

Une chaîne d'entraide à NDG

■ Des jeunes de 6 à 12 ans ont fait la chaîne, hier, entre leur école de Notre-Dame-de-Grâce, à Montréal, et l'église du quartier. Ils se sont passés des dizaines de sacs de vêtements qui seront bientôt distribués à des familles pauvres de NDG.

C'est la grève au CHUM

La médiation a échoué

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Depuis minuit hier soir, les 1700 employés généraux du campus Notre-Dame du Centre hospitalier de l'Université de Montréal sont grève illégale illimitée. Leurs 1100 collègues de l'Hôtel-Dieu pourraient suivre dès aujourd'hui avec un débrayage de 24 heures.

Le processus de médiation entrepris le 2 décembre a échoué, les parties n'arrivant pas à s'entendre sur le respect d'une entente locale concernant les infirmières auxiliaires de Notre-Dame, de même que sur la participation des syndicats à la réorganisation du travail.

Hier, avant que les syndiqués de Notre-Dame n'entérinent en assemblée générale la recommandation de débrayer, le Conseil des services essentiels avait refusé la demande d'intervenir dans la médiation faite par les syndicats de Notre-Dame et de l'Hôtel-Dieu, qui alléguaient que l'employeur faisait preuve de mauvaise foi.

Les syndicats ont donné jusqu'à minuit à la direction pour tenir une nouvelle séance de médiation, ce qui ne s'est pas produit. Malgré des pourparlers qui se poursuivaient entre la Fédération de la santé et des services sociaux (CSN) et la direction du CHUM, les premières pancartes sont sorties peu après minuit.

Le syndicat a indiqué que les services essentiels seraient donnés dans les unités suivantes : urgences, soins intensifs, hémodialyse, oncologie, salles d'opération, soins prolongés, gériatrie et hémodynamie.

Un CHUM de 1200 lits

Le débrayage jette dans l'ombre des décisions importantes prises hier soir par le conseil d'administration du CHUM. Après avoir flirté avec des scénarios qui prévoyaient une substantielle diminution du nombre de lits dans ses trois campus, le conseil a finalement décidé à l'unanimité, hier soir, de respecter le protocole de fusion d'octobre 1996, qui prévoyait le maintien de 1200 lits de courte durée d'ici 2001.

Le conseil a pourtant décidé à l'unanimité, hier soir, de respecter le protocole de fusion d'octobre 1996, qui prévoyait le maintien de 1200 lits.

Le scénario comprend aussi 100 lits de court séjour (ambulatoires) et 120 de longue durée. Il a été préféré à ceux préparés par la firme CGI-CGO, qui prévoyaient 985 ou 1060 lits, et à celui de la CSN, qui visait 1575 lits de courte durée.

Le conseil a aussi adopté une résolution affirmant que le CHUM était prêt à se conformer au plancher de 1248 lits fixé par la régie régionale dans une lettre du 27 novembre, mais à la condition que son budget soit revu en conséquence.

Le scénario retenu prévoit de ramener à 7,9 jours la durée moyenne de séjour d'ici 2001, alors qu'elle était de 10 en 1995-1996. Il comprend aussi des augmentations substantielles des taux de chirurgie d'un jour et de médecine de jour.

Le président du conseil, Jacques Girard, s'est dit très heureux d'avoir obtenu une décision unanime. « On s'est donné des objectifs qui nous paraissent réalistes », a-t-il dit lors d'un point de presse.

Le conseil a aussi approuvé l'affichage, à compter d'aujourd'hui, de 813 postes syndiqués, qui s'ajouteront aux 114 déjà annoncés.

Par ailleurs, le conseil d'administration a adopté à 12 voix contre deux et deux abstentions le plan d'équilibre budgétaire proposé par la direction de l'établissement afin de faire face au déficit anticipé de 31,8 millions de dollars pour l'année 1997-1998.

Comme prévu, le plan prévoit un emprunt de 21,8 millions et des compressions de 10 millions, dont neuf millions ont déjà été identifiés, la différence restant à trouver d'ici la fin mars. La plus grande partie des économies sera faite par une réduction de sept millions de dollars de la masse salariale, rendue possible par l'abolition de 305 postes vacants et de 122 autres actuellement occupés.

La SQ rouvre l'enquête sur l'accident impliquant la fille d'un collègue

ANDRÉ CÉDILOT

Près d'un an après l'accident qui a fait trois blessés en face de son domicile de Sutton, Jean-Claude Marchand, l'un des rares témoins, a été contacté pour la première fois, hier, par les enquêteurs de la Sûreté du Québec.

« Ils doivent me rencontrer mercredi (aujourd'hui) à l'hôtel de ville », a indiqué M. Marchand, 49 ans, élu le mois dernier conseiller municipal de la ville de Sutton.

Comme toutes les personnes que *La Presse* a interrogées en rapport avec cette histoire controversée, M. Marchand est formel : la jeune conductrice impliquée dans l'accident était dans un état d'ébriété avancée.

Rapports contradictoires

En raison de « rapports contradictoires » des policiers de la SQ du détachement de Cowansville/Dunham, les accusations portées contre Sophie Brodeur, aujourd'hui âgée de 20 ans, ont récemment été retirées par les procureurs de la Couronne de Longueuil. Elle est la fille d'un patrouilleur du poste de Cowansville/Dunham, Marcel Brodeur. La haute direction de la Sûreté du Québec dit avoir entamé une enquête interne en juin, quand elle a été informée que les policiers appelés sur la scène de l'accident avaient des versions divergentes.

« J'avais pas entendu reparler de l'affaire parce que j'étais sûr qu'on lui avait fait passer l'alcootest et qu'elle avait perdu son permis de conduire », affirme M. Marchand, le premier à porter secours aux victimes de l'accident, dans la nuit du Premier de l'an.

M. Marchand allait se mettre au lit quand la collision s'est produite à quelques pas de sa demeure située rue Principale, à Sutton. Après avoir enfilé quelques vêtements, il s'est précipité sur les lieux avant de retourner dans sa maison pour mander l'aide de la police et d'une ambulance.

Au retour, il dit avoir remis une compresse d'eau froide à un homme qui avait du sang plein la figure. Il a ensuite aperçu deux jeunes femmes qui tentaient de convaincre la conductrice de sortir d'une petite Renault de couleur rouge.

« Non, non, elle est correcte. Viens-t-en à l'hôpital », ne cessaient-elles de répéter. « Ils ont réussi à la faire sortir. Elle avait tellement de misère à marcher qu'elle s'agrippait à l'auto. Elle a ensuite ouvert la porte arrière avant de se laisser tomber sur le siège », se souvient M. Marchand.

« Ses amies ont continué de lui parler, mais elle ne voulait rien savoir. Elle avait de la difficulté à parler et elle gesticulait », poursuit M. Marchand. Comme les secours tardaient à arriver et qu'il faisait un froid de canard (-27 Celsius), il est rentré chez lui pour appeler une autre ambulance.

Emmenée en voiture de police

Après l'arrivée de la police, la jeune femme a été emmenée dans l'auto-patrouille. À la demande des policiers, M. Marchand a fait la circulation une quinzaine de minutes avant de réintégrer son domicile. « Depuis, j'ai réentendu parler de l'affaire aux bulletins de nouvelles de lundi, à la suite d'un reportage paru dans *La Presse* », souligne M. Marchand.

Hier matin, il dit avoir reçu un coup de fil d'un policier de la Sûreté du Québec qui tenait à le rencontrer dans les plus brefs délais.

Des accusations au criminel contre les policiers qui ont entrepris l'enquête ?

Des éléments de preuve auraient été camouflés par les enquêteurs

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Des policiers du poste de Cowansville-Dunham de la Sûreté du Québec, qui auraient camouflé des preuves afin de permettre à la fille d'un collègue d'échapper à la justice, pourraient faire face à des accusations au criminel.

Les gestes de ces policiers auraient amené le retrait d'une poursuite criminelle pour ivresse au volant contre Sophie Brodeur, 20 ans, comme le révélait La Presse, lundi.

Répondant aux questions de l'opposition, le ministre de la Sécurité publique, Pierre Bélanger, a indiqué à l'Assemblée nationale, hier, qu'une première enquête interne menée par la SQ était maintenant terminée et que « le substitut du procureur général du district de Longueuil est en train d'étudier un dossier pour évaluer les possibilités de poursuite criminelle contre des policiers relativement à ce dossier ».

La jeune femme en question aurait dû comparaître en Cour le 20 juin, à la suite de dénonciations faites contre elle le 5 mai. La Couronne a reporté la comparution au 19 septembre, date à laquelle les accusations ont dû être retirées, la Couronne n'étant apparemment plus capable d'étayer sa preuve, selon les explications données par le procureur Michel Breton.

Aujourd'hui, non seulement les policiers qui ont travaillé à ce dossier pourraient être traduits devant la justice, mais la cause pourrait être reprise et des accusations pourraient à nouveau être portées contre Mme Brodeur, puisqu'elle n'a pas été acquittée.

« Quant au dossier de la personne qui a été arrêtée à Cowansville, le dossier n'est pas fermé. On va présenter, sous peu, un nouveau rapport de police pour regarder encore les possibilités de poursuite au niveau criminel. Nous prenons cette affaire très au sérieux », a expliqué le ministre de la Sécurité publique.

Le ministre de la Justice, Serge Ménard, a abondé dans le même sens.

« Si le rapport des policiers que nous allons recevoir (demain ou vendredi) révèle qu'une infraction criminelle a été commise, quelle que soit la personne, des accusations seront portées.

« Ce genre de comportement, qui a été décrit par La Presse est absolument inadmissible dans une société comme la nôtre et il ne pourrait être sanctionné d'aucune espèce de façon, sinon en portant, justement, les accusations qui doivent être portées, mais après s'être assuré que nous avons la preuve hors de tout doute raisonnable à présenter devant un tribunal », a indiqué le ministre de la Justice.

Faites plaisir
À VOTRE FÉE

Broches de la collection Musée des Beaux-arts, à partir de 61,95 $

Gants avec fausse fourrure 27,95 $

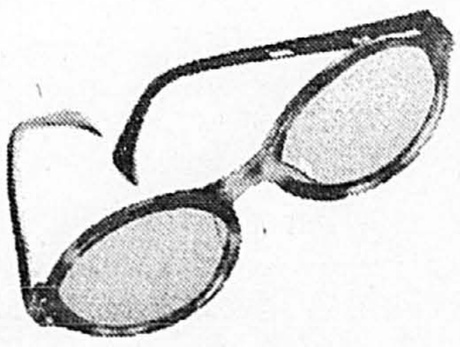

Lunettes Tommy Hilfiger 74,95 $

AILES
LES AILES DE LA MODE
Le plaisir tel qu'Ailes
MAIL CHAMPLAIN • CARREFOUR LAVAL • PLACE STE-FOY
Lundi au vendredi : 9h30-21h • Samedi : 9h-17h • Dimanche : 10h-17h
2581572

CESSEZ DE VOUS GRATTER LA TÊTE,
OFFREZ UNE PUCE !
La puce-à-porter des Ailes, un certificat-cadeau brillant offert en valeurs de 10 $ à 500 $.

Les magasins-partage au lieu des traditionnels paniers de Noël

STÉPHANIE PERTUISET

Les marchandises sont soigneusement alignées, les rayons indiqués et les prix étiquetés. Ce matin, le magasin-partage du Patro Le Prévost est paré pour ouvrir ses portes. Ici, jusqu'au 23 décembre, on vient faire son épicerie courante et même raffinée. Mais on passe à la caisse en douceur. Car la note est allégée, si allégée qu'elle ne représente plus qu'entre 10 et 15 % de la valeur totale du chariot.

« On offre une alternative aux paniers de Noël, souligne France Valley, assistante-coordinatrice pour les magasins-partage. La personne ne vient pas quêter. L'idée est de la laisser libre de choisir ce qu'elle veut. »

Linda a déjà testé les paniers de Noël. Sans entrain. « Recevoir dix *cans* de quelque chose que t'aimes pas, c'est du gaspillage... Mais c'est aussi un peu rire de toi », dit-elle d'une voix douce. Mère seule d'un garçon de 11 ans et vivant de l'aide sociale, elle a mis du temps à surmonter la honte qu'elle ressentait à l'idée de demander la charité. Ses amies devinaient sa gêne, elle la niait. Elles invitaient cette fervente bénévole à profiter elle aussi du magasin-partage, elle refusait, par peur d'être cataloguée. « Je venais faire mes loisirs ici, je ne voulais pas associer ma misère au lieu où je venais me détendre », dit-elle.

Pour Linda, à la fois cliente et bénévole du magasin-partage du Patro Le Prévost, le fait de payer, même très peu, permet de garder un peu de dignité.

Aujourd'hui, elle connaît l'envers et l'endroit du magasin-partage. Linda, la cliente, confie : « Il y a un côté très humiliant à venir faire son épicerie. » Aussi n'accepte-t-elle d'être servie que par une amie. « C'est pour 50 % la manière d'accueillir les clients qui va compter, qui va les faire prendre confiance en soi et s'imaginer ce qu'ils représentent dans la société », ajoute Linda, la bénévole.

Jouant de cette double casquette, elle n'a aucun mal à détendre ceux qui partagent la même situation précaire qu'elle et veulent s'en cacher. Une calculette à la main, elle les guide judicieusement dans leurs choix afin de ne pas dépasser le montant autorisé. « Le plus important, c'est qu'on peut choisir, et donc conserver un bon équilibre alimentaire », insiste Linda. Pour Noël, elle a déjà prévu un « repas hors du commun » en tête-à-tête avec son fils, devant des gâteries qui, payées à 10 %, ne seraient jamais permises autrement. Le reste de l'année, Linda consacrera, sans toucher un sou, quatre ou cinq jours par semaine à travailler au Patro Le Prévost. Sa manière à elle de « se rendre un peu moins redevable à la société ».

C'est dans ce centre du quartier Villeray que l'expérience des magasins-partage est née, en 1985, à l'initiative du frère Bertrand Fortin. Depuis, succès aidant, une quinzaine de clones ont poussé à Montréal, dans les quartiers les moins favorisés. Cette année, un total de 650 000 $ de nourritures sont disponibles à l'achat, dont environ 5000 familles devraient profiter.

Oeuvres de solidarité

■ Le Canadien de Montréal visite cet après-midi les jeunes patients de l'hôpital Sainte-Justine, à l'initiative de l'organisme de bienfaisance Loge Mont-Royal, de B'nai Brith Canada.

■ Ce matin à 11 h, les employés du 202e dépôt d'ateliers des Forces canadiennes remettront les jouets qu'ils ont réparés pour les paniers de Noël distribués par les pompiers de Montréal.

■ Aujourd'hui, l'Armée du salut invite plus de 600 sans-abri à son traditionnel souper de Noël, en compagnie cette année du lieutenant-gouverneur Lise Thibault, au centre Booth, 880, rue Guy à Montréal. La préparation du repas, dont le premier service est prévu à 16 h, est assurée par le chef de l'hôtel Reine-Elizabeth.

■ Aujourd'hui, le CLSC de Côte-des-Neiges accueille 450 personnes, jeunes bénévoles et aînés, à un souper de Noël pour briser l'isolement, au centre hellénique situé au 5757, rue Wilderton.

■ Demain, la Maison du père organise sa grande guignolée à laquelle s'associe la chaîne TQS.

■ Demain, les sacs de couchage ramassés par les employés de Canadian Tire, les policiers de la CUM et UniFormes premier choix seront redistribués aux démunis, à midi, au parc Émilie-Gamelin (square Berri).

■ Le centre des femmes de Montréal lance un appel afin de remplir les paniers de Noël qui seront distribués à 1300 familles. Les dons en argent, les denrées non périssables ou les jouets peuvent être déposés au 3585, rue Saint-Urbain.

CHRYSLER

CÉLÉBRATION DE FIN D'ANNÉE

500 $* ADDITIONNELS

Nous offrons une remise additionnelle de 500 $* sur tous* les véhicules 1997 et 1998 en plus de toutes les offres courantes.

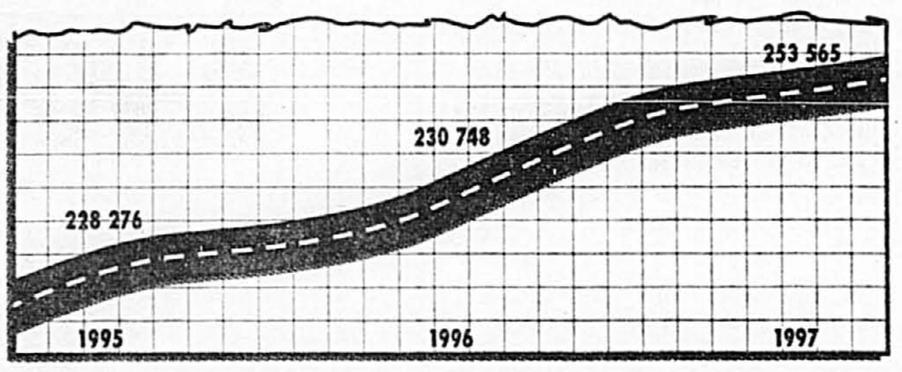

C'est notre façon de vous remercier de nous avoir permis de dépasser nos performances de ventes de voitures, mini-fourgonnettes, camions et Jeep® pour une 3e année consécutive.

Ne vous laissez pas berner par les taux de financement : regardez de près les prix d'achat annoncés.
Comparez les prix et vous vous rendrez compte que Chrysler offre un excellent rapport qualité-prix dans chaque catégorie.

Dodge Caravan/
Plymouth Voyager 1998
Ensemble 24T + GKD

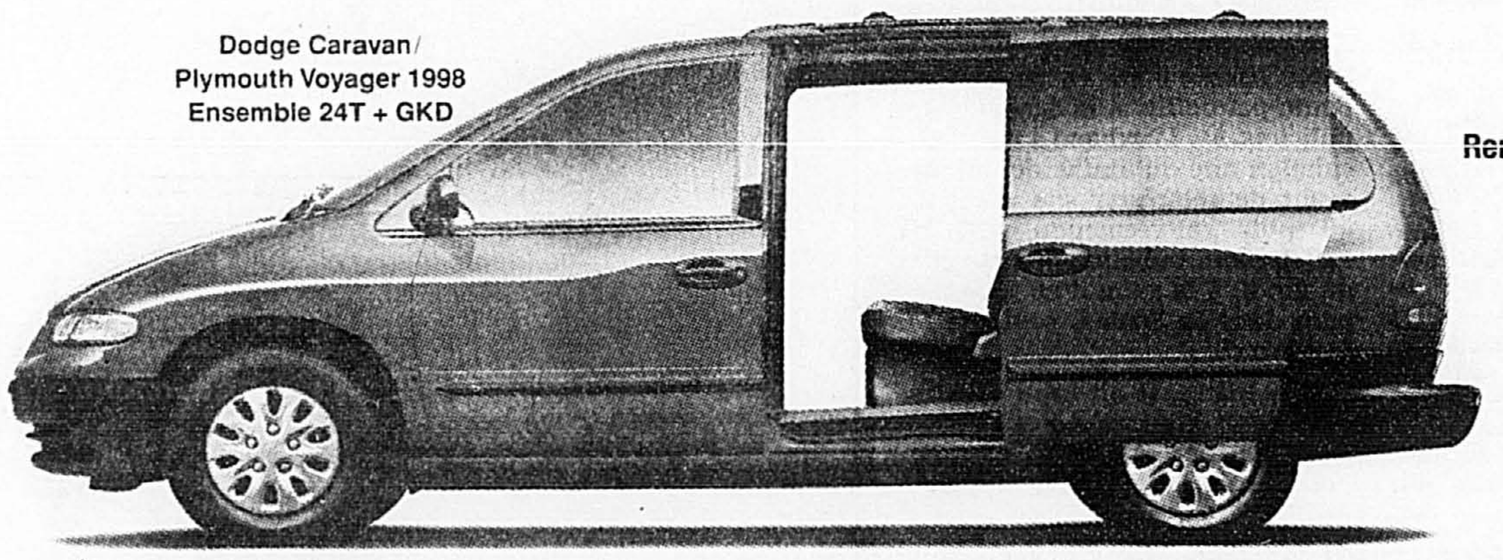

Prix courant
21 197 $
Remise additionnelle
- 500 $*
20 697 $**
Prix Célébration
Réduction totale du PDSF†
2 383 $

Jeep® Grand Cherokee
5.9 Limited 1998

Dodge Ram
Quad Cab 1998

Achetez avant la hausse de la TVP en janvier 1998.

Faites votre meilleure offre sur n'importe* quel modèle 1997 ou 1998. Puis, vous obtiendrez
UNE REMISE ADDITIONNELLE DE 500 $* !
De plus, plein d'essence†† gratuit avec chaque achat.

CHRYSLER Dodge Lemans Dodge

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler du Québec Inc.

HÂTEZ-VOUS! L'OFFRE SE TERMINE LE 3 JANVIER 1998. PASSEZ CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE DÈS AUJOURD'HUI.

* L'offre exclut les Viper, Prowler, Durango, et Intrepid et Concorde 1998. Le rabais du fabricant de 500 $ au concessionnaire s'applique aux achats ou aux locations de véhicules livrés au plus tard le 3 janvier 1998. ** Le prix comprend les rabais du fabricant consentis au concessionnaire et la quatrième porte sans frais sur certaines mini-fourgonnettes Chrysler. Frais de transport (840 $), immatriculation, assurances et taxes en sus. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. Les offres pour les véhicules comportant l'équipement tel que décrit ci-haut sont d'une durée limitée : Plymouth Voyager/Dodge Caravan 24T + GKD. Les offres s'appliquent aux livraisons au détail de modèles 1997 et 1998 provenant du stock du concessionnaire, pour usage personnel seulement. Voir le concessionnaire pour les détails et conditions. † Le prix est basé sur le PDSF pour les véhicules comprenant l'équipement tel que décrit sur le site Web de Chrysler Canada (www.chryslercanada.ca). Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. Les rabais peuvent varier selon le prix de vente moyen de ces véhicules dans votre région. †† Plein d'essence avec chaque achat ou location d'un véhicule neuf 1998 (détail ou parc automobile). ® Jeep est une marque déposée de Chrysler Canada Ltée. www.chryslercanada.ca

CHRYSLER Plymouth Jeep/Eagle

loto-québec résultats

Banco
Tirage du 97-12-16
1 4 6 8 17
18 19 22 23 26
35 39 43 44 50
53 57 60 65 69

La Quotidienne
Tirage du 97-12-16
3 4
470 4688

Extra Tirage du 97-12-16
NUMÉRO: 136947

TVA, LE RÉSEAU DES TIRAGES
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

loto-québec résultats
Célébration 98
1 Cadillac Catera
Tirage du 97-12-16 149B740
(numéros non décomposables)

97-12-01	263B329	97-12-09	153D515
97-12-02	364C859	97-12-10	501D921
97-12-03	550A310	97-12-11	298D021
97-12-04	466B501	97-12-12	483A808
97-12-05	203C677	97-12-13	171C822
97-12-06	268D776	97-12-14	299B459
97-12-07	201B680	97-12-15	508C244
97-12-08	250A678		

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité. 2575237
1 Cadillac Catera chaque jour du 1er au 31 décembre

Bijoux et montres de haute distinction
EVEREST CHERBAKA
Joaillerie · Bijouterie Depuis 1950
8910, boul. Lajeunesse, Montréal (Québec)
H2M 1R9 (514) 388-5358 CRÉMAZIE
2580046

Les aiguilles et la seringue

Nathalie PETROWSKI

Tout a commencé avec Cactus. Pas la plante. Le comptoir de distribution de seringues, rue Saint-Dominique. C'était à Montréal en 1989. Pour la première fois dans l'histoire de notre santé publique, l'État acceptait de tendre la main aux toxicos.

Mieux qu'une tape dans le dos, l'État leur offrait des seringues propres et gratuites. Un million de seringues par année jusqu'à leur retraite. Un million de seringues à défaut d'un remède contre leur chienne de vie.

C'était beau. C'était généreux.

Imaginez donc, les gros méchants *junkies*, ces loques humaines, ces déchets toxiques, méprisés de tous, marginalisés depuis toujours, avaient enfin le droit d'exister.

En réalité, l'État n'avait pas vraiment le choix. Le sida se propageait plus vite dans le sang des toxicos que l'héroïne dans leurs veines.

Le sida n'en finissait plus de fleurir comme un vilain chancre au bout des seringues sales échangées entre *junkies* trop cassés ou trop gelés pour se donner la peine d'en acheter des neuves.

Il fallait faire quelque chose, et vite. Quelque chose de miraculeux ou à tout le moins, de préventif.

Ainsi naquit Cactus.

Cactus, puis six autres comptoirs en forme de dépanneurs, ouverts à heures fixes, certains de 9 à 5, les autres, toute la nuit.

Seringues propres pour tout le monde. Condoms pour les autres.

■■■

Maintenant, à Montréal comme à Amsterdam, un *junkie* n'avait plus besoin de braquer une pharmacie ou de vendre son corps et son âme pour avoir son *six pack* de seringues propres. Maintenant, à Montréal comme à Amsterdam, les seringues propres lavaient plus blanc, blanchissant au passage la réputation de ses usagers.

Génial, non ? Tellement génial que la société en vint à croire que le problème était réglé. Qu'il suffisait d'une poignée de seringues propres pour enrayer le sida et *séroconvertir* tous les toxicos séropositifs de la ville.

Désolé, le miracle était une illusion.

C'est en tous les cas la conclusion d'une étude universitaire réalisée auprès de 1600 toxicos montréalais par une clinicienne et un macro-biologiste de l'hôpital Saint-Luc.

Statistiques à l'appui, l'étude démontre que les toxicos qui s'approvisionnent dans des endroits comme Cactus courent plus de risques de contracter le virus que les toxicos qui ne les fréquentent pas. Oups !

■■■

Chez les intervenants en toxicomanie, l'étude n'a pas été très bien reçue. C'est le moins qu'on puisse dire.

On a immédiatement mis en doute la méthodologie des chercheurs et soupçonné leurs sources de financement. Pour qui travaillent-ils ? À la solde de quels ayatollahs sont-ils ? Veulent-ils la mort des toxicos et la fermeture de leurs dépanneurs ?

Telles sont les questions qui depuis lundi flottent dans l'air des centres d'échange de seringues à Montréal.

On n'aime pas cette étude. On craint qu'à cause d'elle, l'opinion publique perde sa fragile tolérance à l'endroit des toxicos. Et qu'à la longue, Cactus et les autres passent non pas pour des centres de prévention mais pour des piqueries.

On a tort, bien entendu.

Tort d'envisager cette étude comme un désaveu du programme d'échanges de seringues.

Dans le fond, tout ce que cette étude dit, c'est qu'une poignée de seringues propres ne changent pas le monde.

Une poignée de seringues propres ne peuvent à elles seules tuer le virus ni empêcher un jour une erreur, une distraction, un accident.

Bien des toxicos ignorent qu'ils sont séropositifs. Et même s'ils utilisent les seringues stérilisées de Cactus, de l'Oasis, du Troc ou du Spectre de rue, cela ne les empêche pas de baiser sans condom. Et d'infecter les autres.

Une des grandes faiblesses du programme d'échange de seringues se situe précisément là.

En misant sur la seringue, on en a fait le seul agent de contamination. On a oublié de rappeler aux toxicos que le sida ça s'attrape aussi autrement.

■■■

Cette étude n'est pas parfaite, c'est vrai.

Entre autres, lorsqu'elle a été réalisée, les toxicos étaient limités à 15 seringues gratuites par jour. C'était nettement insuffisant, surtout pour les cocaïnomanes qui peuvent se *shooter* jusqu'à 50 fois dans la même journée.

Ces quotas ont été abolis. Depuis 1995, un toxico peut obtenir autant de seringues qu'il veut. Il peut se *shooter* « proprement » jusqu'à l'année prochaine. Et réduire de beaucoup ses risques de contamination.

Maintenant on sait qu'à chaque dose, suffit sa seringue.

Au moment de l'étude, on ne le savait pas.

Au moment de l'étude, des dizaines de cocaïnomanes n'auraient peut-être pas fait grimper les statistiques, s'ils avaient eu droit à une seringue propre par dose.

Reste que cinq seringues ou 50, ça ne change rien au fond du problème.

Et le fond du problème, c'est qu'il n'y a pas de solution miracle au problème du sida chez les toxicos.

On peut ouvrir des Cactus à tous les coins de rue à Montréal. On peut doubler et tripler le stock de seringues gratuites. Si cela ne s'accompagne pas d'aide, de soutien, de programmes de désintox, de programmes de méthadone, rien ne changera.

Huit ans après l'ouverture de Cactus, les fonds publics alloués à la toxicomanie n'ont toujours pas atteint le million.

En 1997, on se contente encore d'une pauvre somme de 900 000 $ appliquée comme un diachylon sur une plaie de plus en plus purulente.

Et tant qu'on n'augmentera pas les budgets, tant qu'on se contentera de donner des seringues, seulement des seringues, les toxicos auront raison de croire qu'on leur fait la charité. La charité et rien d'autre.

Neuf mois de prison avec sursis pour le conseiller Georgoulis

YVES BOISVERT

Le conseiller municipal indépendant Konstantinos Georgoulis a été condamné à neuf mois de prison avec sursis, hier, pour avoir volé 200 000 $ à la Communauté hellénique de Montréal, dont il a été le président de 1992 à 1996.

Le juge Serge Boisvert, de la Cour du Québec, déclare qu'un tel abus de confiance envers ses concitoyens vaudrait en temps normal une peine de 18 à 24 mois. Mais M. Georgoulis, avec le soutien d'amis, a réussi à rembourser tout l'argent. Il a été mis à l'écart de la communauté, dont il était un membre bien en vue jusque-là. Il a présenté maintes fois des excuses publiques et le rapport psychologique témoigne des remords réels du conseiller. Tout cela incite le juge à lui infliger plutôt neuf mois de prison.

Cela dit, comme les risques de récidive sont à peu près nuls et vu l'absence complète de danger pour la société, le juge Boisvert conclut que cette peine de prison doit être assortie d'un sursis.

Georgoulis devra garder la paix, répondre aux convocations du tribunal, être soumis à un agent de surveillance, demeurer à Montréal et exécuter 60 heures de travaux communautaires.

La Communauté hellénique est un organisme visant à promouvoir la culture grecque à Montréal. Aux prises avec des difficultés financières, la communauté avait emprunté plusieurs centaines de milliers de dollars à la Banque nationale de Grèce. M. Georgoulis a fabriqué deux chèques à son nom et les a encaissés : un de 150 000 $, un de 50 000 $, en 1995. Une partie de l'argent a été transférée en Grèce sous le contrôle de M. Georgoulis.

Quand les vérificateurs ont découvert le trou de 200 000 $, en avril 1996, M. Georgoulis a mobilisé quelques amis ; il avait renfloué la caisse dès le 26 avril.

Même s'il a prétendu avoir voulu utiliser cet argent pour obtenir des avantages pour la communauté (il a aussi dit qu'il s'agissait de commissions pour l'obtention du prêt), il est clair que Georgoulis l'a utilisé à son profit. Il s'est d'ailleurs rapidement reconnu coupable de vol.

Dans la communauté grecque, les opinions étaient partagées. Certains voulaient que la cour soit clémente, vu le dommage irréparable à la réputation de ce père de famille de 48 ans. Pour d'autres, l'abus de confiance était tel qu'aucune peine ne saurait être assez sévère. La Communauté a grand peine à obtenir des fonds depuis cette escroquerie et sa réputation est lourdement entachée.

Mais le juge Boisvert conclut qu'il est tout à fait inapproprié de fonder une peine sur la sympathie ou l'antipathie publique. Il retient la proposition de la Couronne (neuf mois avec sursis). Le conseiller de Parc-Extension deviendra inhabile à siéger le 16 janvier s'il ne fait pas appel.

LOUIS VUITTON

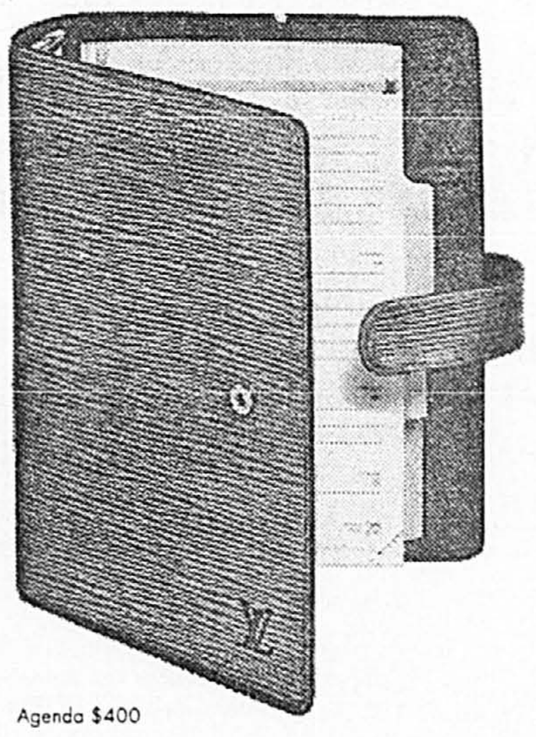

Agenda $400

Ogilvy 1307 rue Sainte Catherine Ouest
514·849·6520

2499821

LES PLUS GRANDES MARQUES POUR JOUER DEHORS!

ORAGE™

Pour enfin vivre

DURANGO
pour femme

Ensemble manteau et pantalon de ski alpin en nylon ripstop avec coutures scellées. Choix de couleurs

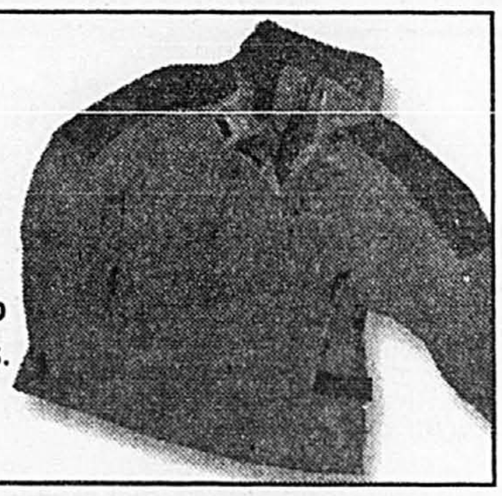

Healspo® présente un nouvel enduit haute-performance, perméable à la vapeur et résistant à l'eau. Sa perméabilité permet à l'humidité de s'éloigner de la peau, tout en protégeant du vent et de l'eau.

CATSKILL
pour homme

Ensemble manteau et pantalon de ski alpin en nylon ripstop avec coutures scellées. Choix de couleurs

Pour recevoir gratuitement un catalogue Orage, composez le 1 800 360-ORAGE

2581504-M

André Lalonde Sports®
MEILLEURS PRIX! GARANTIE!

MAINTENANT 5 MAGASINS POUR VOUS SERVIR

LAVAL 3900, Autoroute 440 O. (514) 682-5222
REPENTIGNY 256, Notre-Dame (514) 582-1123
BROSSARD 7250 boul. Taschereau Tél.: 923-2429
JOLIETTE 20, Place Bourget (514) 759-7152
TROIS-RIVIÈRES O. 4520, boul. Royal (819) 373-2622

2581504

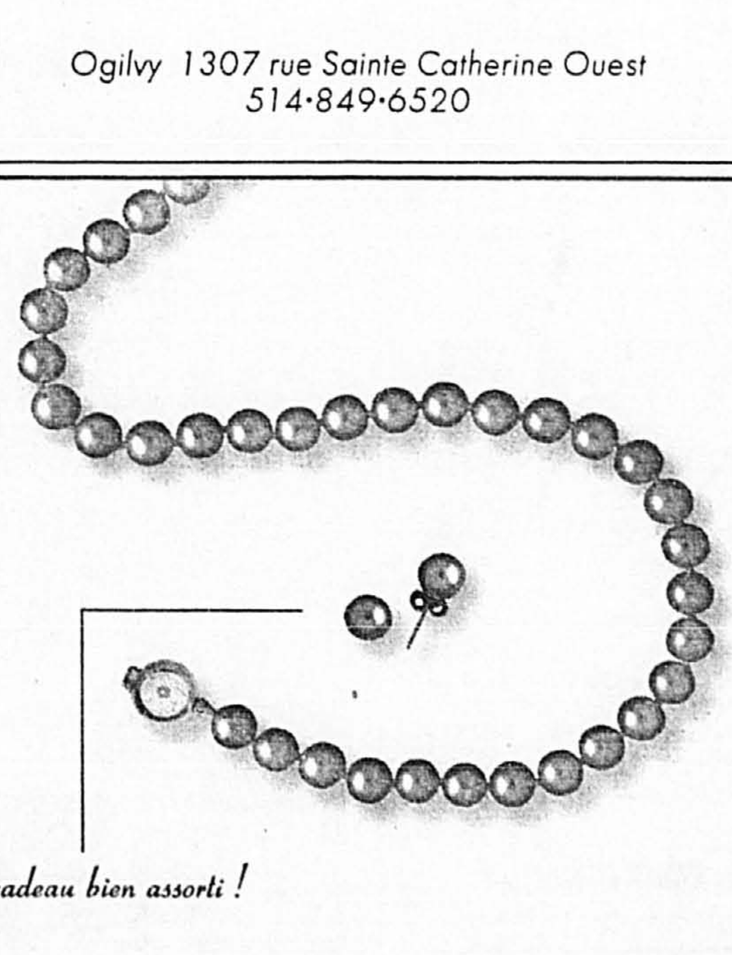

Un cadeau bien assorti !

Achetez ce superbe collier de perles de culture de 18 pouces avec fermoir à diamant et vous recevrez, à titre gracieux, une paire de boucles d'oreilles assorties. 1 995 $.

Aucun paiement, aucun intérêt pour trois mois. Achat minimum de 500 $. Sur approbation de crédit. Détails en magasin.

BIRKS
REND TOUTE OCCASION ENCORE PLUS MÉMORABLE

1240, SQUARE PHILLIPS 397-2511 • FAIRVIEW POINTE-CLAIRE • CENTRE ROCKLAND CARREFOUR LAVAL • PROMENADES ST-BRUNO

POUR PLUS D'INFORMATIONS, COMPOSEZ LE 1-800-682-2622 • http://www.birks.com

2581356

Montréal métro

L'EXPRESS DU MATIN

Assemblée des dissidents du RCM

■ Une cinquantaine de personnes se sont présentées hier soir à la première assemblée des dissidents du Rassemblement des citoyens de Montréal, qui veulent former un autre mouvement politique, sinon un parti. Les journalistes ont été exclus de la salle. Un des principaux animateurs du groupe, Michel Lemay, qui a quitté avec fracas la présidence du RCM il y a quelques semaines, a expliqué que les militants préféraient d'abord discuter à l'abri des oreilles indiscrètes. Aucun conseiller municipal ne s'est présenté à l'assemblée. En revanche, on a noté la présence de John Gardiner, ancien membre du comité exécutif de la Ville de Montréal sous l'administration du RCM et l'un des responsables des grands projets immobiliers des sociétés paramunicipales. Interrogé à la porte par un journaliste, M. Gardiner a dit qu'il travaillait maintenant pour des promoteurs immobiliers, notamment comme démarcheur auprès de la Ville. Le cinéaste Frédérick Back, qui, jadis, avait soutenu Pierre Bourque avant qu'il ne soit élu maire, s'est aussi présenté à l'assemblée. On a noté la présence de deux agents de communications du cabinet de relations publiques Concordia, d'un avocat du cabinet Guy Gilbert, du militant communautaire Christian Yaccarini, etc.

Pont Victoria

■ Les pressions se multiplient pour empêcher la fermeture du pont Victoria. La MRC Champlain et ses villes membres ont adopté hier soir une résolution demandant l'intervention des gouvernements fédéral et provincial, ainsi que de tous les députés, pour trouver rapidement des solutions.

Adolescente disparue

■ Catherine Bellot, 14 ans, est disparue depuis le 14 novembre de son domicile du 8147, Sherbrooke Est, à Montréal. Elle mesure 1m67, pèse 57 kg, a les cheveux châtains et les yeux verts. Toute information à son sujet peut être transmise à la police de la CUM au 280-2653.

Catherine Bello

Train Montréal/Rigaud

■ L'Agence métropolitaine de transport maintient les tarifs spéciaux instaurés en septembre dernier sur la ligne Montréal/Rigaud dans le cadre d'une promotion tarifaire. Cette mesure touche les voyageurs de l'île Perrot, de Pincourt et de Dorion, en zone 3, et d'Hudson/Rigaud en zone 4. Devant le succès de cette initiative, l'AMT confirme donc ces tarifs jusqu'à l'implantation de l'intégration tarifaire en 1998.

Un syndicat chez IMAX

■ Les 45 employés du cinéma IMAX de Brossard pourront se syndiquer, l'employeur ayant retiré sa contestation de la demande d'accréditation syndicale. « On devrait recevoir notre accréditation cette semaine », a indiqué hier Daniel Cloutier, du syndicat des Teamsters (FTQ), auquel appartiendront les employés d'IMAX, des étudiants en majorité.

Grande Bibliothèque

■ La ministre de la Culture, Louise Beaudoin, dépose aujourd'hui son projet de loi prévoyant la création d'une Grande Bibliothèque à Montréal. Pas question d'annoncer le choix d'un endroit, indique-t-on : la course continue entre ceux qui favorisent la proximité de la Place des Arts, l'emplacement le plus logique, explique-t-on, et le puissant lobby des universitaires et des chercheurs qui optent pour le secteur de l'Université du Québec, où est situé le Palais du commerce, qui présente l'avantage d'être proche du croisement des lignes de métro à Berri-UQAM. En revanche, on souligne en coulisses que le terrain du Palais du commerce forcerait la construction d'un édifice très rectangulaire, un rapport de un à trois, ce qui n'est pas du tout souhaitable pour une bibliothèque.

Doré souhaite une troisième voie

ANDRÉ NOËL

L'ancien maire de Montréal, Jean Doré, a lancé un appel, hier, pour former une alliance politique qui élaborera un « plan de match » et créera une « troisième voie » capable de bouter Pierre Bourque hors de la mairie dans un an.

« S'il advenait, au sein de cette équipe, que des gens souhaitent ma candidature à la mairie, je suis disposé à le faire », a déclaré M. Doré, ajoutant que pour l'instant, ce n'est pas sa priorité.

L'ancien maire ouvre la porte à Liza Frulla, députée libérale de Marguerite-Bourgeoys, qui réfléchit toujours à sa propre candidature à la mairie de Montréal, pour qu'elle participe à cette troisième voie pouvant concurrencer le Rassemblement des citoyens de Montréal pour défier le parti de M. Bourque, Vision Montréal.

Si son appel est suivi, M. Doré souhaite que des conseillers municipaux et des personnes qui « veulent sortir Montréal » de la crise se rassemblent en janvier et établissent un « plan de match », un programme qui pourra servir de base à un parti.

S'adressant à la Jeune Chambre de commerce, M. Doré a déploré la confusion qui règne à l'hôtel de ville sous l'administration Bourque. Il s'agissait de son premier discours depuis sa défaite, en 1994, qui clôturait deux mandats.

« Impasse financière, crise budgétaire, demande de tutelle, une administration discréditée, un conseil divisé, une région morcelée, dialogue de sourds entre les secteurs publics et privés, un gouvernement désemparé et un sentiment grandissant de défaitisme : c'est là, malheureusement, notre lot », a-t-il affirmé.

« Il faut que ça change, a-t-il dit aux journalistes. Je suis profondément écoeuré de voir ce qui se passe à Montréal, quand je vois que des régions moins bien équipées performent mieux. Je me dis que ça ne peut plus durer... Il y a un vide actuellement. Personne ne s'étire le cou. Alors, je m'étire le cou. »

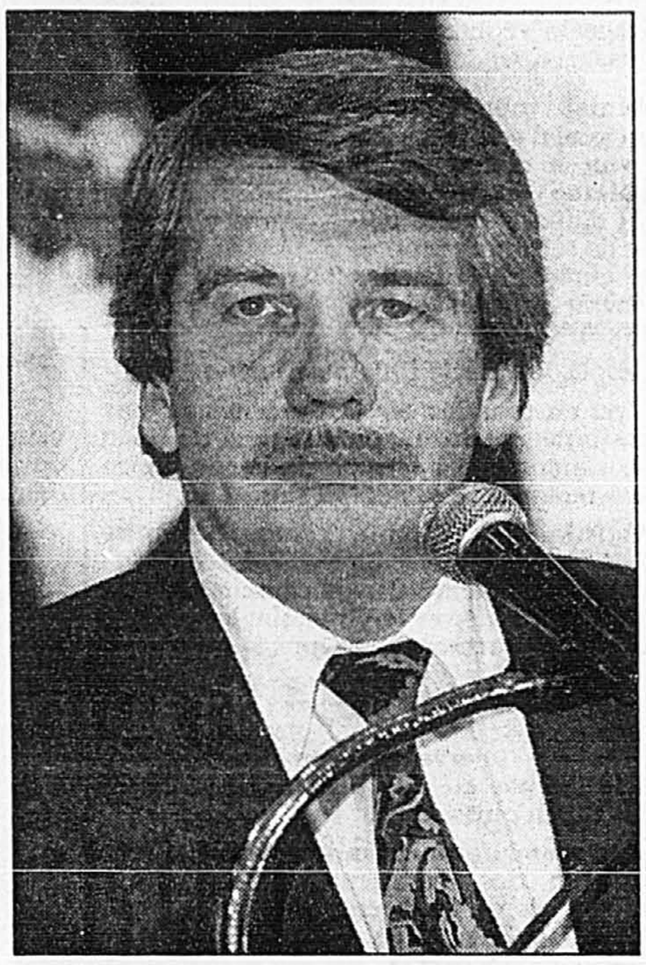

PHOTO ARMAND TROTTIER, *La Presse*

Jean Doré a fait remarquer hier qu'«il y a un vide actuellement» à Montréal.

Selon lui, il faut éviter le morcellement de l'opposition, qui risquerait de permettre à l'équipe de M. Bourque de reprendre le pouvoir. Il juge que son ancien parti, le RCM, est « vieux » et ne peut plus relever de défis.

« Il faut éviter la multiplication des troisièmes voies, a-t-il dit. Il est urgent que les différents joueurs politiques se retrouvent rapidement au sein du même forum et jettent les bases d'une troisième voie vraiment significative. Depuis quelque temps, chacun brasse ses cartes dans son coin... le moment est venu de faire un seul jeu de cartes et d'asseoir tout le monde à la même table. »

Il lance un appel aux membres actuels du conseil à se joindre à cette table commune. Il a nommé les conseiliers Sammy Forcilio, André Lavallée, Martin Lemay, Michael Applebaum, Pierre Gagnier. « Je suis convaincu que de ce brassage d'idées va émerger une équipe de gens capables, compétents. Au fur et à mesure que le processus va se dérouler, vous verrez le rôle que je serai appelé à jouer. »

Martin Lemay était parmi ceux qui ont écouté son discours, à l'hôtel Reine-Elizabeth. « Il y a une idée qui est lancée, et je la trouve intéressante », a-t-il dit. Dans la salle se trouvaient aussi le relationniste Michel Fréchette (qui a déjà commencé à donner un coup de main à M. Doré), ainsi que l'avocat Alain Arsenault (un des piliers de l'organisation au RCM).

M. Doré a entamé son discours en faisant son « autocritique ». Il a reconnu que les nombreux terrains et immeubles achetés par les sociétés paramunicipales sous son administration sont devenus un « fardeau ». Un échec qu'il continue cependant d'attribuer à l'effondrement imprévu du marché immobilier.

« Enfin, à titre de maire, j'en étais venu, avec le temps, à être happé par la machine, à être davantage représentant de l'appareil municipal et de mon parti auprès de la population que l'inverse. C'était le monde à l'envers. »

Pour Bourque, les Montréalais pourront inviter Doré à l'hôtel de ville en... 2015

PIERRE GINGRAS

À peine Jean Doré a-t-il laissé entrevoir qu'il pourrait se présenter à la mairie de Montréal lors de la prochaine élection que plusieurs de ses opposants lui ont reproché hier son passé encore tout récent comme maire.

Pour Pierre Bourque, les Montréalais pourront inviter à nouveau Jean Doré à l'hôtel de ville en 2015, « quand on aura fini de payer ses dettes », a-t-il lancé laconiquement en commentant hier le discours de son prédécesseur qu'il avait écrasé lors de la dernière élection.

Le président de l'Association des propriétaires commerciaux du Québec, Peter Sergakis, promet de mobiliser le plus de monde possible pour rappeler aux Montréalais que « c'est Jean Doré qui a mis la ville dans le trou ».

« Ce n'est pas parce qu'il a travaillé trois ans à SNC-Lavalin qu'il a changé et que les gens oublieront tout le mal qu'il a fait à Montréal », dit-il. Même s'il considère Pierre Bourque comme une véritable calamité à l'hôtel de ville notamment parce qu'il n'a aucun talent d'administrateur, M. Sergakis estime que les déboires du maire sont en grande partie attribuables aux erreurs de Jean Doré. « Quand Doré a quitté le pouvoir, il y avait 18 000 commerces vacants à Montréal », soutient-il.

Même langage de la part de Germain Geffard, le président de la Ligue des propriétaires de Montréal. « Les petits propriétaires ont trop souffert avec Doré à cause de la concurrence déloyale des sociétés paramunicipales d'habitation », dit-il,

Chez les artisans de la politique municipales, on s'accorde à dire que l'éventuelle troisième voie de Jean Doré ne peut que permettre à Pierre Bourque d'être réélu à cause de la dispersion des forces d'opposition.

Le chef du nouveau parti Action municipale Montréal, Pierre Gagnier, estime que si Jean Doré reste un excellent « relationniste », son bilan comme administrateur à la mairie n'est pas très reluisant et guère défendable.

Pierre Bourque

Candidat pressenti, Michel Prescott, du RCM, doute que Jean Doré ait changé au cours de ses trois années chez SNC-Lavalin, une firme qui se place en excellente position pour avoir une grande influence sur l'administration de la ville, dit-il. On sait que Jean Doré et Yvon Lamarre, un autre candidat pressenti, travaillent tous deux chez SCN-Lavalin, un des promoteurs de la privatisation de l'eau à Montréal. « Pour Jean Doré, l'équipe, c'est lui-même. C'est du Jean Drapeau tout craché », ajoute M. Prescott.

Chef de l'opposition officielle et candidate à la mairie, Thérèse Daviau, également du RCM, est très déçue que Jean Doré n'ait pas choisi une structure démocratique comme le RCM pour se présenter. Elle l'accuse de ne pas avoir fait un vrai bilan critique de ses erreurs. Sous son régime, l'administration municipale était devenue arrogante, peu accessible, loin de la préoccupation des gens, confesse-t-elle. « Les Montréalais ont besoin de savoir qu'ils sont importants pour le maire. Ils veulent être écoutés. Jean Doré n'a jamais su tisser des liens affectifs avec eux. Ce n'est pas à 53 ans et après trois ans chez SNC-Lavalin que cela va changer. »

Têtes d'affiche

■ L'Association québécoise des étudiants handicapés du post-secondaire (AQEHPS) vient de décerner ses bourses d'excellence (500 $) à : Marie Harnois (cégep de Drummondville), Anne-Catherine Biron-Lajoie (cégep François-Xavier-Garneau), Gérard Crête (cégep du Vieux-Montréal) et Trent Zimmerman (université McGill). Ces bourses ont pu être remises grâce au concours du ministère de l'Éducation, des centrales syndicales et d'associations étudiantes. Renseignements : AQEHPS, 3200, rue Jean-Brillant, Montréal (Québec) H3T 1N8. Tél. 343-7113.

■■■

■ Pharmaprix vient de remettre 50 000 $ à laFondation de l'hôpital Royal Victoria, somme qui constitue le dernier versement d'un engagement de 250 000 $. Jacques Nadeau, vice-président des services professionnels et du développement des affaires chez Pharmaprix a remis le don à David Laidley, président du conseil de la fondation.

Jacques Nadeau

■■■

■ Demain, c'est au tour de l'oeuvre (pour itinérants) de la maison du Père de tendre la main pour sa guignolée. On serait bien heureux de recevoir des dons utiles comme : des rasoirs et de la crème à raser, des brosses à dents et du dentifrice, du shampoing, du déodorant, du rince-bouche, des papiers-mouchoirs, des mitaines et foulards, des bas et sous-vêtements pour hommes, pantalons, chandails, savons, draps, etc. On vous attend à la maison du Père, 550, boulevard René-Lévesque Est ; à Télévision Quatre Saisons, 405, avenue Ogilvy ; à CIEL, 89, rue Saint-Charles à Longueuil, chez Uniprix et Réno-Dépôt, de 6 h 30 à 19 h, ce jeudi.

■■■

■ Grâce aux dons recueillis de diverses manières au cours de l'année, la fondation Farah a pu distribuer plus de 625 000 $ à une cinquantaine d'organismes oeuvrant à travers le Québec dans le domaine des soins et services aux personnes aux prises avec le VIH, le sida ou dans des programmes de prévention. On a ainsi versé 138 362 $ en dépannage, 114 681 $ pour l'hébergement, 95 000 $ pour la prévention, 64 751 $ aux cliniques externes ; et 215 803 $ en soins et services divers.

■■■

■ La soirée Magie de Noël de la fondation de la Cité de la santé de Laval, sous la conduite de Danielle Savard (présidente d'Emploi Rive-Nord) a permis à celle-ci de remettre 25 000 $ à André Auclair, président de la campagne de souscription de la fondation hospitalière. Présentée en collaboration avec le magasin les Ailes de la mode, cette activité s'est tenue sous la présidence d'honneur de Chantal Lévesque (collection Shan) et Michel Belliveau (constructions Indusco) président de la chambre de commerce et d'industrie de Laval.

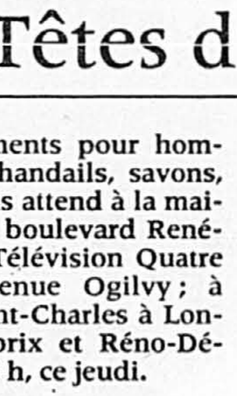

Danielle Savard

■■■

■ Aux donateurs de 100 000 $ et plus de Centraide qui ont été présentés hier, ajoutons encore les entreprises suivantes : Power Corporation, Mouvement Desjardins, Les compagnies Molson, Canadien National, Nortel, Avenor, Banque Laurentienne et Banque Toronto-Dominion. Sont aussi de grands donateurs, les groupes d'employés suivants : Banque Nationale, Université de Montréal, Bell, Banque Scotia, CAE électronique, université McGill, Bombardier et Canadair, Banque CIBC, Société canadienne des postes et syndicat des travailleurs des postes, Lévesque Beaubien Geoffrion, Nesbitt Burns, groupe Transcontinental GTC, Power Corporation. Enfin, quatre fondations ont fait des dons importants : la fondation Marcelle et Jean Coutu, The George Hogg Family Foundation, la Succession J.A. De Sève et la fondation J.A. Bombardier.

■■■

■ Grâce aux tirelires installées dans les succursales de la Société des alcools du Québec, la vente de sacs-cadeaux et les dons des employés de la SAQ, Leucan (Association pour les enfants atteints de leucémie et autres formes de cancer) a pu recueillir en 13 ans, quelque 920 000 $. Le président et directeur général de la SAQ, Jocelyn Tremblay, espère atteindre le million en financement de Leucan, avant de prendre sa retraite, mais Leucan n'a pas voulu attendre ce sommet ni son départ, pour rendre hommage au PDG de la SAQ.

Jocelyn Tremblay

■■■

■ Le magazine *Strategy* vient de décerner le titre de meilleure organisation média au Québec à Cossette média. Ce titre est attribué par un jury composé de professionnels du placement média. Sur le plan national (canadien) Cossette média (filiale du groupe Cossette) s'est classée en troisième place.

■■■

■ L'Association de la recherche industrielle du Québec (ADRIQ) vient de reconnaître l'excellence de ses meilleures entreprises membres, soit : Exfo ingénierie électro-optique, lauréate du prix Innovation ; Technologies AD OPT (École polytechnique et École des hautes études commerciales), prix Transfert ; Clemex technologies, prix Entrepreneurship ; PAD System Technologies, prix Exportation. André Boutin, ingénieur ayant fait sa marque chez Northern Telecom et comme administrateur de grandes institutions, qui fut l'un des fondateurs du CRIM (centre de recherche informatique de Montréal) et de la Semaine des sciences, actuellement président des conseils de la SPST et de Téléscience, est le lauréat du prix Carrière pour l'ensemble de ses réalisations.

Adressez vos communiqués à:
Têtes d'affiche
La Presse, 7, rue St-Jacques
Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE

LaSalle : pas de hausse de taxes... pour le moment !

Le salaire des élus en baisse de 6 % en 1998 ; pas question de travailler dans le virtuel, dit le maire

MARTIN PELCHAT

Les élus de LaSalle verront leurs salaires réduits de 6 % en 1998 dans le cadre du budget sans hausse de taxes présenté hier soir par le maire Michel Leduc.

Les contribuables lasallois ne sauront toutefois que d'ici le 30 mars 1998 si la réforme Trudel leur vaudra une augmentation du compte de taxes, car le conseil a décidé de présenter un budget qui ne tient pas compte pour l'instant de cette facture de 3,9 millions de Québec.

« On reflète dans ce budget ce qu'on a de sûr et de solide », explique le maire Leduc. « Il n'y a pas un premier ministre ou un ministre des Affaires municipales qui va nous faire travailler dans le virtuel ! »

Pas question donc d'escompter, comme le recommandaient le ministre Rémy Trudel et le maire de Montréal, Pierre Bourque, la récupération de 6 % de la masse salariale à la CUM. Une récupération qui reste toujours à négocier, mais qui, si elle se matérialise, pourrait rapporter gros à LaSalle, soit une réduction de 1,6 million de sa quote-part à la CUM.

« Je pense que toutes les villes doivent y penser un peu », admet M. Leduc. Mais il se dit convaincu du bien-fondé de ne pas anticiper dans son budget une somme aussi importante sans qu'une loi de l'Assemblée nationale vienne garantir la légalité d'un tel geste. « Il y a encore un tas d'imprécisions », dit-il. « Des décisions politiques qui ne sont pas appuyées par des décisions juridiques. »

Une hausse de taxes en mars ne peut donc être exclue à LaSalle, précise le maire, qui entend indiquer aux contribuables d'ici là où la Ville en sera dans ses efforts afin d'absorber la facture de la réforme.

Si elle était totalement refilée aux citoyens, il en coûterait 10 cents de plus sur le taux des taxes foncières, soit environ 200 $ pour une propriété de 100 000 $. Mais le maire admet que certains postes budgétaires ont été établis avec « prudence » en vue de combler une partie de ce manque à gagner.

À l'heure où la Ville espère toujours récupérer 6 % de la masse salariale de ses cols bleus, elle qui a conclu une entente à cet effet avec ses cols blancs il y a quelques semaines, la réduction de 6 % du salaire des élus constitue surtout un geste symbolique, reconnaît enfin M. Leduc. « Mais je n'ai pas vu ça dans le budget des autres villes », souligne-t-il.

Grâce à des compressions dans les services et à des réaménagements de ses « façons de faire », LaSalle aura donc pour l'instant un budget de 83 millions en 1998, en baisse de 2,4 millions comparativement à 1997.

Le taux de la taxe résidentielle demeure à 1,72 $ par 100 $ d'évaluation, et celui de la taxe sur les immeubles non résidentiels à 1,92 $. Les tarifs des services d'eau, d'enlèvement des ordures et de collecte sélective sont gelés au niveau de 1997.

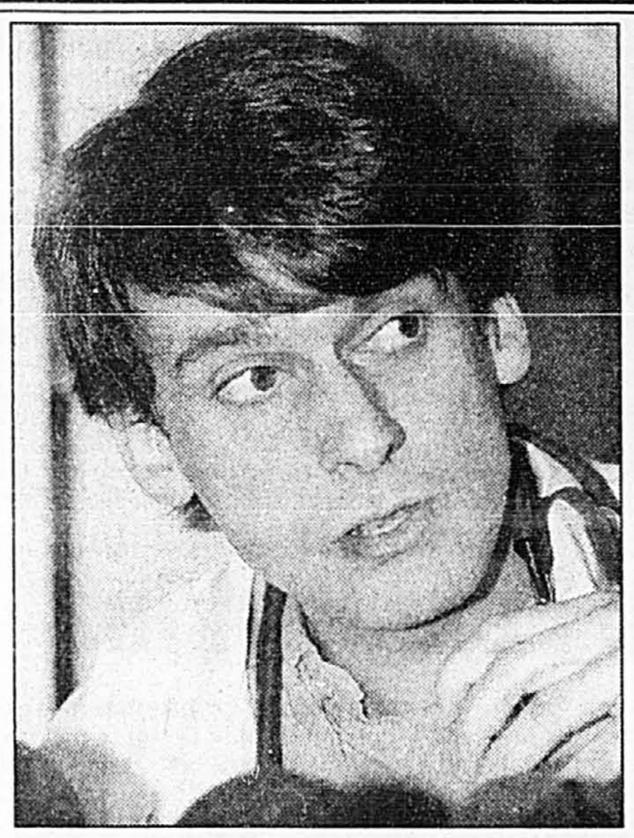

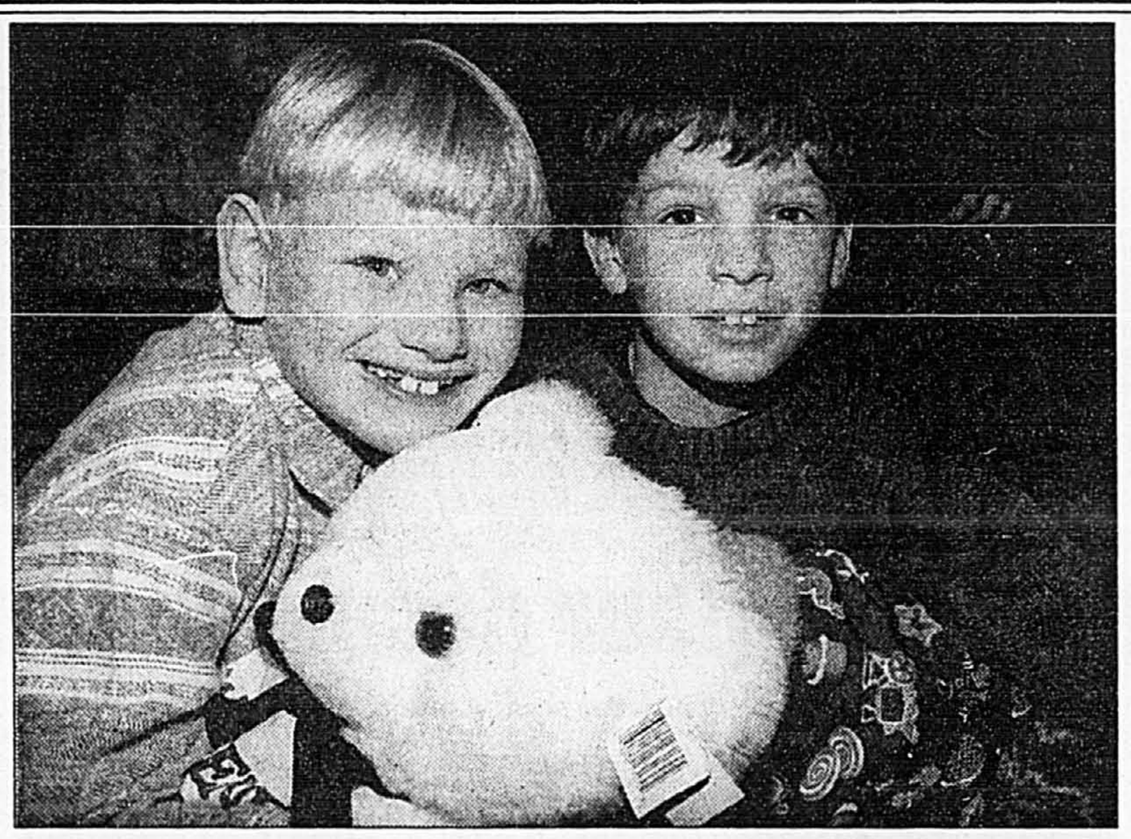

PHOTOS ROBERT MAILLOUX, *La Presse*

Le Dr Joaquim Miro

Jonathan Donahue et Steve Flibotte peuvent maintenant espérer une vie parfaitement normale.

«C'est dégueulasse» mais efficace

LILIANNE LACROIX

Évitant la chirurgie à coeur ouvert, cinq enfants et une jeune adulte ont profité d'un traitement de pointe d'origine américaine, dispensé à l'hôpital Sainte-Justine, et qui a corrigé une malformation congénitale qui aurait réduit à la fois leur espérance de vie et sa qualité.

Insérée jusqu'au coeur par une veine de l'aine, une prothèse en forme de parapluie double a été insérée dans leur coeur pour colmater un trou qui provoquait une circulation anormale entre les deux oreillettes, et aurait, à l'âge adulte entraîné des problèmes cardiaques.

« Ouache! C'est dégueulasse », a tout simplement lancé Katherine Bardoux, six ans, en voyant le vidéo d'une opération comme celle qu'elle a subie. Ce qui l'impressionnait autant, c'est le sang qui coulait de la plaie à l'aine. Quant au petit parapluie dans son coeur, si le format l'a un peu impressionné au début, elle admet maintenant ne rien sentir.

« Deux jours après l'intervention, elle courait partout dans la maison, déclare sa mère, Lyne Sasseville. C'est merveilleux d'avoir évité la chirurgie à coeur ouvert, mais je dois admettre qu'encore maintenant, je trouve ça assez spécial qu'elle ait cela dans son petit coeur. »

— C'est comme si mon coeur était tout neuf, lance alors fièrement Katherine.

La réparation au coeur de Katherine, dont les tissus cardiaques se refermeront autour de la prothèse pour former un bouchon encore plus étanche, est permanente.

« Ces enfants-là sont tout à fait guéris. Il n'y a plus aucun passage de sang entre les deux oreillettes », déclare le docteur Joaquim Miro, pédiatre cardiologue responsable des opérations pratiquées les 9 et 10 décembre en présence du Dr Kurt Amplats, du Minnesota, concepteur de la prothèse.

Faite d'un alliage qui lui permet d'être tordue et comprimée à l'extrême pour s'introduire dans la veine puis de reprendre sa forme initiale en se déployant entre les deux oreillettes, la nouvelle prothèse permet de réduire les complications. Le taux de succès atteint les 90 % tandis que le taux de complication est inférieur à 5 % avec cette procédure.

« Je trouve ça extraordinaire, déclare Simona Macaveiu, 18 ans. Depuis des années, mon coeur présentait des arythmies. Comme j'avais toujours vécu ainsi, cela ne me dérangeait pas vraiment, mais je sais que c'aurait pu devenir dangereux. »

Signe de temps nouveaux, les interventions pratiquées à Sainte-Justine ont été réalisées en collaboration avec une équipe de cardiologues de quatre autres centres hospitaliers, l'Hôpital de Montréal pour enfants, l'Institut de cardiologie de Montréal, le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke et le Centre hospitalier universitaire de Laval.

Imposée par le ministère de la Santé qui en faisait une condition pour accorder son aval à la nouvelle procédure, « cette collaboration représente la nouvelle philosophie du système de la santé. Elle permettra aux patients de Sainte-Justine de bénéficier de l'expertise cumulative de toutes les équipes en plus de rationaliser les coûts dans le contexte budgétaire difficile que nous connaissons », admet le Dr Miro, qui a trouvé l'expérience très enrichissante.

Dans quelque temps, les divers spécialistes participants pourront implanter la nouvelle technique dans leur propre milieu.

Chaque année, un enfant sur 1000 naît avec une telle malformation et les deux tiers d'entre eux peuvent bénéficier de cette nouvelle intervention qui dure environ 90 minutes. Dans un proche avenir, on espère pouvoir appliquer la technique à des problèmes similaires affectant les ventricules.

EN BREF

Un désespéré s'enfuit avec sa fillette

■ Après une quinzaine d'heures d'angoisse, une maman de Saint-Félix-de-Valois a retrouvé sa fillette de trois ans saine et sauve, hier vers 21 h. La petite Maggie était disparue du domicile familial dans la nuit précédente, en même temps que son père, Christian Robillard, 41 ans. Ce dernier aurait décidé de s'enfuir en pleine nuit avec l'enfant, après avoir eu une querelle avec sa femme. Celle-ci était d'autant plus inquiète que M. Robillard était parti avec une arme de chasse. L'espoir est revenu quand M. Robillard a communiqué avec un de ses frères, en fin d'après-midi. M. Robillard a demandé à rencontrer son frère, puis le directeur du service de police de Notre-Dame-des-Prairies, Louis-Georges Manseau, qui est un de ses amis. Il a rendu l'enfant et a suivi docilement la police.

Une conduite éclate à Rivière-des-Prairies

■ La Ville de Montréal s'affairait hier à réparer la conduite d'eau qui a éclaté dans la nuit de mardi sur le boulevard Gouin, près de la rue Rodolphe-Forget, à Rivière-des-Prairies. Le bris du tuyau de 14 pouces a provoqué une inondation dans le secteur et forcé l'évacuation d'une résidence. Le boulevard Gouin a été fermé à la circulation pendant la journée, et devait rouvrir à la fin des travaux de réparation, vers 20 h, hier soir.

Météorite d'une centaine de tonnes au Groenland

■ Les autorités du Groenland ont entamé hier des recherches visant à retrouver une météorite de plusieurs centaines de tonnes, assez grosse pour dévaster une ville, qui s'est enfoncée dans la glace le 9 décembre. « Tous les indices montrent qu'il s'agit d'un bolide énorme. L'évaluation initiale de quatre millions de tonnes est basé sur de fausses estimations, mais la taille pourrait fort bien atteindre plusieurs centaines de tonnes », estime le chercheur Holger Petersen.

Tout un cirque pour déclarer que bébé existe

MARC THIBODEAU

Léonard est un radieux nourrisson qui, depuis trois semaines, fait la pluie et le beau temps dans la vie de Julie Desrosiers, une résidante de Montréal. Pourtant, il n'existe pas.

Du moins pas encore aux yeux du gouvernement, puisque ce n'est finalement qu'hier que Mme Desrosiers a pu transmettre à la Direction de l'État civil la déclaration de naissance requise pour signaler l'« existence » de son bébé, après avoir remué mer et monde afin d'obtenir le document requis pour ce faire.

Habituellement, c'est le personnel de l'établissement où survient la naissance qui remet le document aux parents.

Mme Desrosiers, qui a accouché par choix à sa résidence, en novembre, avec l'aide d'une sage-femme, a d'abord tenté de l'obtenir dans les CLSC. Elle a ensuite essayé, à la demande de la Direction de l'État civil, d'obtenir une lettre du Dr Rosalba Perrotta, l'omnipraticienne ayant assuré le suivi médical durant la majeure partie de sa grossesse, pour confirmer la naissance de l'enfant et obtenir le document.

« Légalement, ça n'engage à rien, mais elle a refusé. Une de ses collègues m'a même indiqué à sa place qu'il aurait fallu se présenter à l'hôpital au lendemain de l'accouchement, avec le placenta en main, pour obtenir la déclaration de naissance. Textuellement », déplore Mme Desrosiers.

Elle estime que l'omnipraticienne — qui n'a pas rappelé *La Presse* hier — n'a pas apprécié qu'elle lui ait caché, durant sa grossesse, son intention d'accoucher à la maison avec une sage-femme. Mme Desrosiers craignait notamment, dans le cas contraire, que l'obstétricienne refuse de continuer à assurer le suivi médical.

La Direction de l'État civil lui a ensuite conseillé de demander à sa sage-femme de tenter d'obtenir le document dans l'établissement de santé où elle travaille. « Mais elle n'a pas voulu parce qu'elle craignait d'être pénalisée en disant qu'elle avait fait un accouchement », dit la mère.

Après avoir essuyé un autre refus d'une sage-femme qui disposait, elle, d'une « réserve » de formulaires de déclarations de naissance, Mme Desrosiers a obtenu l'aide d'une troisième sage-femme, travaillant en maison de naissance, qui a finalement accédé à sa demande.

Josée Dumont, présidente du Regroupement québécois des étudiantes sages-femmes et des sages-femmes reconnues dans leur communauté, qui regroupe notamment une dizaine de sages-femmes qui font des accouchements à domicile, note que la situation n'est pas exceptionnelle puisque les formulaires de déclaration de naissance sont devenus très difficiles à obtenir pour les quelque 200 femmes qui accouchent chaque année à domicile. « Souvent ça se règle sous de la table », dit Mme Dumont, qui explique cette situation par le « vide juridique » entourant le travail des sages-femmes à domicile. La Loi sur les sages-femmes n'aborde pas ce sujet, dit-elle, ce qui expose les sages-femmes à une poursuite pour pratique illégale de la médecine par le Collège des médecins.

Les femmes qui accouchent à leur résidence se trouvent conséquemment hors des réseaux officiels et doivent rivaliser d'ingéniosité, dit Mme Dumont, pour trouver le document de déclaration de naissance.

Certaines sages-femmes comptant plusieurs années d'expérience peuvent cependant toujours commander ce document à la Direction de l'État civil, note-t-elle.

« La meilleure solution, c'est de contacter ces sages-femmes pour leur demander un exemplaire », estime Lucie Hamelin, présidente du Regroupement Les sages-femmes du Québec, qui rassemble les sages-femmes travaillant en maisons de naissances. Elle reconnaît d'emblée qu'il s'agit là d'une situation « bizarre ».

Bizarre et absurde, commente Julie Desrosiers, qui plaide, à l'instar de Mmes Hamelin et Dumont, pour la légalisation de la pratique des sages-femmes à domicile. Une telle solution, dit-elle, donnerait plus de choix aux femmes enceintes et faciliterait les procédures légales entourant la naissance d'un enfant.

Le Directeur de l'État civil, Guy Lavigne, déclare qu'une simple demande de la sage-femme de Mme Desrosiers à son organisme suffit déjà, à l'heure actuelle, pour obtenir la déclaration de naissance convoitée. « Je ne sais pas ce qui est arrivé dans le cas présent. Je vais vérifier », a commenté hier M. Lavigne. Seul « trois ou quatre » cas problématiques similaires à celui vécu par Mme Desrosiers surviennent chaque année, assure-t-il.

PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

Julie Desrosiers a finalement réussi à signaler officiellement à l'État l'existence de son fils Léonard, âgé de trois semaines.

Lachine veut de l'aide pour décontaminer l'ex-Jenkins

MARTIN PELCHAT

La Ville de Lachine demandera l'aide financière des gouvernements afin que les contribuables n'aient pas à payer pour son projet de décontamination et de revitalisation des terrains de l'ancienne usine Jenkins, dans lequel une entreprise privée, Soconag, et un organisme sans but lucratif, Carrefour Jeunesse Emploi, sont prêts à s'engager.

Soconag, une entreprise montréalaise spécialisée dans l'« optimisation » des procédés de décontamination des sols, pourrait déménager sur le terrain de la Jenkins et entend y attirer des partenaires oeuvrant dans le domaine de l'environnement. Carrefour Jeunesse Emploi aimerait pour sa part y établir un plateau de formation en techniques environnementales.

Des quatre millions nécessaires à ce projet, un million serait avancé par la Ville. Mais même si elle espère en récupérer la moitié grâce à des revenus de recyclage de matériaux, Lachine entend aller chercher l'investissement de départ d'un million dans les goussets des gouvernements.

« Est-ce que ce sont seulement les citoyens de Lachine qui doivent payer pour ça ? » demande Yves Lemire, le conseiller responsable du dossier, selon qui la contribution d'un million résulterait en une hausse de cinq à six cents du taux de taxes des Lachinois.

M. Lemire note que la Jenkins a fonctionné pendant 60 ans à Lachine « avec la bénédiction » des gouvernements. La Ville a pour sa part perdu 1,8 million en taxes non perçues avec sa fermeture. « On a aussi poursuivi le syndic pour quelques dizaines de milliers de dollars, dit le conseiller. On a déjà subi un préjudice. »

Les élus lachinois sont convenus lundi soir d'octroyer 50 000 $ aux promoteurs afin qu'ils terminent d'ici le printemps prochain le plan directeur de ce projet de « Centre d'innovation de technologies environnementales », dont le volet réhabilitation s'inspire en partie de la reprise, par la pétrolière américaine Coastal, de l'ancienne usine Kemtec de Lavalin, à Montréal-Est.

Cette subvention de servira notamment à des études sur la décontamination du sol et sur la faisabilité de la revitalisation des cinq bâtiments, abandonnés depuis que le fabricant de valves et de robinetterie a déposé son bilan, en 1992.

Selon Yves Lemire, une fiducie tripartite constituée de la Ville de Lachine, Soconag et Carrefour Jeunesse Emploi pourrait prendre en charge le terrain et procéder à sa décontamination, idéalement d'ici 1999. Des résidus de métaux lourds se trouvent dans le sol.

Soconag et ses partenaires contribueraient, selon M. Lemire, entre 1,8 et 2,8 millions, tandis que le Carrefour pourrait apporter 750 000 $ à même des subventions provenant de programmes gouvernementaux. « Ce n'est pas nous qui allons mettre cet argent-là de notre poche en totalité », avertit cependant le président de Soconag, Marc-Antoine Pelletier, qui espère lui aussi la contribution des gouvernements.

Outre le financement, il demeure une inconnue dans ce projet, soit la propriété des installations et surtout la responsabilité de leur « passif environnemental ». La Ville ignore encore si le syndic qui en a pris charge a cédé l'usine à la Curatelle publique ou a l'intention de le faire. Il faudra en outre s'assurer de la légalité de la constitution d'une fiducie réunissant une municipalité et des partenaires du privé.

Petit calcul... super offre!

149 $

StarTAC 6000e de Motorola

+ crédit de 50 $ chez Canadian Tire = le cadeau idéal!

Abonnez-vous à un forfait Bell Mobilité et obtenez un téléphone StarTAC 6000e pour seulement 149 $ ET un crédit de 50 $ en magasin chez Canadian Tire.

Offre en vigueur jusqu'au 31 décembre 1997 pour les nouveaux clients qui s'abonnent à un forfait admissible. Contrat de durée minimum requis et autres conditions en vigueur. Sous réserve de modification sans préavis. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Le téléphone peut différer du modèle illustré et est disponible jusqu'à épuisement des stocks. Frais annuels d'accès au réseau, de services optionnels, de temps d'antenne, d'interurbain, d'activation et d'itinérance en sus. Taxes non comprises. Sous réserve d'approbation de crédit.

VOIR CI-DESSOUS LA LISTE DES DÉTAILLANTS CANADIAN TIRE PARTICIPANTS.

CANADIAN TIRE

1055, Montarville, Boucherville
140, boul. d'Anjou, Chateauguay
1005, Curé Labelle, Chomedey
1599, rue Sud, Cowansville
65, route 132, Delson
3079, boul. des Sources, Dollard-des-Ormeaux
275, rue Cockburn, Drummondville
70, Simmonds Nord, Grandby
4909, boul. Taschereau, Greenfield Park
1333 boul. Firestone, Joliette
16821, route Trancanadienne, Kirkland
3526, rue Laval, Lac-Mégantic
470, 28ieme ave, Lachine
505, rue Bethanie, Lachute
2595, boul. Daniel Johnson, Laval
2790, Chemin Chambly, Longueuil
1730, rue Sherbrooke, Magog
1500, Atwater, Montréal
6700, Côte des Neiges, Montréal
5500, boul. Henri-Bourassa, Montréal Nord
3025, rue Sherbrooke Est, Montréal
1465, Jean Talon Est, Montréal
101, Carninal Léger, Pincourt
12625, rue Sherbrooke Est, Pointe-aux-Trembles
1000, boul. des Laurentides, Pont-Viau
115, boul. Brien, Repentigny
401, boul. Curé Labelle, Rosemère
50, boul. Morin, Ste-Agathe-des-Monts
500, boul. Sauvé St-Eustache
3500 Martineau, St-Hyacinthe
6250 boul. Cousineau, St-Hubert
600, Pierre Caisse, St-Jean-sur-Richelieu
900 Grignon, St-Jêrome
2215, boul. Laurentien, St-Laurent
4250, Jean-Talon Est, St-Léonard
6565, Jean-Talon Est, St-Léonard
5800, Cavendish, Côte St-Luc
1850, rue King Ouest, Sherbrooke
280, boul. Fiset, Sorel
1250, boul. Moody, Terrebonne
3180, Wellington Ouest, Verdun

Bell Mobilité MD

2574012

Les obstétriciens passent de la menace aux actes

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Le gouvernement ne s'étant pas rendu à leurs demandes financières, les obstétriciens du Québec ont cessé hier, comme ils l'avaient annoncé, d'accepter de nouvelles patientes enceintes.

Ils menacent de plus de faire la grève des accouchements à compter du 1er février si les choses n'évoluent pas d'ici là.

Une décision qui est loin de faire le bonheur de toutes les futures mamans, comme *La Presse* a pu le constater en discutant avec quelques-unes d'entre elles au campus Saint-Luc du Centre hospitalier de l'Université de Montréal, hier après-midi.

« Ça me dérange, surtout que c'est ma première grossesse, a dit Mélanie Samson, 22 ans, de Montréal, rencontrée alors qu'elle attendait de subir une échographie. Je voulais accoucher ici et être suivie par un obstétricien, parce que ça ne clique pas avec mon médecin de famille. Comme c'est là, c'est ma famille qui me donne les meilleurs conseils. »

Annie Éthier, elle, est déjà suivie par un obstétricien et continuera de l'être dans les prochains mois. « Il ne m'en a pas parlé la dernière fois qu'on s'est vu, mais sa secrétaire m'a demandé de signer une pétition en faveur des obstétriciens », note la jeune femme de 21 ans.

Sa grossesse ne devant arriver à terme qu'à la fin mai, elle a bon espoir que les médecins s'entendent avec le ministère de la Santé d'ici là.

C'est une question d'argent qui divise les obstétriciens et le gouvernement. Les médecins demandent au gouvernement de leur rembourser toute la portion de leur prime d'assurance-responsabilité qui dépasse 4900 $, ce qui équivaut cette année à près de 25 000 $. La semaine dernière, le gouvernement a accepté de payer environ 19 000 $, dans le cadre d'une entente avec la Fédération des médecins spécialistes du Québec, mais cela n'a pas satisfait l'Association des obstétriciens-gynécologues (AOGQ), qui juge qu'il s'agit d'une solution à court terme.

Les obstétriciens souhaitent aussi que leur tarif pour les accouchements, actuellement fixé à 252 $, soit augmenté à un minimum de 400 $. De plus, ils veulent recevoir 150 % du tarif pour les accouchements faits le soir, les fins de semaine et les jours fériés, et 200 % pour ceux effectués la nuit. Finalement, ils réclament que la partie obstétrique de leur travail soit exclue du plafond salarial de 257 000 $ imposé aux spécialistes.

Le Dr André Masse, vice-président de l'AOGQ, a rappelé hier que les obstétriciens continueraient à s'occuper des grossesses à risque d'ici le 1er février, même s'il s'agit de nouvelles patientes. Même après cette date, un certain nombre de médecins-accoucheurs continueront à faire des accouchements à risque dans des établissements qui seront désignés en janvier.

À la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, le président, le Dr Rénald Dutil, a déclaré que la population n'avait rien à craindre dans les prochaines semaines, les médecins de famille pouvant très bien effectuer le suivi d'une grossesse normale. « Mais la situation va être sérieuse si les obstétriciens cessent les accouchements le 1er février. Les médecins de famille ont d'autres clientèles que les femmes enceintes, qu'ils ne peuvent pas abandonner. »

On pourrait bien ne pas en arriver là, une séance de négociations entre l'AOGQ et le MSSS étant prévue pour jeudi.

Jean Rochon fait appel à l'éthique des médecins

Presse Canadienne
QUÉBEC

Le ministre de la Santé, Jean Rochon, lance un appel à « l'éthique professionnelle » des obstétriciens et gynécologues pour qu'ils continuent à pratiquer des accouchements, en attendant la rencontre de négociation prévue pour demain.

M. Rochon réagissait aux menaces de ces médecins spécialistes qui refusaient à compter d'hier de suivre l'évolution de nouvelles patientes enceintes. Il a expliqué la position du gouvernement sur deux points particuliers du dossier.

— Celui de l'augmentation des primes d'assurances. Admettant que ces primes sont très élevées, le gouvernement s'engage à assumer totalement les augmentations de primes d'assurances.

— Une hausse du tarif versé au médecin pour chaque accouchement. M. Rochon rappelle que la Fédération des médecins spécialistes a signé une entente de trois ans avec le gouvernement en juin dernier pour déterminer les tarifs versés aux médecins.

L'obstétrique en crise au pays

Presse Canadienne
OTTAWA

Qu'ils aient choisi de pratiquer au Québec, en Ontario ou dans n'importe quelle autre province canadienne, les quelque 1500 médecins spécialisés en obstétrique sont de plus en plus nombreux à quitter la profession.

Selon une enquête menée récemment par la Société des obstétriciens et gynécologues du Canada, 650 postes d'obstétriciens-gynécologues doivent être comblés au pays. Si les plus expérimentés quittent délibéremment la profession, les jeunes diplômés en médecine hésitent de plus en plus à se spécialiser en obstétrique.

Les raisons : trop de responsabilités, trop de travail, des horaires déments et des salaires qui ne correspondent plus à l'augmentation phénoménale de leurs primes d'assurance professionnelle.

Au début des années 1980, les médecins spécialisés en obstétrique devaient payer une prime d'assurance annuelle de 650 $ par année à la Société de protection médicale. En 1986, le montant de la prime annuelle a grimpé à 4900 $ pour passer à 25 000 $ dix ans plus tard. En 1998, c'est 29 000 $ que les médecins devront assumer pour se protéger contre d'éventuelles poursuites. Si la tendance se maintient, la Société des obstétriciens et gynécologues du Canada s'attend à ce que la prime grimpe à 40 000 $ en l'an 2000.

« La compétence des médecins n'est pas en cause, assure le Dr Robert Lussier d'Ottawa, en rappelant que sur 450 000 naissances par année au pays, seulement dix médecins sont reconnus coupables de négligence. La différence, c'est que les tribunaux accordent des montants de plus en plus élevés. »

« Après Terre-Neuve, c'est au Québec que les tarifs pour les actes obstétricaux sont les plus bas », déplore le Dr Gérald Stanimir, trésorier de l'Association des obstétriciens-gynécologues du Québec.

Les cadeaux se font tôt cette année

Escort SE 98
Familiale ou berline

CHOISISSEZ LE PAIEMENT QUI VOUS CONVIENT LE MIEUX

Mise de fonds ou échange équivalent	Mensualité Location 27 mois
1995$	179$
995$	229$

LOCATION SANS COMPTANT DISPONIBLE

*Immatriculation, assurances, transport (660 $) et taxes en sus. Des frais de 0,08 $ du kilomètre après 36 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent.

Offre d'une durée limitée

Vos concessionnaires Ford et vos concessionnaires Lincoln Mercury
www.acfmq.qc.ca

PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS :
Obtenez un rabais supplémentaire de 750 $.
Voyez votre concessionnaire pour les détails.

Ford FORD
Ford MERCURY LINCOLN

Offre exceptionnelle :
À la location d'une Escort 1998, Crédit Ford vous fait un cadeau en défrayant la première mensualité en plus de ne pas exiger de dépôt de sécurité.
Crédit Ford

Rencontre cruciale de Molson avec ses employés syndiqués à Montréal

DENIS ARCAND

Comme dans les films de cowboys, Molson et ses employés syndiqués se rencontreront au Saloon de la dernière chance, ce matin. Les bières pourraient voler bas.

À 10 h, dans un hôtel du centre-ville, les deux parties feront une ultime tentative pour régler leur lourd contentieux. « La question du rapatriement des 500 000 hectolitres de bière (6,1 millions de caisses de 24, récemment transférés en Ontario) est à l'ordre du jour, de même que la bonification (de 60 000 $ à 100 000 $) des primes de licenciement », a déclaré hier Hughes Pelletier, un des directeurs syndicaux de la brasserie de la rue Notre-Dame.

Si personne ne met d'eau dans sa grosse Molle ce matin, les employés lanceront un appel pan-québécois au boycottage des bières Molson, juste avant la période critique des Fêtes. Si les choses en viennent là, la FTQ a promis son appui aux Teamsters-Québec.

Selon le syndicat, la compagnie aurait déjà vu ses ventes chuter de 6,6 % dans la région de Montréal et de 8,8 % à l'échelle du Québec, en novembre, juste après l'annonce d'un plan de restructuration, le 31 octobre, dont le public a surtout retenu le transfert de production vers l'Ontario. Molson a annoncé l'abolition de 435 postes au Québec, dont 343 à Montréal et 60 directement liés à la production transférée en Ontario.

« La compagnie dit que 8,8 % et 6,6 % sont des chiffres inexacts et, de toute façon, il faut les interpréter avec prudence, parce qu'ils donnent juste une idée de ce qui s'est passé durant un mois, a nuancé le syndicaliste Pelletier. On ne sait pas tout de suite ce que ça veut dire au niveau des parts de marché sur une base annuelle. Mais ce qui est clair, c'est que la réaction des clients a été extrêmement négative. »

La compagnie, qui semble avoir été prise de court par l'ampleur de la réaction publique, a commencé à rajuster son tir. Molson a commencé cette semaine une campagne publicitaire dans les journaux du Québec (dont *La Presse*), où elle explique son point de vue. Elle note que les 60 000 $ offerts aux licenciés représentent 300 % de ce qui est prévu dans la convention collective.

Nul ne peut prédire précisément l'impact d'un appel au boycottage sur les ventes de Molson, mais le moment est bien choisi : les brasseries réalisent jusqu'à 20 % de leurs ventes annuelles durant les trois jours qui précèdent Noël et les trois jours qui précèdent le jour de l'An.

« J'espère qu'on n'en viendra pas là, a dit Hughes Pelletier, qui représente les employés de production. On n'est pas des inconscients. On voit bien qu'après, quand ce sera réglé, il faudra retourner à la population et lui demander de nous appuyer dans le sens inverse pour assurer nos jobs. »

Lors de la dernière rencontre entre les deux parties, le 5 décembre, la compagnie a prévenu le syndicat qu'elle avait débloqué des budgets de relations publiques et qu'elle se défendrait sur la place publique en cas d'appel au boycottage.

Ce qui n'a pas empêché les syndiqués de donner à 98 % à leur exécutif un mandat de déclencher un boycottage au moment opportun.

Il a été impossible de joindre le vice-président Alban Asselin, chargé des communications chez Molson. Mais la compagnie dit qu'un boycottage syndical reviendrait à scier la branche sur laquelle employés et patrons sont tous assis.

Réseau de fausses cartes de crédit

Agence France-Presse
TORONTO

La Gendarmerie royale du Canada (GRC) a déclaré hier avoir démantelé un réseau national de fabricants de fausses cartes de crédit en procédant à l'arrestation de 17 personnes impliquées dans cette affaire, qui aurait coûté plusieurs millions de dollars aux banques.

La GRC a saisi plusieurs dizaines de fausses cartes de crédit, des ordinateurs, des encodeurs magnétiques et environ 10 000 $CAN en fausse monnaie, lors d'une vaste opération policière menée hier dans la région de Toronto et dans les provinces de l'Ouest.

Les faussaires avaient pour complices des employés de restaurants et de stations d'essence qui copiaient lors de transactions les informations contenues sur les bandes magnétiques des cartes de crédit de leurs clients.

amzigo numérique

L'offre de Noël *que vous attendiez !*

Le PLUS de minutes gratuites... là tu parles !

Forfait
Pas de contrat
pas d'engagement à long terme
100 minutes gratuites par mois
100 premiers appels reçus, la 1re minute est gratuite
19,95 $ par mois, téléphone non inclus

INCLUS DANS LES 2 FORFAITS :
- Affichage des appels
- Facturation à la seconde
- La plus grande couverture numérique

Forfait
Tout compris
téléphone inclus
500 minutes gratuites : appels locaux, soirées et week-ends
400 premiers appels reçus, la 1re minute est gratuite
35,95 $ par mois, téléphone inclus

NOTRE PRIX EST GARANTI
Nous nous engageons à ne pas augmenter les coûts et vous pouvez changer de forfait si désiré.

CANTEL MD AT&T MC

Visitez le centre Cantel MD AT&T MC le plus près de chez vous ou faites le **1 800 IMAGINE.**

Appels interurbains, services de déplacement et taxes applicables en sus. L'entente d'une durée de trois ans s'applique au forfait à 35,95 $. Offre disponible aux nouveaux abonnés ainsi qu'à nos clients Cantel AT&T abonnés depuis au moins 18 mois. La facturation à la seconde s'applique après la première minute des appels locaux seulement. Voir détails en magasin. MD Rogers Cantel Inc. MC AT&T Corp. Utilisé sous licence.

Procurez-vous les SCP numériques aux adresses suivantes :

CANTEL AT&T

MONTRÉAL
2360, rue Notre-Dame O. (514) 983-1666
1, Place Ville-Marie Bur. 11108 (514) 394-0000
8984, boul. L'Acadie (514) 387-9999
1201, av. Greene (514) 933-8000
5150, boul. Jean-Talon O. (514) 341-2221
5954, boul. Métropolitain E. (514) 257-8826
6224 A, rue St-Jacques O. (514) 369-4000
5496, rue Notre-Dame E. (514) 254-5454
770, rue Notre-Dame O. (514) 875-9512
BOUCHERVILLE
1001, boul. Montarville (Promenades Montarville) (514) 449-4998
BROSSARD
7005, boul. Taschereau, bur. 150 (514) 926-3111
7250, boul. Taschereau (Place Portobello) (514) 671-4744
CARTIERVILLE
12366, boul. Lachapelle (514) 856-1884
DOLLARD-DES-ORMEAUX
3339 L, boul. des Sources (514) 683-3333
GATINEAU
360, boul. Maloney O., bur. 1 (819) 663-8580
Promenades de l'Outaouais (819) 561-3031
JOLIETTE
517, rue St-Charles Borromée N. (514) 755-5000
KIRKLAND
2758, boul. St-Charles (514) 428-9000
LAVAL
379, boul. Curé-Labelle (514) 622-0303
1696, boul. des Laurentides (514) 629-6060
3364, boul. St-Martin O. (514) 682-2640
Carrefour Laval (514) 687-5386
LASALLE
8457, boul. Newman (514) 368-4000
Carrefour Angrignon (514) 368-4230
POINTE-CLAIRE
Fairview Pointe-Claire (514) 695-1554
REPENTIGNY
110, boul. Industriel (514) 581-4656
SAINT-BRUNO
Promenades St-Bruno (514) 653-7472
SAINT-EUSTACHE
360 E, rue Arthur-Sauvé (514) 974-9299
SAINT-HUBERT
3399, boul. Taschereau (514) 676-3963
SAINT-HYACINTHE
Les Galeries St-Hyacinthe 3200, boul. Laframboise, loc. 1644 (514) 261-9991
SAINT-JEAN
Carrefour Richelieu (514) 359-4941
SAINT-JÉRÔME
116, boul. du Carrefour (514) 431-2355
Carrefour Du Nord (514) 565-3717
SAINT-LAURENT
3131, boul. Côte-Vertu (La Place Vertu) (514) 745-0745
SHERBROOKE
2980, rue King O. (819) 566-5555
Carrefour de l'Estrie 3050, boul. Portland (819) 822-4650
TERREBONNE
1257, boul. des Seigneurs (514) 964-1964
Les Galeries de Terrebonne (514) 964-8403
TROIS-RIVIÈRES
5335, boul. des Forges (819) 372-5000

Dans les magasins participants :

RadioShack
AVENTURE
LA CABINE TÉLÉPHONIQUE
FUTURE SHOP
BUREAU EN GROS
GUILLAND

2582260

La grande magie de Noël

ASTRO 98
21 498 $*

PICK-UP CK 98 Transmission automatique
19 398 $*

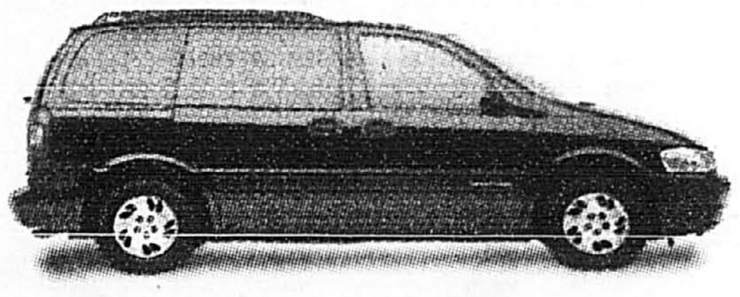

VENTURE 97
20 897 $*

Taux de financement féerique de 0%

jusqu'à 48 mois**
sur les Venture, Pick-up CK et Astro.

Et des prix magiques à un taux de 2,9 % sur plusieurs autres modèles.**

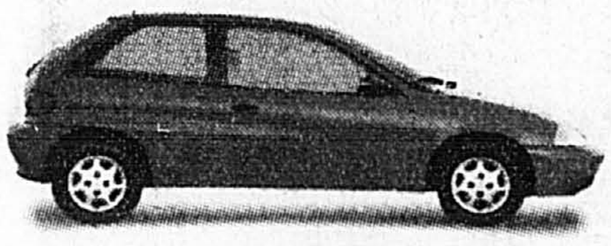

METRO 98
10 298 $*

LUMINA 98
20 398 $*

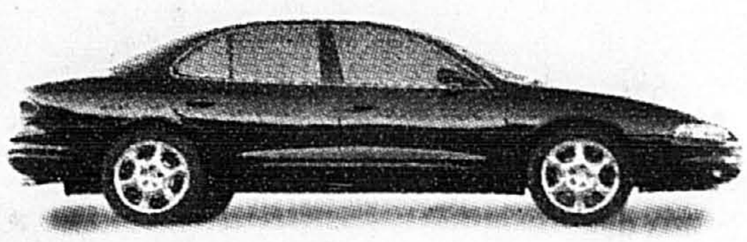

LA NOUVELLE INTRIGUE 98

CAVALIER Z22 98
14 298 $*

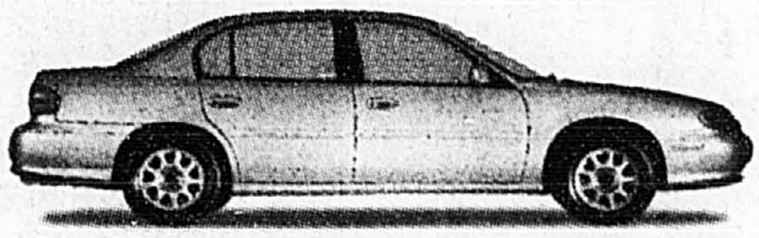

MALIBU 97
18 297 $*

CHEVROLET
OLDSMOBILE
GM

Offre d'une durée limitée

L'Association des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec

*Offre réservée aux particuliers, s'appliquant sur certains modèles de véhicules neufs en stock 1997 ou 1998, selon le cas. Transport (variant entre 525 $ et 895 $) et taxes en sus. Photos à titre indicatif seulement. **Taux de financement à l'achat de 0 % ou 2,9 % applicable sur des termes allant jusqu'à 48 mois. Sujet à l'approbation du crédit. †L'Assistance Routière et la Garantie GM TOTAL™ sont offertes sur tous les véhicules GM neufs pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. ††Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères établis par le manufacturier. †††Banque TD et GM titulaires de licence des marques. ™Marque Déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

Rive-Sud

Gel des taxes à St-Hubert et St-Bruno

MARTHA GAGNON

En annonçant le gel du compte de taxes, le maire de Saint-Hubert a toutefois prévenu les citoyens hier soir que la réalisation de certains projets était conditionnelle à la réduction de 6 % des coûts de main-d'oeuvre.

« Si l'objectif de récupération de 1,5 million n'est pas atteint, il faudra réévaluer la situation, a précisé Michel Latendresse. Nous espérons que Québec, tel que promis, nous accompagne jusqu'au bout dans ce défi particulièrement difficile. »

Le budget s'élève à 71,2 millions, comparativement à 73 millions en 97. Le maire a souligné que l'effet combiné de la baisse de l'évaluation et du maintien des taux de taxation a pour effet de diminuer ou de geler le compte de taxes. Dans le cas d'une maison unifamiliale moyenne, ce compte se situe à 1673 $.

Dans le secteur résidentiel unifamilial, l'évaluation basée sur un immeuble type passe de 98 700 $ en 1996 à 93 900 $ en 1999.

Le maire estime à six millions le manque à gagner en 1998, dont plus de la moitié est imputable aux décisions du gouvernement et une bonne partie à la perte de la valeur foncière de la base militaire et de l'aéroport, ainsi que la baisse de la valeur foncière en général.

« Rigueur, développement, participation et jeunesse » seront les grands thèmes de la prochaine année.

M. Latendresse a aussi répété que le dossier des inondations était une priorité et que la Ville pourra puiser dans les quatre millions prévus au programme d'immobilisations pour effectuer les travaux jugés nécessaires. Le maire prévoit être en mesure d'annoncer en janvier des mesures pour réduire les risques d'inondation. Le rapport des experts devrait être déposé dans les prochains jours, mais la Ville attendra après les Fêtes pour informer et consulter les citoyens.

Le nouveau rôle d'évaluation fondé sur la valeur des propriétés au 1er juillet 1996 se chiffre à 1,374 milliard, soit une baisse de 2,6 % dont l'impact sera étalé sur trois ans.

En raison de cette situation, 80 % des contribuables verront leur compte de taxes diminuer, alors que les autres subiront une hausse de moins de 25 $.

La Ville a ajusté le taux de la taxe foncière et celui de la taxe spéciale appliquée aux transferts de Québec qui représentent 1,1 million. Dans ce dernier cas, la taxe passe de 0,0335 $ à 0,0735 $ par 100 $ d'évaluation. En contrepartie, l'impôt foncier passe de 0,78 à 0,754 par 100 $ d'évaluation. Toutes les autres taxes sont maintenues au même niveau.

La Ville n'est cependant pas parvenue à s'entendre avec ses employés pour diminuer les coûts de main-d'oeuvre.

« Elle souhaite le faire et ne pas avoir à présenter de budget supplémentaire pour compenser le manque à gagner », souligne le maire, Marcel Dulude.

Saint-Bruno

La Ville de Saint-Bruno a déposé hier un budget de 26,6 millions qui permet un gel de l'effort fiscal des contribuables.

Bras de fer à Bromont

MARC THIBODEAU

Les résidants de Bromont sont invités ce soir à participer à un singulier exercice de consultation organisé par le maire de la municipalité, Robert Désourdy, qui souhaite ainsi convaincre certains conseillers réticents de se rallier à ses visées budgétaires.

« Je n'ai pas le choix. Il y a des gens qui ne veulent pas changer d'idée, même si je suis convaincu que la population ne partage pas leur point de vue », a expliqué hier M. Désourdy.

Le conseil municipal doit trancher le 22 décembre entre deux scénarios budgétaires. Le premier, que défend le maire de Bromont, prévoit une réduction de 8,5 % de l'impôt foncier, de 1,52 à 1,39 $ par 100 $ d'évaluation, une augmentation de la taxe sur les immeubles non résidentiels de 33 %, ainsi qu'une hausse de la taxe d'affaires.

Le second scénario prévoit plutôt un gel de la taxe foncière, une augmentation moindre, soit 15 %, de la taxe sur les immeubles non résidentiels ainsi qu'une hausse équivalente de la taxe d'affaires.

Selon M. Désourdy, cette dernière option entraînera des revenus additionnels « inutiles » de près de 250 000 $ en 1998.

« On n'en a pas besoin. La dette de Bromont, qui est de 30 millions de dollars, diminue rapidement de 2,6 millions de dollars par année. Les choses vont bien », commente-t-il.

Le prochain budget doit favoriser le développement de la construction résidentielle dans la municipalité, estime le maire, qui souhaite réduire graduellement le niveau de la taxe foncière jusqu'à 1 $ par 100 $ d'évaluation pour l'an 2000.

M. Désourdy espère démontrer aux conseillers opposés au scénario qu'il préconise que la population de Bromont lui est favorable. Les participants seront appelés à indiquer leur préférence par écrit à la fin de la rencontre lors d'un scrutin symbolique.

Les conseillers concernés n'ont pas rappelé *La Presse* hier.

Noël en solde!

Offrez nos Certificats-cadeaux

Planche à neige
WEEZEL Freestyle
137, 144, 149 cm
Prix cour. 399,99
159,99 Rabais de 60%

Chaussures de montagne
MERRELL
Cerro Terra
Pour homme
Prix cour. 99,99
49,99 Rabais de 50%

Raquette de badminton
CARLTON Graphite Composite
100% graphite, 90 gr.
Prix cour. 99,99
49,99 Rabais de 50%

Lunettes de ski
OAKLEY E-Frame
Au bas prix de
39,99

Sac à skis
SALOMON
Au bas prix de
24,99

LIVRET SKI PASSE-PARTOUT 97-98
Obtenez de 25 à 50% de rabais sur le prix des remontées.
Billets échangeables dans 60 stations de ski au Québec.
Au bas prix de
19,99

Sports Experts et Mont Saint-Sauveur vous offrent un stage de «carving» gratuit
Voir détails en magasin
Mont Saint-Sauveur
Rossignol

Bâton de hockey
COOPER Comp 5000
Composite
Prix cour. 69,99
24,99 Rabais de 45$

Chandail en laine polaire
WHITE SIERRA
Choix de couleurs
Prix cour. 89,99
59,99 Rabais de 30$

Cooper

sports experts

Anjou
Les Galeries d'Anjou
354-2995
7201, boul. les Galeries d'Anjou
353-9000
Beloeil
Mail Montenach
467-7201
Boucherville
Promenades Montarville
655-6003
Brossard
Mail Champlain
671-7275
Chambly
533, boul. Périgny 658-0561
Châteauguay
298, boul. Anjou 699-3939
Joliette
50, rue Gauthier N. 756-1645
Lasalle
Carrefour Angrignon
365-1286
Laval
Carrefour Laval
682-0032
Centre Laval
688-1021
Longueuil
Place Longueuil
463-3452
Montréal
Centre-ville
930, rue Ste-Catherine O.
866-1914
Centre Maisonneuve
2951, rue Sherbrooke E.
522-5108
Place Versailles
7275, rue Sherbrooke E.
355-2330
Pointe-Claire
Centre Fairview
694-8181
Repentigny
Les Galeries Rive-Nord
581-3220
Rosemère
Les Galeries Mille-Iles
437-1933
St-Bruno
Les promenades St-Bruno
653-1364
St-Eustache
200, boul. Arthur-Sauvé
472-5485
St-Jean-sur-Richelieu
Le Carrefour Richelieu
348-0937
St-Jérôme
Carrefour du Nord
432-9400
St-Sauveur-des-Monts
Les Galeries des Monts
227-4617
Ste-Adèle
Les Promenades Ste-Adèle
229-2812
Sorel
Promenades de Sorel
746-1213
Terrebonne
Les Galeries Terrebonne
471-3688
Ville Mont-Royal
Centre Rockland
735-4751
Valleyfield
277, rue Victoria
377-9000
Ville St-Laurent
La Place Vertu
745-3202

Les prix sont en vigueur jusqu'à épuisement de la marchandise ou jusqu'à la fermeture le dimanche 21 décembre 1997.
Tous les articles, couleurs ou grandeurs ne sont pas nécessairement disponibles dans tous les magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

2571687

Ex-flic encore dans l'embarras

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Un ancien agent du Service de police de la CUM, Martin Laferrière, se retrouve une autre fois dans l'embarras après avoir été arrêté, au cours du week-end, dans une affaire de séquestration à Mont-Laurier.

Laferrière, 46 ans, ne saura pas avant vendredi s'il peut reprendre sa liberté sous caution. Il a été appréhendé samedi, en même temps que Denis Ouellet, 49 ans, alors qu'ils dormaient profondément dans une chambre de motel.

Les deux auraient enlevé Charles Beaudin, 30 ans, à Matheson, Ontario, pour une histoire de drogue, et l'auraient conduit dans cette municipalité des Hautes-Laurentides.

Dans la chambre du motel, les deux présumés complices auraient pris soin de bien attacher leur victime sur une chaise et, pour qu'il ne se sauve pas pendant leur sommeil, une partie de la corde aurait été reliée à un des présumés ravisseurs.

Constatant que Laferrière et Ouellet étaient endormis et que rien ne pouvait les déranger, Beaudin affirme avoir néanmoins réussi à se libérer pour aller se réfugier dans un hôtel voisin d'où il a alerté la Sûreté du Québec.

Après avoir pris une série de précautions, les policiers ont pénétré dans la chambre et ils ont dû réveiller Laferrière et Ouellet afin de procéder à leur arrestation.

Ils ont été accusés de séquestration lundi et ils ont été envoyés à la prison de Saint-Jérôme en attendant de revenir devant un juge à Mont-Laurier pour leur enquête sur remise en liberté.

À la fin de juillet 1993, Laferrière, alors affecté au poste 43 du SPCUM, situé rue Saint-Dominique, avait été appréhendé à son domicile de Repentigny et accusé de trafic de cocaïne, ce qui avait amené son congédiement.

En juin 1996, un accusé affirmait qu'un agent de la SQ lui avait demandé, en retour de 50 000 $, de « mettre de la poudre ou de la cocaïne » dans l'automobile de Laferrière. En juillet de la même année, Laferrière avait intenté une poursuite de 300 000 $ pour avoir été faussement associé à des trafiquants.

À qui la faute ?

Presse Canadienne
RIMOUSKI

Une ex-fumeuse de Rimouski poursuit le fabricant de produits du tabac Imperial Tobacco devant la Cour des petites créances, soutenant qu'il est responsable de la dépendance qu'elle a dû subir envers la cigarette.

Cécilia Létourneau réclame 299,97 $, précisément, une somme consacrée à l'achat de timbres de nicotine qui l'ont aidée à renoncer à la cigarette.

En cour, hier, à Rimouski, elle était accompagnée de son médecin de famille. Dans sa cause, elle est appuyée par la Régie de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent et par l'Association du cancer de l'Est du Québec.

Le juge rendra sa décision par écrit dans quelques jours ou quelques semaines.

Gare à la tentation de faire payer les jeunes, dit la CSN

PAUL ROY

L'expression « faire payer les riches » serait-elle en voie d'être supplantée par l'expression « faire payer les jeunes », dans le monde syndical ?

La CSN s'en inquiète au moment où les municipalités du Québec tentent d'en arriver, avant le 30 janvier, à des ententes avec leurs syndiqués pour calmer l'appétit du gouvernement provincial. Certains syndicats négocient présentement avec des municipalités des ententes qui feraient porter sur les jeunes uniquement le coût des compressions exigées.

Hier donc, le secrétaire général de la centrale, Pierre Paquette, a tenu à rappeler aux syndicats membres « les principes fondamentaux sur lesquels repose le syndicalisme : solidarité, équité et justice sociale ».

Selon Patrice Savignac-Dufour, président du Comité national des jeunes de la CSN, l'intervention vise aussi à ramener à l'ordre les syndicats qui s'apprêtent à conclure de telles ententes. « On sait que ça se passe, dit-il, il y a un retour à ça même à la CSN. »

La centrale s'est pourtant moult fois prononcée contre le recours à des dispositions discriminatoires envers les jeunes syndiqués lors de renouvellements de conventions collectives. Ces dispositions ont souvent pour effet de créer un nouveau régime, moins avantageux, pour les nouveaux employés.

Parfois, comme chez les policiers de la CUM, on ajoute une année à l'échelle salariale, mesure qui ne pénalise que les jeunes.

« Chez les policiers et les pompiers, ça (faire payer les jeunes) fait presque partie de la culture », affirme Patrice Savignac-Dufour.

Il dit espérer que l'appel soit entendu par les autres centrales puisque la CSN ne représente qu'environ 25 % des employés municipaux, principalement des cols blancs.

Saeco® CANADA LTÉE
MACHINES EXPRESSO CAPPUCCINO
VIA VENETO
Pourquoi ne pas vous offrir une cafetière pour Noël ?

Cafetière à pompe de la dernière génération de la gamme Saeco, bouilloire en acier inoxydable dotée d'un fouetteur à lait qui vous permet d'obtenir un excellent cappuccino.
Disponible dans les magasins **Price Costco**
Au prix seulement de 189 $
(Centre de réparation autaurisé)
Extérieur **1 888 272-6601**
Montréal **272-6601**
2581350
Saeco 169, rue Beaubien Est, Montréal

BIJOUTERIE MARCEL ANDRÉ
Le spécialiste diamantaire...
DIPLÔMÉ G.I.A. / ATELIER SUR PLACE
RIEN A PAYER AVANT 1 AN!
(Détails en magasin)

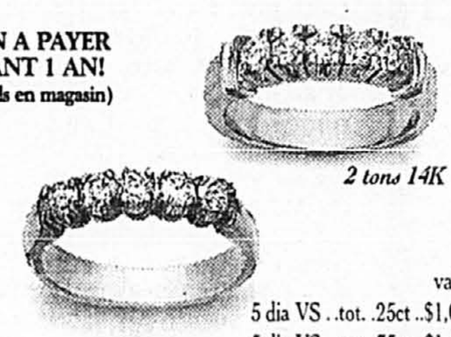

2 tons 14K

	valeur	prix
5 dia VS ..tot. .25ct	$1,050.00	*$589.00*
5 dia VS ..tot. .35ct.	$1,490.00	*$749.00*
5 dia VS ..tot. .50ct	$2,150.00	*$1,189.00*

2580720
5415, rue Beaubien est, Montréal, Québec
(514) 376-2202 Fax. (514) 376-1221

clearNET scp numérique

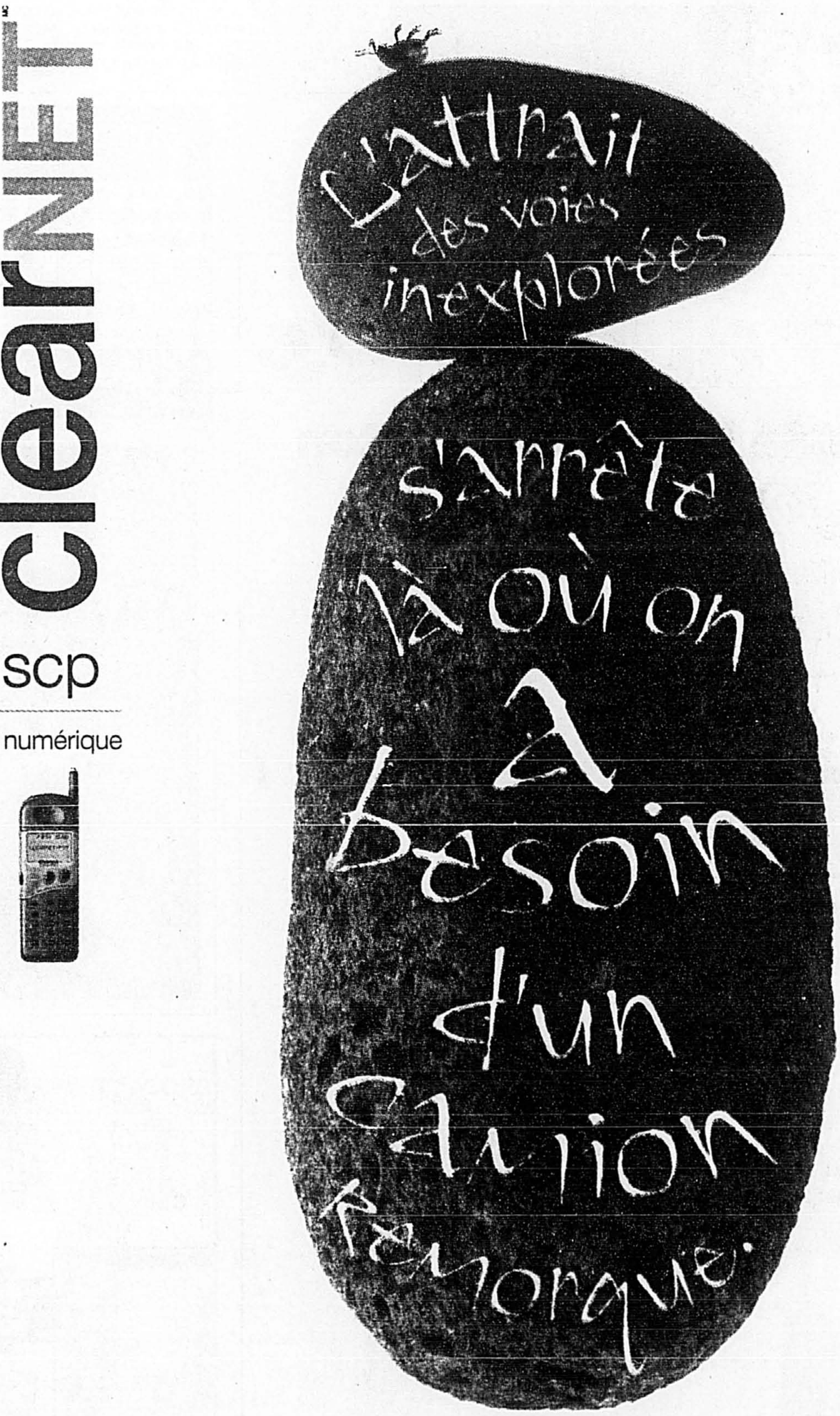

20 $ par mois
100 minutes en tout temps

30 $ par mois
illimité les fins de semaine
+100 minutes en tout temps

Il y a des moments où un téléphone sans fil peut faire toute la différence. Et avec des forfaits mensuels incluant 100 minutes de temps d'appel pour aussi peu que 20 $, le SCP Clearnet est beaucoup moins cher à utiliser qu'un cellulaire. En plus de vous offrir toutes les fonctions numériques sophistiquées du SCP, une couverture immédiate d'un océan à l'autre et une garantie « argent remis » de 30 jours sur le téléphone, vous n'avez aucuns frais de mise en service à payer et aucun contrat à signer. Qu'attendez-vous ? Le futur est simple.

Appelez le 1 888 CLEARNET℠ (1 888 253-2763) ou visitez notre site web au www.clearnet.com pour plus de détails. Vendu à la boutique Clearnet située au 950, rue Sainte-Catherine Ouest à Montréal et chez les marchands participants :
BLOCKBUSTER FUTURE SHOP CANADIAN TIRE LA CABINE TÉLÉPHONIQUE BUREAU EN GROS

BREITLING

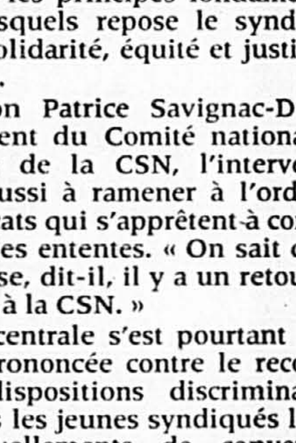

Instrument pour professionnels
Bijoutier agréé BREITLING
Bijoux et montres de haute distinction.
EVEREST CHERBAKA
Joaillerie-Bijouterie Depuis 1950
8910, boul. Lajeunesse, Montréal (Québec)
H2M 1R9 (514) 388-5358 CRÉMAZIE
2580350

L'enquêteur Arsenault souligne l'incurie des dirigeants de la SQ

ROLLANDE PARENT
de la Presse Canadienne

Enquête sur la SQ

La mise en place de la Commission Poitras pour faire enquête sur la Sûreté du Québec n'aurait jamais vu le jour si le directeur général Serge Barbeau et le directeur général adjoint aux enquêtes criminelles, André Dupré, avaient pris leurs responsabilités dès les premiers soupçons de fabrication de preuves par des policiers travaillant dans l'enquête sur le clan Matticks.

Telle est la conviction défendue, hier, par l'enquêteur interne Bernard Arsenault, chargé avec Louis Boudreault et Hilaire Isabelle, de faire la lumière sur les irrégularités commises par des policiers, notamment la fabrication de preuves reliant le clan des Matticks aux 26,5 tonnes de haschisch trouvé dans des conteneurs dans le port de Montréal.

« Le vrai problème est que nos dirigeants n'ont pas appliqué en temps opportun les règles élémentaires d'intégrité et de gestion », a commenté M. Arsenault.

« Les problèmes qui ont mené à la mise en place de la présente commission ont trait à la gestion d'une crise existant depuis 1994 à partir du moment où des gestes dérogatoires sont posés (la fabrication de preuves pour incriminer les Matticks et les parjures pour couvrir ces gestes).

« Quand les avocats des Matticks ont dénoncé les comportements des policiers, des enquêtes auraient dû être menées pour savoir si c'était vrai ou faux. C« était le devoir de MM. Barbeau et Dupré d'établir si c'était faux ou vrai, avant que des policiers viennent défendre une autre théorie (en faisant des parjures pour couvrir des collègues).

« On aurait pu stopper le processus. Les mesures n'ont pas été prises », a commenté M. Arsenault.

Après l'arrêt du procès par la juge Micheline Corbeil-Laramée qui avait la conviction que des policiers avaient fabriqué de la preuve et s'étaient parjurés, une enquête a été instituée, mais l'appui nécessaire n'a pas été fourni, a fait valoir M. Arsenault.

Même quand l'enquêteur Hilaire Isabelle a fait un rapport pour signaler à M. Barbeau que M. Dupré et le responsable de l'escouade de la répression du banditisme, Michel Arcand lui avaient clairement signifié leur opposition à l'enquête interne, M. Barbeau n'a pas bougé, a soutenu M. Arsenault. Il a finalement fallu l'intervention du ministre Serge Ménard pour que cet incident fasse l'objet d'une enquête, six mois après le fait.

« On doit faire le constat que mes supérieurs ont cherché à réduire les dommages plutôt que d'aller au fond des choses.

« Il fallait poser des gestes, enquêter pour briser la chaîne, vider la question et repartir sur des bases nouvelles », a-t-il ajouté.

À partir du 5 juillet 1995 jusqu'à son expulsion de la SQ, en octobre 1996, M. Arsenault dit avoir fait ce qu'il pouvait pour convaincre, faire réfléchir sur la nécessité d'éviter de glisser des faits gênants sous le tapis.

Il a dit avoir eu la collaboration du directeur général adjoint Gilles Falardeau (qui supervisait l'enquête interne) jusqu'en avril 1996, « jusqu'à ce que la raison d'État prenne le dessus et que M. Falardeau prenne ses distances de notre groupe ».

« J'ai compris qu'il avait fait des choix et qu'il avait décidé de protéger M. Barbeau », a dit M. Arsenault.

Ce dernier a également critiqué les méthodes de travail de Francis Pelletier et Jean-Claude Roy chargés, au début de 1996, de leur prêter main-forte.« La nature des questions posées, l'étendue de la recherche faite sur la perquisition chez Gerry Matticks nous ont fait voir qu'ils ont travaillé à établir qu'il y avait un crime sans vraiment tenter d'établir qui avait commis le crime », a-t-il dit.

Les enquêteurs Pelletier et Roy ont recommandé au procureur de la Couronne de n'intenter aucune poursuite.

Pour M. Arsenault, la crédibilité devant être associée à l'escouade de la répression du banditisme a été mise à mal au point où il ne faudrait pas être surpris qu'un policier de cette escouade qui dirait à un juge qu'il dispose « d'une preuve documentaire très forte » suscite bien des sourires de scepticisme.

Son témoignage se poursuit aujourd'hui.

IDÉES CADEAUX Nikon

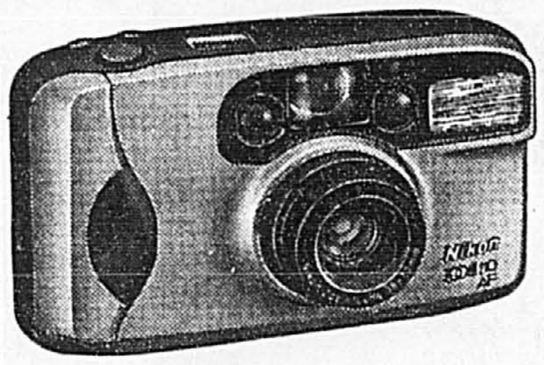

Nikon® zoom 210
- Appareil photo 35 mm compact entièrement automatique avec zoom motorisé 38-70 mm
- Flash zoom intégré • Capacité macro
- Garantie canadienne exclusive de 3 ans

189.97$

Jumelles Nikon® 10 x 25 c.f.
Travellite IV
- Compactes légères et ergonomiques
- Traitement multicouche

159.97$

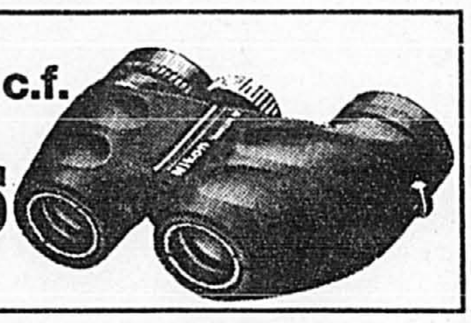

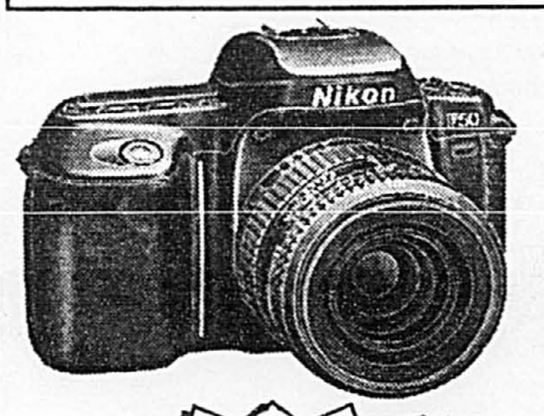

Nikon® F50
Zoom avec objectif 35-80 mm
- Autofocus SLR 35 mm facile à utiliser avec modes simple et avancé
- Huit programmes personnalisés et flash escamotable intégré
- Garantie canadienne exclusive de 2 ans
- Compris avec courroie, pile, film

599.97$

À l'achat du F50 QD prime d'une valeur de 49.95$
Détails en magasin seulement.

Aussi disponible Nikon® F50 QD, mêmes caractéristiques du F50 en plus d'un dos dateur et d'un boîtier argenté

2579101

photo A. Laplante inc.
Ouvert le dimanche de 10 h à 16 h
350, boul. des Laurentides, Laval
669-0595
Stationnement gratuit

SHARKS LA BOUTIQUE SNOWBOARDS LAVAL
LE CLUB SPORTS NAUTIQUES
MARGARITA/VENEZUELA

Le plus grand choix de snowboards Alpin à Montréal
Freesurf K. Loop
Sims Blax
Généric Raichle
GNU Airwalk
Libtech Northwave

Le vrai spécialiste des sports nautiques au Québec, à l'année
Wakeboards 1998 Déjà arrivés
Tout pour vos cadeaux

SHARKS LA BOUTIQUE
313, boul. Cartier, Laval
(514) 663-5543
1-800-473-5543

2572941

Super aubaines
au Centre de liquidation Eaton

Centre de liquidation Eaton Centre-ville, 6e étage, et à Cavendish. Jusqu'au 21 décembre.

40% de rabais sur le prix courant de tous les meubles, barbecues, matelas et sommiers à étiquette jaune.

25% de rabais sur le prix courant de tous les téléviseurs, magnétoscopes, appareils audio et fours à micro-ondes à étiquette jaune.

25% de rabais sur le prix courant de tous les électroménagers à étiquette jaune.

Pour faciliter votre magasinage des fêtes, nos magasins sont ouverts de 9 h 30 jusqu'à 21 h du lundi au vendredi et jusqu'à 17 h le samedi et le dimanche.

Ces offres ne peuvent être combinées avec les options de paiement et les autres offres de rabais Eaton. Détails en magasin.

2581918

Le plus cher de nos voeux.

EVEREST
SOUHAITE QU'EN CETTE FIN D'ANNÉE TOUS PUISSENT RÉALISER LEURS RÊVES. ET SI UNE FIGURINE LLADRÓ CONTRIBUE À Y PARVENIR, NOTRE VOEU LE PLUS CHER AURA ÉTÉ COMBLÉ.
JOYEUX NOËL.

LLADRÓ®

EVEREST
CHERBAKA
Joaillerie Bijouterie Depuis/Since 1950
8910, BOUL. LAJEUNESSE MONTRÉAL (QUÉBEC) H2M 1R9 (514) 388-5358

2580316

Les surprises du chef!

50% de rabais
Lagostina

Batterie de cuisine 10 pièces «Classic Super» Lagostina
Prix cour. 599,99 $
En vente 299,99 $
Pièces de réassortiment
Prix cour. 59,99 $ à 279,99 $
En vente 29,99 $ à 139,99 $

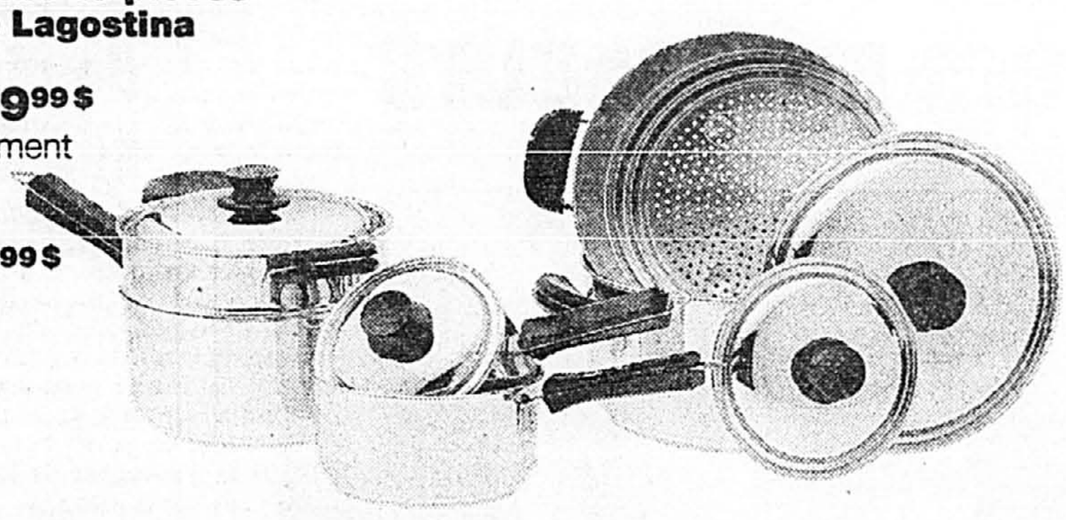

25% de rabais
Articles Henckels

Couteaux «Professional» HENCKELS
Prix cour. 44,99 $ à 262,99 $
En vente 33,69 $ à 197,19 $

Accessoires HENCKELS
Prix cour. 8,99 $ à 35,99 $
En vente 6,99 $ à 26,99 $

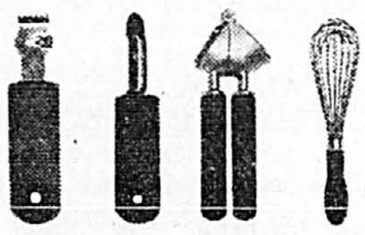

Blocs à couteaux HENCKELS
Prix cour. 39,99 $ à 68,99 $
En vente 29,99 $ à 51,69 $

10% de rabais
Petits appareils électroménagers*

*Les rabais ne s'appliquent qu'aux articles représentés.

Couteau électrique BLACK & DECKER
Prix cour. 28,99 $
En vente 26,09 $

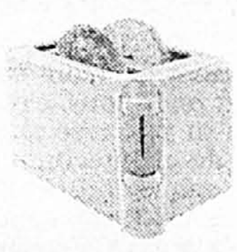

Grille-pain à 2 fentes BLACK & DECKER
Prix cour. 39,99 $
En vente 35,99 $

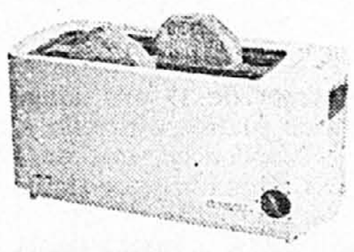

Grille-pain à 4 fentes PHILIPS
Prix cour. 52,99 $
En vente 47,69 $

Cafetière électrique PHILIPS
Prix cour. 47,99 $
En vente 43,19 $

Malaxeur à main BRAUN
Prix cour. 32,99 $
En vente 29,69 $

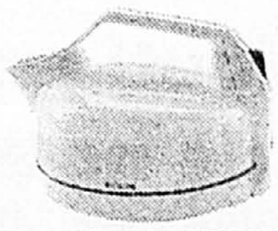

Bouilloire PHILIPS
Prix cour. 24,99 $
En vente 22,49 $

Fer à repasser T-FAL
Prix cour. 49,99 $
En vente 44,99 $

Cuiseur à oeufs SALTON
Prix cour. 39,99 $
En vente 35,99 $

L'art de bien recevoir chez Eaton Centre-ville

Les 18 et 19 décembre à 12 h 30

Eaton Centre-ville, rayon des meubles, 6e étage

La talentueuse Sylvie Carrier, designer chevronnée (S.D.I.D.Q.), vous démontrera l'art de dresser la table pour le temps des fêtes!

Profitez-en pour découvrir les nombreuses aubaines que nous vous proposons à l'occasion des fêtes!

Il vous faut plus de temps pour magasiner?

Pour faciliter votre magasinage des fêtes, nos magasins sont ouverts de 9 h 30 jusqu'à 21 h du lundi au vendredi et jusqu'à 17 h samedi et dimanche.

Offres en vigueur jusqu'au 24 décembre 1997.

L'opposition accuse l'administration Vaillancourt de tromper les contribuables lavallois avec son budget

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

« Une publicité trompeuse. » « Tour de force ? Ou tour de farces ? » La première phrase est d'ELAN et les deux autres d'Option Laval. Elles coiffent les réactions de ces deux partis d'opposition au budget 1998 de Laval qui leur a été présenté, lundi soir, lors d'une assemblée extraordinaire du conseil municipal. Les élus ont repris l'étude du budget en comité plénier hier matin et, en début de soirée, la séance a été ajournée à lundi pour la fin du débat.

Pour ELAN, représenté à la table du conseil par Maurice Clermont, Michel Poirier et Yvon Doré, ce budget est « digne des vendeurs itinérants les plus racoleurs. L'administration Vaillancourt serait probablement dénoncée par les associations de consommateurs respectueuses de la transparence. »

Ces trois conseillers ont dressé le portrait-robot d'un des rares Lavallois qui ne subiront pas de hausse de taxes en 1998 : pour éviter la hausse du taux de taxation, sa propriété doit perdre près de 9,8 % de sa valeur ; ses enfants ne doivent plus aller à la bibliothèque, ni aux camps de jour, ni déclencher le système d'alarme par erreur ; il doit trouver des poubelles pour entreposer ses déchets toute une semaine et conserver l'eau de pluie pour arroser son nouveau gazon deux soirs de suite, et si, malgré le phénomène El Niño, il neige en 1998, elle ne doit pas être enlevée.

De son côté, le conseiller Philippe Garceau, qui représente Option Laval avec son collègue Pierre D'Amico, souligne que ce budget comporte des hausses de taxes de toutes sortes et qu'il est décevant à tous les points de vue.

« Malgré les grandes promesses du maire, reprend M. D'Amico, on se retrouve devant une augmentation de taxes importante pour la famille moyenne, qui devra également encaisser une sérieuse réduction de la quantité et de la qualité de plusieurs services. Désormais, on fera même payer les usagers des bibliothèques municipales. »

Quant à M. Garceau, il a ajouté : « Le débat qu'il (Gilles Vaillancourt) a refusé de faire en campagne, nous allons le soulever à l'hôtel de ville. En votant à 60 % pour l'opposition, la population de Laval a clairement laissé entendre qu'elle en avait assez d'être manipulée et d'être l'otage d'une administration qui refuse de changer sa façon de faire les choses. »

« Taxage » : la police incite les élèves à porter plainte contre leurs agresseurs

ISABELLE HACHEY
MASCOUCHE

« Ils sont 10 ou 15 qui font la loi. Ils tiennent leur force du fait que personne ne porte plainte. Mais ils doivent comprendre que toucher à l'un de vous, c'est toucher à 500 d'entre vous. »

L'enquêteur Martin Tessier, du service de police de Mascouche, a fait la tournée des classes de l'école secondaire Le Manoir, hier, pour inciter les élèves à porter plainte s'ils ont été victimes de menaces, de vol ou d'agression au cours des derniers mois.

Une poignée de fortes têtes, qui terrorisent les jeunes de cette école de Mascouche depuis le mois de septembre, ont été expulsés jeudi dernier après que des centaines de jeunes eurent manifesté leur peur et leur frustration dans la cour de l'école.

« Il ne faut pas fermer les yeux, un jour ou l'autre c'est peut-être vous qui allez y passer », a répété Martin Tessier, toute la journée, devant de petits groupes d'élèves. Exténué, celui qui s'est lui-même surnommé « Tintin » pour gagner la confiance des jeunes, avait rencontré, à la fin de sa tournée, les 570 adolescents de l'école.

Jeudi dernier, près de 250 élèves ont pris les grands moyens pour mettre fin au régime de terreur qui régnait depuis la rentrée scolaire. Ils ont organisé une « manifestation » dans la cour d'école afin de régler leur compte au petit groupe en organisant une partie de football « full contact ». La police de Mascouche est intervenue et la direction de l'école a expulsé cinq jeunes, en plus d'en suspendre une dizaine d'autres jusqu'au 6 janvier.

Les cinq adolescents, quatre garçons et une fille, étudiaient dans une école de Terrebonne, l'an dernier. Un élève affirme qu'ils auraient entre 14 et 15 ans. Ils se sont inscrits à Mascouche cet automne, selon le directeur adjoint de l'école Le Manoir, Clarence Tourangeau. C'est à ce moment que les ennuis ont commencé, peu à peu, dans cette petite école auparavant sans histoires.

PHOTO ARMAND TROTTIER, *La Presse*

L'enquêteur Martin Tessier, de la police de Mascouche, a fait la tournée des classes de l'école secondaire Le Manoir, hier, pour informer les élèves de leurs droits et pour les inciter à porter plainte contre un groupe de jeunes qui sèment la terreur.

« Ils sont arrivés cette année et ils ont fait les petits caïds. Ils menaçaient pas mal tout le monde ; c'est pour ça qu'on a fait une manif », dit un élève.

Bien que la direction de l'école Le Manoir ait agi avec célérité dans cette affaire — adressant même une lettre à tous les parents pour les informer de la situation et pour « briser la loi du silence » —, ce garçon n'est pas du tout rassuré à l'idée que les membres du groupe aient été expulsés. « J'ai peur de sortir de chez moi, raconte-t-il. J'ai peur de prendre l'autobus de la Ville, et je ne sors pas à Terrebonne. À l'école, je n'avais pas trop de problèmes. »

L'adolescent de 15 ans songe à déposer une plainte officielle à la police de Mascouche, qui ne demande pas mieux afin de pouvoir « coincer » les petits délinquants. M. Tessier aimerait ouvrir un seul dossier pour l'école Le Manoir, question de donner plus de poids aux témoignages des élèves qui feront une déposition.

« Cela rassure les plaignants, qui ne se sentiront pas seuls, explique l'enquêteur Tessier, alias Tintin. On veut leur faire comprendre que la police n'est pas sur un piédestal, et que rien ne se fera sans leur consentement. »

« Des menaces de mort ou des vols qualifiés, pour nous, c'est très grave. On ne rit pas avec ça. Mais s'il n'y a pas de plainte, on n'a pas d'outil pour enquêter », a dit M. Tessier aux élèves. Jusqu'à maintenant, aucune plainte n'a encore été déposée, mais l'enquêteur est confiant. « J'ai l'impression que le message est passé. »

Sainte-Adèle : le maire refuse de divulguer ses dépenses électorales

ISABELLE HACHEY
SAINTE-ADÈLE

Le maire de Sainte-Adèle, Pierre Grignon, a été piqué au vif, lundi, par les propos de Monique Deslauriers, candidate défaite à la mairie, qui demande au gouvernement d'étendre les règles de dépenses électorales et de financement des partis à toutes les municipalités du Québec.

Les municipalités de moins de 20 000 habitants, comme Sainte-Adèle, ne sont pas soumises à la Loi québécoise sur les élections et les référendums. Les candidats peuvent ainsi recevoir des contributions sans qu'une limite ne soit imposée, et sans avoir à divulguer leurs dépenses électorales.

La première assemblée municipale de la nouvelle Ville de Sainte-Adèle, lundi soir, n'avait absolument rien à voir avec les débats houleux qui ont lieu ces jours-ci à l'hôtel de ville de Montréal. Mais le tableau a été assombri lors de la période de questions quand Monique Deslauriers a demandé au maire Grignon si, « par mesure de transparence », il comptait révéler les dépenses électorales de son parti, ainsi que les noms de ceux qui ont participé au financement de sa campagne.

Visiblement embarrassé par cette rivale qui ne semble pas vouloir lâcher prise malgré sa défaite aux élections du 7 décembre, le maire Grignon a répliqué que certaines personnes souscrivant à une campagne électorale ne « souhaitent pas du tout » que leur contribution soit rendue publique. Il a comparé ces contributions au vote des citoyens, qui demeure évidemment confidentiel.

La Loi sur les élections et les référendums, qui s'applique aux municipalités plus populeuses, rend pourtant obligatoire la divulgation des dépenses électorales, ainsi que la publication des sources de financement des partis politiques et des candidats indépendants.

Mme Deslauriers a aussi demandé au conseil d'adopter une résolution dans le but de fixer un plafond aux dépenses électorales dans les petites municipalités, une mesure qui pourrait constituer un « incitatif » auprès du ministère des Affaires municipales, qui se penche actuellement sur la question. « Je ne vois pas pourquoi la Ville de Saint-Adèle demanderait d'annuler cette loi », qui permet aux gens de contribuer, librement à la campagne des candidats, a répliqué M. Grignon.

Mais Mme Deslauriers a jeté de l'huile sur le feu en affirmant ensuite que, selon ses propres calculs, la campagne du maire Grignon avait coûté 100 000 $. Le maire est carrément sorti de ses gonds. « Vous charriez, et pas à moitié ! » a-t-il lancé à Mme Deslauriers.

En entrevue, M. Grignon a déploré le « discrédit continuel » que jette Mme Deslauriers sur son conseil depuis près d'un an. À combien, alors, s'élèvent ses dépenses électorales ? « Diviser cela par quatre, rajouter une couple de mille et vous n'êtes pas trop loin de la réalité », a-t-il dit. Ainsi, les dépenses de l'équipe Grignon totaliseraient environ 27 000 $.

L'assemblée municipale de Saint-Adèle, née de la fusion avec sa voisine, Mont-Rolland, s'était déroulée jusque-là comme un long fleuve tranquille. C'est que les élections municipales du 7 décembre ont pris les allures d'un grand coup de balai pour l'équipe Grignon, qui a raflé tous les sièges du conseil municipal.

Les Prix d'excellence du Président du CN viennent souligner les contributions remarquables des membres de notre personnel.

Trouver des solutions économiques à l'exploitation du CN exige un sens de l'innovation, du dévouement et du travail d'équipe, toutes des qualités qui caractérisent cette équipe.

Ensemble, ses membres ont élaboré des programmes qui ont permis d'économiser 11 millions de dollars, de faire un meilleur usage des ressources et des actifs ferroviaires et de faire du CN une meilleure compagnie.

Merci!

Deuxième rangée, de g. à dr. : Jean-François Guy, A. Garry Marcus, Frank Taylor et Stan Nordal. Devant : Victor Santiago.

CN **Les Prix d'excellence du Président**

2581362

Les libéraux ne veulent pas d'un moratoire que pour les embouteilleurs

BRUNO BISSON

Le critique de l'opposition officielle en matière d'environnement et député de Laurier-Dorion, M. Christos Sirros, a affirmé hier que son parti ne donnera pas son accord pour faire adopter à la vapeur une loi instituant un moratoire affectant uniquement les embouteilleurs d'eau.

Lors d'un entretien avec *La Presse*, hier, M. Sirros a affirmé que le moratoire annoncé le 10 décembre par le premier ministre, lors de l'ouverture d'une conférence scientifique sur la gestion de l'eau au Québec, était « un signe d'improvisation » qui visait davantage à protéger l'image du gouvernement que la ressource.

M. Sirros a réitéré une proposition faite la semaine dernière au ministre de l'Environnement, Paul Bégin, visant à modifier le règlement provincial sur l'évaluation et l'examen des impacts environnementaux pour forcer tous les usagers non domestiques, y compris les villes, à soumettre leur captage d'eau souterraine à un examen public.

M. Sirros estime qu'un moratoire qui affecterait seulement les embouteilleurs ne protégerait aucunement la ressource, puisque le commerce d'eau en bouteille représente moins de 1 % de toute l'eau souterraine puisée dans la nappe phréatique au Québec. Son point de vue se rapproche donc beaucoup de celui des embouteilleurs qui souhaitent un élargissement de la réglementation sur le captage à de grands utilisateurs comme les municipalités, les piscicultures et les exploitations agricoles.

Rappelons que la semaine dernière, le premier ministre Lucien Bouchard a annoncé, à la surprise générale, un moratoire sur les nouveaux permis de captage d'eau souterraine pour les compagnies d'embouteillage comme Nora (Naya) et Aquaterra (Labrador). Cette décision suppose toutefois que le gouvernement fasse adopter une loi par l'Assemblée nationale, qui modifiera la loi actuelle sur l'Environnement.

La présente session de l'Assemblée se termine vendredi et les travaux de la législature ne reprendront qu'en mars. Le ministre de l'Environnement devrait donc présenter aujourd'hui un préavis pour cette loi, et la faire adopter à la vapeur d'ici vendredi.

Pour faire admettre cette procédure accélérée, il a besoin de l'assentiment de l'opposition, à moins qu'il n'impose le bâillon et suspende les procédures de l'Assemblée.

Or, de toute évidence, l'opposition libérale ne lui accordera pas cet assentiment, à moins que le ministre Bégin élargisse le cadre de son moratoire. Au cabinet du ministre, on estime que M. Sirros devra justifier cette position, puisqu'il avait lui-même proposé, en septembre dernier, l'adoption d'un moratoire sur le captage d'eau souterraine.

« C'est vrai, a reconnu le député de Laurier-Dorion, mais nous n'avons jamais voulu le limiter aux embouteilleurs. Nous sommes en faveur d'une protection de la ressource, et en ce sens, tous les grands utilisateurs devraient être forcés de justifier leurs prélèvements d'eau devant un organisme comme le BAPE, qui serait ouvert à tous les autres usagers locaux. »

Selon M. Sirros, une modification réglementaire suffirait donc à protéger l'eau tout en apaisant les conflits locaux comme celui qui a secoué durant des mois la municipalité de Franklin, sur la Rive-Sud de Montréal.

Peerless : nouvelle défaite du SVTI... qui ne lâche pas prise

PAUL ROY

La rivalité entre deux syndicats FTQ a fait surface, la semaine dernière, à l'usine de vêtements pour hommes Peerless, boulevard Pie-IX, dans le nord de la ville.

L'occasion : l'élection du nouveau bureau de direction syndical.

Les 2 300 syndiqués de Peerless sont représentés par la Fraternité des travailleurs de Peerless, un syndicat indépendant. Il y a quelques années, le SVTI (Syndicat du vêtement, textile et autres industries), affilié à la FTQ, avait tenté sans succès de ravir cette accréditation.

Cette campagne avait été dure, marquée par des congédiements et autres incidents. Aussi, le SVTI avait-il très mal réagi, en novembre 1996, en apprenant que la Fraternité venait de conclure une entente de service avec les Teamsters, syndicat également affilié à la FTQ.

Les Teamsters venaient de mettre le pied dans la porte. Plusieurs s'attendent désormais à ce qu'à l'expiration de la convention collective, début 1999, la Fraternité se saborde au profit des Teamsters.

Mais le SVTI ne lâche pas prise facilement. Aussi, la semaine dernière, présentait-il des candidats aux trois postes à pourvoir au bureau de direction syndical. Nouvelle défaite. Les trois candidats représentant le tandem Fraternité-Teamsters l'ont emporté facilement.

C'est Aline Lachapelle qui accède ainsi à la présidence du syndicat. Son mandat sera de quatre ans.

« Je pense que cette fois, le SVTI devrait comprendre », a dit à *La Presse* François Laporte, conseiller syndical chez les Teamsters.

Mais hier, John Alleruzzu, président du SVTI, était loin d'affirmer que son syndicat abandonnerait la partie. « On va continuer d'aider ces gens-là (les travailleurs de Peerless). Et dans un an, il va y avoir une autre période ouverte (de maraudage)... »

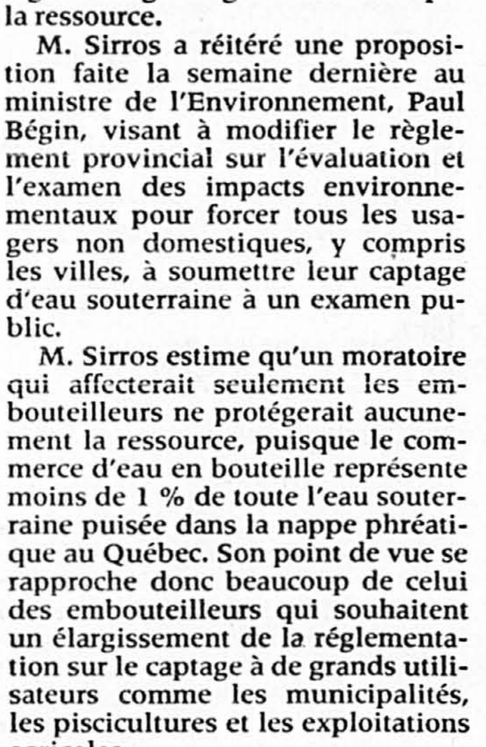

FIDO VOUS FAIT UN CADEAU POUR NOËL

Appareil Nokia à seulement 100$

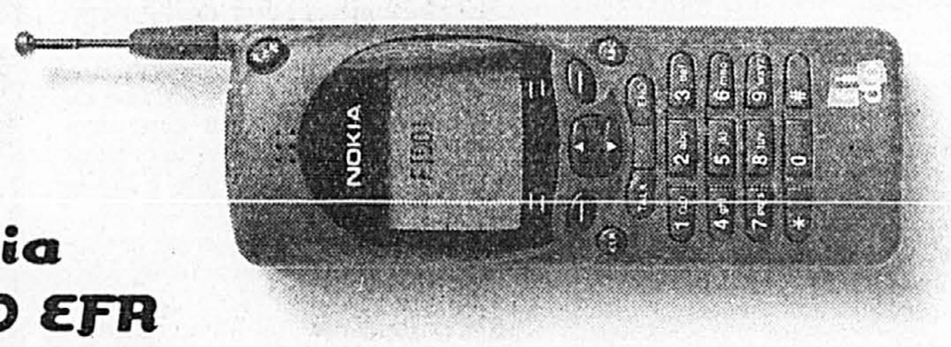

Nokia 2190 EFR

- 110 minutes de conversation continue
- 25 heures d'autonomie en mode veille
- écran de cinq lignes pour la lecture des menus et messages

EN PLUS

Puce gratuite avec abonnement au Service Fido®

(valeur de 50$)

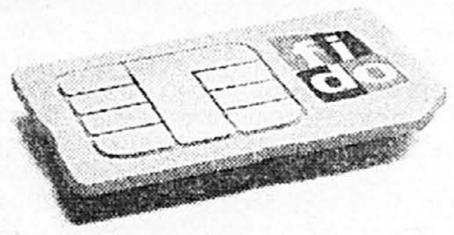

Cette offre se termine le 31 décembre 1997.
Jusqu'à épuisement des stocks.

Appelez-le par son nom :

925-FIDO

www.fido.ca

fido MC

C'EST VOUS LE MAÎTRE.

fido LES MAGASINS

- 1004, rue Sainte-Catherine Ouest
- Carrefour Angrignon
- Carrefour Laval
- Centre Rockland
- Place Montréal Trust
- Les Galeries d'Anjou
- Place Vertu
- Centre Commercial Fairview
- Les Promenades Saint-Bruno
- Place Rosemère
- Carrefour du Nord, Saint-Jérôme
- Carrefour Richelieu, Saint-Jean
- Mail Champlain, Brossard

Fido est une marque déposée de Microcell Solutions Inc.

Fido vous attend aussi dans les magasins suivants de la grande région de Montréal :

COMPLICE ENTRE EATON FUTURE SHOP AILES BUREAU EN GROS LA CABINE TÉLÉPHONIQUE MicroAge

Yannick Auclair nie avoir participé au meurtre de sa tante

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Yannick Auclair a nié hier toute participation au meurtre de Guylaine Leblond et il a affirmé avoir pris un tas de vêtements et un couteau qui se trouvaient près du cadavre ensanglanté de la femme parce que son oncle lui avait dit en colère de « décalicer » rapidement avec le véhicule.

Témoignant pour sa défense à son procès qui se déroule au palais de justice de Laval, le jeune homme de 21 ans a soutenu que son oncle, Mario Auclair, le mari de la victime et coaccusé dans cette sordide histoire, lui avait à plusieurs reprises parlé dans les mois précédents du drame de ses difficultés avec sa femme et de son intention de divorcer. Puis, par la suite, il ne fut plus question de divorce, mais de faire disparaître son épouse. L'accusé habitait avec le couple rue Fafard, dans le quartier Chomedey, à Laval.

Selon Yannick Auclair, son oncle se plaignait qu'il n'avait jamais d'argent dans les poches et qu'il ne pouvait pas prendre de bière chez lui sans que sa femme chicane. L'accusé a aussi mentionné qu'il connaissait la maîtresse de Mario, Carole Dalmaire.

Il a aussi soutenu devant les 12 jurés et le juge Kevin Downs, de la Cour supérieure, que Mario lui avait demandé de contribuer à faire disparaître sa femme et qu'il lui avait répondu ne rien vouloir savoir.

Le soir du 10 mai 1996, quelques heures avant que Guylaine Leblond ne soit découverte sans vie, Yannick soutient être allé louer trois cassettes vidéo vers 21 h et s'être couché vers minuit. Il a ajouté que vers 3 h, Mario lui avait demandé s'il allait bien.

Puis le samedi matin, Mario est arrivé devant lui et l'a sommé de s'habiller et de monter. Mario aurait par la suite ordonné : « Tu vas prendre le *truck* et tu vas *calicer* ton camp. »

« Une fois dans le camion, poursuit l'accusé, je n'ai pas vu les clés. Elle était là couchée sur le banc, pleine de sang. J'ai eu peur et j'ai pris le tas de linge devant moi et je suis parti à courir. »

Il a mentionné que Mario était monté dans une voiture qui avait rapidement quitté la rue Fafard. Il a par la suite jeté les vêtements dans des poubelles et laissé tomber le couteau dans la rue.

Se sentant coincé, ayant peur d'être arrêté, il a laissé un message sur le répondeur de son ami afin qu'il lui serve d'alibi si jamais la police l'interrogeait.

La version donnée hier en défense est complètement contradictoire avec les témoignages de deux sergents-détectives de la police de Laval qui sont venus lire, il y a deux semaines, deux déclarations faites par Yannick Auclair le lendemain du drame. Par contre, le linge et le couteau ont été retrouvés à l'endroit où l'accusé a dit s'en être débarrassé.

Deux ans et demi pour deux jeunes meurtriers

YVES BOISVERT

Les deux adolescents qui ont participé au double meurtre du restaurant Harvey's du quartier Côte-des-Neiges ont écopé 24 mois de garde fermée et six mois de garde « ouverte », hier.

Le juge Robert Sacchitelle, de la chambre de la jeunesse de la Cour du Québec, a dit qu'« à titre de citoyen », il est « bouleversé, choqué et même honteux que des crimes semblables aient été commis dans ma société ».

Mais voilà, dit-il, c'est le juge, pas le citoyen, qui rend justice.

Or, la loi prévoit, en ce qui concerne les jeunes délinquants, que le principe cardinal est celui de la réhabilitation. Le ministère public comme la défense jugeaient appropriée une peine en garde fermée de 33 mois pour ces adolescents de 15 et 16 ans, qui se sont avoués coupables d'homicide involontaire.

Mais le juge a revu cette proposition à la baisse. Ce ne sont pas des criminels souffrant d'une pathologie, ils n'ont pas de condamnation à leur passif, ils n'ont pas de problème de drogue et ne sont pas des délinquants d'habitude. Le juge leur inflige donc deux ans en garde fermée et six mois en liberté surveillée.

Les deux adolescents avaient planifié avec Tran Sy Tuan, 20 ans, le braquage de ce restaurant où Tran avait déjà travaillé. Ils s'y sont présentés à la fermeture, le 28 octobre 1996, vers 4 h. À la pointe de la machette, ils ont forcé les trois employés qui venaient de fermer le restaurant à rentrer.

Le trio voulait s'emparer du contenu du coffre-fort, mais aucun des employés n'en connaissait le code secret. Tran a tranché la gorge de Robert Pinto, 32 ans, et Guy Desmarais, 44 ans.Annie Pellerin, 21 ans, a été laissée pour morte, ayant reçu plusieurs coups de machette à la tête de la part de Tran.

Les deux jeunes, qui ont minimisé leur participation, n'en ont pas moins saisi l'argent et n'ont jamais tenté d'aider les victimes. Tran, qui était majeur au moment des meurtres, subira son procès devant jury en Cour supérieure cet hiver.

Pas d'autre cas de mangeuse de chair

Presse Canadienne
SAINT-JÉRÔME

Les tests effectués par l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme auprès de membres du personnel, nouvelles mères et nouveau-nés n'ont permis de découvrir aucun autre cas de la bactérie dite mangeuse de chair, qui a tué une jeune femme et en a infecté une autre.

Les autorités de l'Hôtel-Dieu attribuent à une coïncidence le fait que deux de leurs patientes aient été frappées par une infection au streptocoque du groupe A, qui peut se transformer en bactérie mangeuse de chair.

« Il s'agit de deux cas isolés qui se sont retrouvés ici par hasard », a affirmé le docteur Jean Robert. Les patientes « étaient déjà atteintes de la maladie quand elles sont arrivées (à l'hôpital) ».

Le docteur Robert, microbiologiste à l'Hôtel-Dieu, agissait comme porte-parole de quatre experts en santé qui ont rencontré les journalistes afin de rendre publics les résultats d'une série de tests de dépistage auxquels la direction de l'hôpital a décidé de soumettre employés et patientes.

L'hôpital, situé à une cinquantaine de kilomètres au nord de Montréal, a réagi rapidement après avoir pris connaissance de la nature de l'infection qui a tué une jeune femme de 25 ans, qui venait d'accoucher trois jours plus tôt, et après avoir diagnostiqué la même souche bactérienne chez une autre jeune mère.

Il a fermé son service d'obstétrique du vendredi midi au dimanche matin et a entrepris de soumeure à des tests de dépistage 101 employés susceptibles d'avoir été en contact avec les deux patientes en question. On a aussi prescrit aux employés un traitement préventif aux antibiotiques d'une durée de 10 jours.

De plus, l'hôpital a rappelé 50 mères et 44 bébés qui avaient fréquenté son service d'obstétrique entre le 3 décembre et jeudi dernier, pour leur faire subir des tests.

Ceux-ci ont permis de détecter la présence de la bactérie dans la gorge de trois personnes seulement, soit moins que ce à quoi on pouvait normalement s'attendre pour 195 personnes.

Le docteur Robert semblait presque heureux que ces tests n'aient permis de détecter que trois personnes porteuses du streptocoque de type A. L'hôpital craignait d'avoir à faire face à une épidémie.

« Nous voulions savoir s'il y avait plus de streptocoque du groupe A que dans la population en général. Nous en avons même moins », a constaté le docteur Robert.

La maladie est provoquée par une variété extrêmement agressive du streptocoque du groupe A, à la progression fulgurante. Dans sa forme bénigne, la maladie peut causer de la fièvre et une gorge endolorie. Mais de 5 à 10 % de la population peuvent être porteurs de la bactérie, sans en être aucunement incommodés.

Selon le docteur Robert, deux employés et une mère chez lesquels on a identifié la bactérie seront suivis et traités aux antibiotiques. Pour toutes les autres personnes, le traitement préventif sera interrompu.

Pas de sanction contre le flic qui a abattu Martin Suazo

MARCEL LAROCHE

Aucune mesure disciplinaire ne sera prise contre le policier de la CUM qui a abattu Martin Omar Suazo d'un projectile à la tête lors d'une intervention policière survenue en pleine rue, à l'été 1995.

C'est ce qu'a laissé savoir cette semaine le directeur du SPCUM, Jacques Duchesneau, qui s'est dit désolé de la tournure dramatique de cet événement qui a coûté la vie au jeune homme de 25 ans.

Qualifiant ce triste incident « d'erreur humaine », M. Duchesneau a déploré le fait qu'il y ait eu mort d'homme, un drame aussi bouleversant pour la famille de la victime que pour le policier qui a tiré le coup de feu.

Répondant à un appel pour un vol commis dans un magasin, l'après-midi du 31 mai 1995, des policiers de la CUM avaient rapidement repéré et pris en chasse une voiture suspecte circulant sur le boulevard Saint-Laurent, au centre-ville de Montréal.

Au terme d'une poursuite, les policiers avaient finalement intercepté et immobilisé le véhicule conduit par Martin Suazo.

L'intervention policière a cependant mal tourné, le jeune homme ayant été touché mortellement d'une balle à la tête au moment où il était maîtrisé au sol.

Dans son rapport d'enquête de 132 pages rendu public le 28 novembre dernier, la coroner Anne-Marie David a indiqué que l'intervention policière a eu lieu à l'intérieur d'une minute et une seconde, et s'est déroulée selon les règles et normes d'usage en vigueur.

Malgré certaines contradictions, la coroner David a mentionné que le coup de feu fatal a été le résultat d'un accident dû, entre autres, au niveau de stress que comportent les interventions policières à haut risque, n'impliquant aucune responsabilité au SPCUM.

La coroner David souligne également que l'enquête sur la mort de Martin Suazo a été confiée à la division des crimes contre la personne de la SQ de Montréal. Les résultats de l'enquête ont été soumis à un procureur de la Couronne, qui en est arrivé à la conclusion qu'il n'y avait aucun élément permettant d'entreprendre des poursuites criminelles dans ce dossier.

Depuis cette dramatique intervention policière, le SPCUM a apporté des modifications à son programme de formation en matière de technique d'utilisation de la force.

Baisse de taxes de 1,1 % à Dorval en 1998

L'adoption d'un budget supplémentaire pourrait s'avérer nécessaire avant l'automne

MARTIN PELCHAT

Les contribuables de Dorval auront droit à une baisse de taxes de 1,1 % en 1998, mais il leur faudra attendre jusqu'en septembre avant de savoir s'ils devront mettre la main dans leur poche pour éponger la réforme Trudel.

Le maire, Peter Yeomans, a présenté hier soir un budget ignorant pour l'instant la facture de 3,1 millions des transferts gouvernementaux. « Ceci signifie que l'adoption d'un budget supplémentaire pourrait s'avérer nécessaire avant septembre 1998 », dit-il.

Étalé entièrement sur la taxe foncière, le plein impact de la réforme serait de 200 $ pour une unifamiliale de valeur moyenne (133 000 $), explique M. Yeomans. Or, la baisse du taux de la taxe générale annoncée hier équivaut à une réduction de 22 $ du compte de taxes pour une telle propriété, ce qui le ramène au niveau de 1990. Le taux sera de 1,54 $ par 100 $ d'évaluation.

Dorval suit donc pour l'instant la stratégie de villes comme Westmount, Mont-Royal, Anjou, Lachine et LaSalle, qui attendent notamment de savoir si la CUM réussira à diminuer de 6 % sa masse salariale. Les quote-parts des villes membres seraient alors réduites. À Dorval, ce serait de 1,1 million.

La Conférence des maires de la banlieue de Montréal menace en outre de contester la loi 173 qui institue le fonds où ira l'argent des transferts de la réforme Trudel. « La conférence n'aura pas le choix d'aller en cour », croit M. Yeomans. « On va démontrer que le geste de M. Trudel est insensé, que c'est un vol de l'économie locale. »

Entre-temps, dit-il, la légère baisse annoncée hier donnera une chance aux contribuables ainsi qu'aux entreprises, car Dorval réduit légèrement sa taxe sur les propriétés non résidentielles (de 1,96 $ à 1,95 $). « Une réduction substantielle quand tu payes six millions en taxes comme Air Canada », remarque M. Yeomans.

La Ville a par ailleurs décidé lundi soir d'augmenter le salaire de ses cadres de 1,5 %. « Parce qu'ils le méritent », soutient M. Yeomans. « On a fait faire une étude de leur salaire par rapport à ceux des autres villes ou du privé et on n'est pas gênés. » Quant aux élus, leur salaire demeure gelé.

La Ville attend des nouvelles de ses syndicats en janvier concernant la réduction de 6 % de la masse salariale, mais les cols bleus ont signé l'an dernier une convention bonne jusqu'en l'an 2000, note M. Yeomans.

Le budget 1998 de Dorval s'établit à 61 millions. La Ville a procédé selon le maire à des compressions budgétaires d'un million, tout en absorbant 1,1 million d'augmentations diverses comme celle de la taxe de vente provinciale (118 000 $) ou du prix des biens et services (450 000 $).

Quant aux travaux de réfection du rond-point Dorval, dont la Ville partagera la note avec les gouvernements et Aéroports de Montréal, ils seront payés à même le budget de fonctionnement, et remboursés grâce aux revenus de taxes supplémentaires qu'elle tirera du nouveau terminal international de l'aéroport de Dorval.

Ces installations, qui devraient être complétées en l'an 2001, rapporteront à Dorval trois millions par année, alors que les travaux du rond-point, qui doivent débuter au milieu de 1998, coûteront huit millions à la Ville. « En deux ans et demi c'est payé », note Peter Yeomans.

Bouffe et logis : même combat même manifestants

DENIS ARCAND

Deux groupes manifestant pour la défense des pauvres se sont unis hier pour aller protester au Bureau de révision de l'aide sociale, rue Ontario.

Environ 40 membres de la Coalition pour la survie des programmes sociaux ont été rejoints près de Place Dupuis par une cinquantaine de sympathisants du Comité des sans-emploi du Centre-Sud, déjà occupés à manifester devant la cour municipale contre la comparution de deux des meneurs du commando-bouffe qui a fait main basse sur le buffet du Reine Elizabeth, le 3 décembre.

Rien d'étonnant à cela, dit Sylvain Lafrenière, un des coordinateurs de la coalition : « Eux, ils sont contre la faim, nous on est contre ce qui l'aggrave et la répand, soit les coupures dans le filet social. Alors je suis allé à leur manif et eux ils sont venus à la nôtre. »

Selon Luc Brisebois, du Comité des sans-emploi du Centre-Sud, les manifestations de tous genres vont augmenter.

« La richesse est de moins en moins équitablement distribuée et les gens se radicalisent parce qu'il y a énormément de déception vis-à-vis du Parti québécois et de son virage post-social-démocrate. »

Brisebois faisait partie du commando-bouffe du Reine Elizabeth (il fait l'objet de cinq accusations) et c'est lui qui avait été photographié en juin dernier, brandissant un pain symboliquement « volé » dans une épicerie Métro-Richelieu lors d'une manif qui visait encore à dénoncer la faim.

La Coalition de Sylvain Lafrenière visait hier à « maintenir un peu de pression sur la ministre Louise Harel », alors que le gouvernement québécois achève l'élaboration de sa réforme de l'aide sociale, qui se traduira par un resserrement dans l'administration du régime.

Les manifestants de la Coalition pour la survie des programmes sociaux se sont contentés d'occuper brièvement les locaux du Servicede la sécurité du revenu. Le Comité des sans-emploi du Centre-Sud a parfois employé une tactique plus musclée.

Le commando-bouffe du Reine Elizabeth correspond mieux à la personnalité et à l'approche des membres du Comité des sans-emploi du Centre-Sud.

Les 108 manifestants du commando-bouffe avaient été arrêtés devant le Reine Elizabeth et tous ont été accusés de méfait, vol, complot, participation à une manifestation illégale, etc. Hier, un seul manifestant a été interpellé pour avoir écrit un graffiti contre la faim dans une vitrine. Il a reçu une contravention.

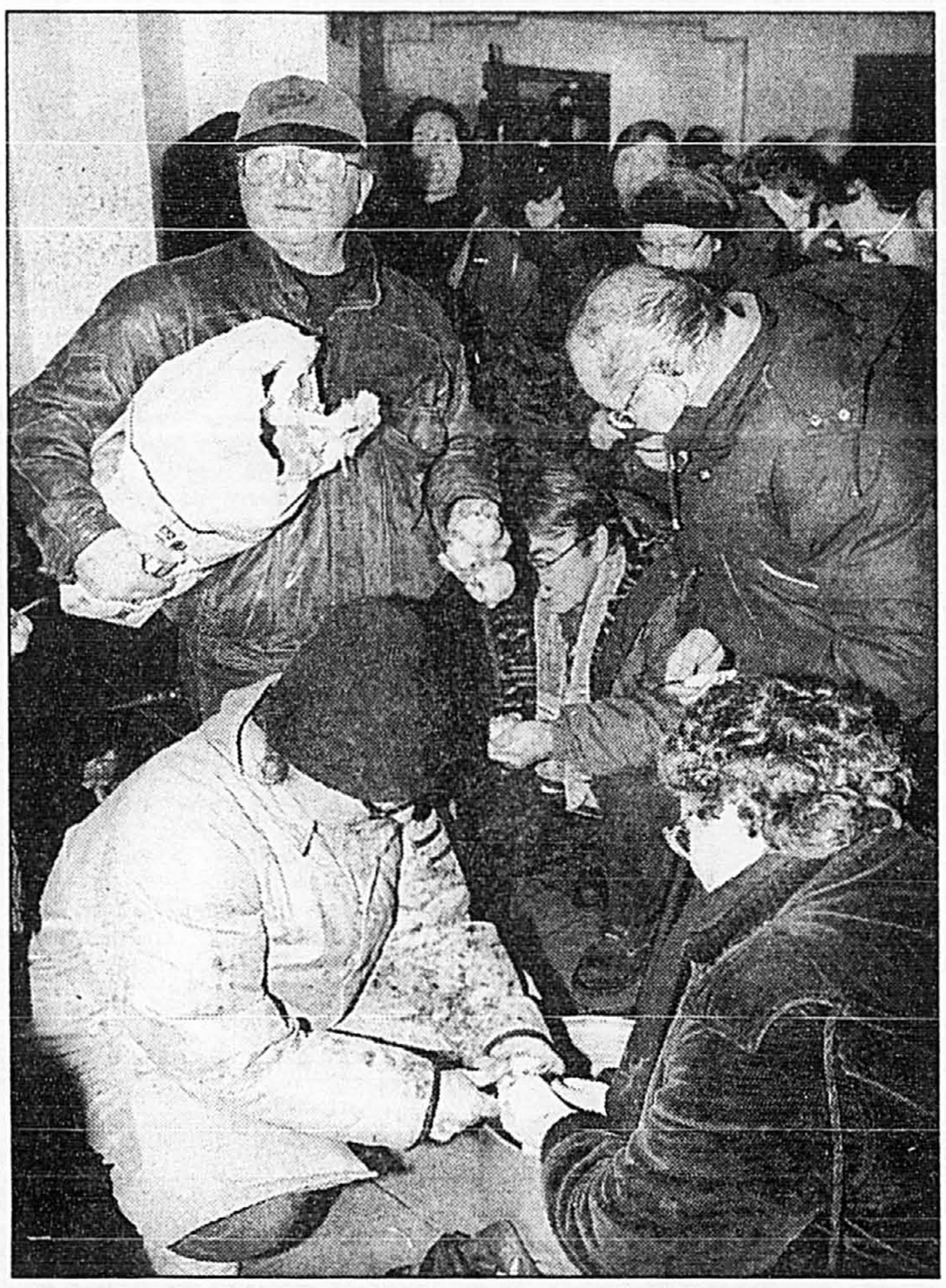

PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

Des manifestants ont symboliquement pelé des pommes de terre hier dans les bureaux du Service de la sécurité du revenu de la Ville de Montréal.

Une fusion prélude à une autre fusion

MARTIN PELCHAT

Un des membres de l'équipe au pouvoir à l'hôtel de ville de Verdun, le conseiller John Gallagher, craint que la fusion des services de lutte aux incendies de Verdun et LaSalle soit un prélude à celle des deux villes.

C'est pourquoi M. Gallagher a voté contre son parti en s'opposant, jeudi dernier, à la création de la nouvelle régie qui réunira en 1998 les 131 pompiers des deux municipalités du sud-ouest de l'île de Montréal. Le projet a néanmoins été entériné par six voix contre trois.

« Je prends ça comme un premier pas vers la fusion des deux villes et ça va contre mes principes », expliquait hier le vétéran conseiller de l'équipe du maire Georges Bossé, un comptable de profession, qui rappelle avoir été élu pour la première fois en 1985, quand Jean Drapeau voulait annexer Verdun.

« On disait à l'époque qui si on ne se fusionnait pas à Montréal, notre ville ferait faillite, dit-il. Douze ans plus tard, la situation financière de Verdun est très bonne. »

Même si les maires Bossé et son collègue Michel Leduc, de LaSalle, écartent toute idée de fusion des deux villes, M. Gallagher croit que la réunion des services d'incendie pourrait à tout le moins paver la voie à une régionalisation de ces services dans l'île de Montréal, ce qu'il ne souhaite pas.

« Les autres villes nous regardent faire, dit-il. S'il y en a deux autres ici qui nous imitent, puis deux autres là, un beau jour, le gouvernement du Québec va dire : ça serait peut-être une bonne idée que tous les services d'incendie soient fusionnés. »

Or, l'exemple du regroupement des services de police au sein du Service de police de la CUM suscite encore bien des interrogations aujourd'hui, affirme M. Gallagher. « Bien des villes se demandent si c'est vraiment payant. »

Membre de l'équipe du maire Bossé depuis 1993, le conseiller n'a pas l'intention de quitter le Parti d'action municipale malgré cette divergence de vues avec son chef. « Je me suis bien expliqué là-dessus au conseil en caucus. Ils connaissent ma pensée. »

Pierre Péladeau : pas d'amélioration

Deux semaines après la crise cardiaque qu'il a subie, le président fondateur de Quebecor est toujours dans le coma et son état ne s'est pas amélioré.

Il est à l'unité des soins intensifs de l'Hôtel-Dieu de Montréal, où il respire avec l'aide d'un respirateur qu'il déclenche lui-même. Les relations publiques de l'hôpital a tenu un point de presse, hier, pour démentir les rumeurs voulant que la famille ait demandé qu'on débranche M. Péladeau.

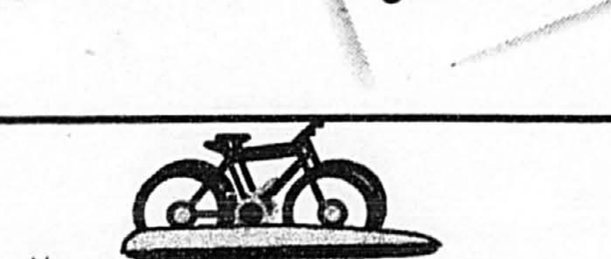

RIVE-NORD 967-7225
1 800 561-0155
1464, rue Cunard, Laval
aut. 440 sortie Industriel

RIVE-SUD 445-3939
7587, boul. Taschereau, Brossard
Face à Réno-Dépôt

Mtl 881-7225

Le support indispensable de vos plaisirs d'hiver !

AUTORACK INTERNATIONAL

LOCATION • ÉCHANGE • VENTE

Visitez noter site web : www.autorack.qc.ca

AUVENT
YAKIMA
Mondial
THULE

2580658

NOUS VOUS OFFRONS L'INSTALLATION GRATUITE

VISITEZ LE SEUL SPÉCIALISTE AU QUÉBEC !

BouClair

Plus qu'un simple magasin de tissus!

Heures d'ouvertures prolongées pour les Fêtes!
Consultez l'horaire affiché en magasin.

TOUTE NOTRE SÉLECTION DE "ARCTIC BOUCLAIR"

UNIS ET IMPRIMÉS

UN SEUL PRIX **8,99 m**

POUR LA TOUTE PREMIÈRE FOIS! VOUS DEVEZ LE VOIR POUR LE CROIRE!

Jusqu'à **50%** DE RABAIS **IMPRIMÉS DE NOËL ET NAPPES DE NOËL**

ACHETEZ 1 m ET OBTENEZ **2 m*** **GRATUITS**

PARMI NOTRE GIGANTESQUE SÉLECTION DE TISSUS MODE

* De valeur égale ou moindre.

Épargnez jusqu'à **70%**

SUR TOUTE NOTRE SÉLECTION DE **DÉCORATIONS DE NOËL**

du 17 au 24 décembre inclusivement

*Ne s'applique pas aux centres de liquidation.

MONTRÉAL	LAVAL	ANJOU NOUVEAU	ST-BRUNO	PINCOURT	GREENFIELD PARK	JOLIETTE	ST-JÉRÔME
CENTRE-VILLE Place Montreal Trust	CENTRE LAVAL 1600, boul. Le Corbusier	7250, boul. des Roseraies Adjacent aux Galeries d'Anjou	Les Promenades St-Bruno	101, Cardinal Léger, Faubourg de l'Île	3704, boul. Taschereau	1075, boul. Firestone	900, Boul. Grignon
MONTRÉAL- NORD 11277, Boul. Lacordaire	LAVAL, 1720 boul. Des Laurentides	BOUCHERVILLE NOUVEAU Les Promenades Montarville	LONGUEUIL 1401, chemin Chambly	TERREBONNE 1350, Chemin Moody	REPENTIGNY 85, boul. Brien	BELOEIL Le s Galeries Montenach	GRANBY 14, Simonds Sud
ST-LÉONARD 4425, Jean-Talon E.	ST-HYACINTHE 2265, Casavant Ouest	ROSEMÈRE Place Rosemère	ST-EUSTACHE 367, boul. Arthur-Sauvé	LASALLE 2101, Dollard	ST-CONSTANT 400, Route 132	DOLLARD-DES-ORMEAUX Les Galeries des Sources	ST-JEAN-SUR-RICHELIEU 190, boul. St-Joseph

HEURES D'OUVERTURE: Nos magasins sont ouverts à compter de 10h du lundi au vendredi, le samedi à compter 9h et le dimanche de 12h à 17h.

Service de Décoration À DOMICILE
Aucun achat requis! Sans obligation!
(514) 331-1300

Le « trip » à l'oxyde de carbone les a menés plus loin que prévu

Presse Canadienne
QUÉBEC

La mort par asphyxie à l'oxyde de carbone de trois jeunes hommes, le 2 juin, près de l'observatoire du mont Mégantic, pourrait résulter d'une tentative de vivre un « trip », dont l'objectif aurait été d'obtenir des effets semblables à ceux produits par la marijuana ou le hash.

Le rapport d'investigation du coroner Robert Giguère, ne permet pas de conclure avec certitude à la volonté de suicide des jeunes de 15, 18 et 19 ans, dont les corps calcinés ont été retrouvés dans une fourgonnette incendiée, le matin du 2 juin. Et cela, malgré le fait que « le mécanisme des tuyaux reliés au tuyau d'échappement du véhicule indique un geste intentionnel ».

L'autopsie a démontré que les trois victimes sont mortes par intoxication à l'oxyde de carbone. Les analyses n'ont pas permis de déterminer pour quelle raison le véhicule a pris feu, après leur décès. Aucune trace de produit inflammable n'a été décelée.

Le rapport de Me Giguère présente des faits troublants. Ainsi, les proches des trois jeunes hommes ont tous indiqué qu'aucun d'eux n'avait d'idées suicidaires. Tous trois consommaient des drogues douces. Le soir du 1er juin, ils « auraient fumé de l'huile de hash ».

« Comme (l'un des trois) aimait tripper et essayer des nouveautés, alors que (les deux autres) s'intéressaient aux voyages astrals, des amis avancent l'hypothèse que les trois victimes auraient tenté un trip au monoxyde de carbone », écrit le coroner.

Joint par téléphone, hier, l'avocat a expliqué que différents jeunes proches des trois victimes ont suggéré cette idée de « trip au monoxyde de carbone », parce que la rumeur courait dans ce groupe qu'il était possible d'obtenir ainsi des effets euphorisants.

L'affaire Dubreuil tire à sa fin

MARIE-CLAUDE GIRARD

Le bureau du premier ministre Lucien Bouchard a choisi un négociateur dans le but d'arriver à un règlement à l'amiable avec le courtier montréalais Jacques Dubreuil, qui s'est vu refuser en 1993 un permis d'exploitation pour rouvrir une usine de transformation de poissons, en Gaspésie.

La nomination est survenue il y a deux semaines, soit quelques jours après que trois députés péquistes eurent rencontré le chef de cabinet du premier ministre, Hubert Thibeault, à la suite d'un rapport d'enquête plutôt accablant du Protecteur du citoyen, lequel invite le gouvernement à abandonner les appels des jugements rendus en faveur de M. Dubreuil.

Daniel Jacoby critique sévèrement la façon dont les gouvernements Bourassa, Parizeau et Bouchard ont traité le cas de M. Dubreuil.

À la demande du député Camille Laurin, les députés Jacques Baril et Jean Garon ont présenté la situation à M. Thibeault, dans l'espoir de mettre un terme à « une saga qui a duré inutilement », aux dires de M. Baril.

Curieusement, les attachées de presse du premier ministre et du ministre de l'Agriculture Guy Julien ont démenti hier la nomination d'un négociateur. Selon l'attachée de presse de M. Julien, Nicole Bastien, plusieurs hypothèses sont envisagées, y compris la poursuite des procédures.

Le négociateur est pourtant d'ores et déjà connu comme étant Maurice Tremblay, qui a été chef de cabinet de Jean Garon, alors que ce dernier était ministre de l'Agriculture. M. Garon a confirmé hier qu'on lui a demandé s'il connaissait quelqu'un qui pourrait agir comme négociateur et qu'il avait avancé le nom de son ancien chef de cabinet. « Mais je n'ai aucun rôle à jouer là-dedans », a-t-il souligné.

« Je ne suis pas étonné qu'il (M. Dubreuil) ait gagné ses procès, a souligné toutefois le député de Lévis. Je n'ai jamais compris pourquoi il n'a pas obtenu de permis. »

Le gouvernement a déjà perdu deux fois en cour et on se dirige vers une troisième fois, a fait valoir M. Baril. Il y a maintenant plus de chances que cela se règle dans l'intérêt de tous, y compris des gens de la Gaspésie, a-t-il commenté hier.

De son côté, bien que le négociateur n'ait pas encore contacté son avocat pour mettre un terme aux procédures, M. Dubreuil se dit très heureux de la tournure des événements.

Dans son rapport d'enquête, le Protecteur du citoyen recommande que le procureur général et le MAPAQ indemnisent le courtier pour les dommages subis, considérant qu'il a déboursé jusqu'ici plus de 100 000 $ en frais judiciaires.

Pour l'instant, les deux causes pendantes suivent leur cours. La semaine dernière, M. Dubreuil a obtenu que le nouvel appel procède par préséance. Ainsi, les auditions sur l'appel en cours seront avancées au 16 mars.

La conseillère était... au petit coin

La conseillère de Longueuil, Claudette Tessier, avoue en riant qu'elle n'a pas voté en faveur du budget, lundi soir, simplement parce qu'elle était... au petit coin.

Et, selon ses explications, c'est la faute du conseiller de l'opposition, Michel Timperio, qui a parlé pendant près de deux heures contre plusieurs points du budget. « C'est un bon orateur, mais son discours dure longtemps. Lorsque j'ai quitté mon siège, j'étais persuadée qu'il en avait encore pour un bon moment, dit Mme Tessier. Lorsque je suis revenue, plusieurs me regardaient et il y avait un silence semblable à celui d'un salon mortuaire. Le vote avait été pris. »

Mme Tessier a été étonnée de constater que sa courte absence avait suscité des interrogations du côté de l'opposition qui se demandait si elle était en désaccord avec le budget. Pas du tout.

Un ami fiable
Avec le câble Vidéotron, vous êtes assuré de recevoir des images de qualité. Notre réseau est sous surveillance 24 heures sur 24, sept jours sur sept, et sa fiabilité atteint près de 100 %, selon les normes rigoureuses de l'industrie.

Un ami disponible
Si jamais un problème se présente, nos techniciens professionnels expérimentés se déplacent promptement et sans aucuns frais. Vidéotron, c'est la télé sans tracas avec du service garanti et gratuit.

Qu'en est-il du satellite ?
L'installation de l'antenne est rarement comprise dans le prix d'achat : vous devez payer un supplément ou l'installer vous-même. Pour obtenir une garantie ou un contrat d'entretien à long terme, il vous faut payer d'autres suppléments.*

Alors, avant de vous lancer dans de nouvelles aventures télé, regardez-y à deux fois. Entre nous, pour avoir le meilleur, c'est Vidéotron !

*Vérifications faites dans la région de Montréal auprès des principaux distributeurs, en date du 5 décembre 1997.

Vidéotron